VITT. EMANUELE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'ÉCRITURE CUNÉIFORME

ASSYRIENNE.

Digitized by Google

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE,

CAHIERS DE MAI, JUIN, AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1847, MARS 1848.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'ÉCRITURE CUNÉIFORME

ASSYRIENNE,

PAR M. BOTTA,

CONSUL DE FRANCE À MOSSUL.

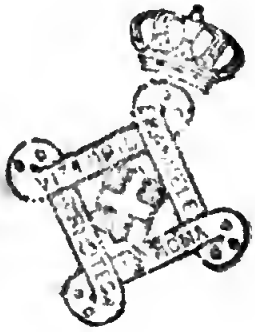

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XLVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'ÉCRITURE CUNÉIFORME

ASSYRIENNE.

En copiant les nombreuses inscriptions cunéiformes que j'ai découvertes à Khorsabad, je me suis promptement aperçu que beaucoup de signes, en apparence très-divers, étaient, dans l'écriture assyrienne, employés indifféremment les uns pour les autres. Dès cette époque, j'avais rédigé le catalogue de ces signes équivalents, et j'avais annoncé ce fait curieux à M. Rawlinson; aussi, dans son remarquable mémoire sur l'inscription de Bisitoun, ce savant parle-t-il de mon tableau de variantes, tout en se refusant à adopter mon opinion dans sa généralité.

Au mois d'octobre 1845, j'ai lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire dans lequel j'ai énoncé les mêmes résultats et promis de publier cette table d'équivalents, dès que l'Imprimerie royale aurait fait fondre un corps de caractères assyriens. Quoique ces caractères ne soient pas entièrement terminés, je vais livrer mon travail aux savants, parce que l'auteur d'un mémoire récent a

publié quelques résultats semblables, et que, si la priorité de publication m'importe peu, je ne veux pas être soupçonné d'emprunter aux autres.

Je donnerai ce catalogue de variantes tel qu'il résulte de la comparaison des inscriptions, mais il est évident qu'il a pu s'y glisser des erreurs, soit de mon fait, soit du fait même des ouvriers qui ont gravé les inscriptions sur les murailles. On conçoit en effet très-bien que, lorsque des signes diffèrent très-peu par leur forme, on puisse les confondre, en gravant ou en copiant, et il en résultera peut-être que quelquefois je donnerai, comme équivalents, des signes qui ont été substitués les uns aux autres seulement par erreur; mais cela ne peut arriver que pour des signes presque semblables, comme [illegible] et [illegible], par exemple. Lorsqu'au contraire la forme est très-différente, cette cause d'erreur ne peut avoir lieu, car ni le graveur ni moi n'avons pu confondre des groupes qui n'ont aucun rapport de forme l'un avec l'autre, comme [illegible] et [illegible]; si des caractères aussi différents se substituent quelquefois l'un à l'autre, il faut que leur valeur soit identique ou du moins très-rapprochée.

Pour atténuer autant que possible cette cause d'erreur, je marquerai d'un point d'interrogation (?) les signes de forme très-rapprochée, que je n'ai rencontrés comme équivalents qu'une ou deux fois. Je marquerai, au contraire, d'un astérisque les groupes dont l'équivalence est prouvée par de nombreux

exemples, et dont la forme est assez différente pour n'avoir pu être une cause de confusion.

Quant à la disposition de ce catalogue, il eût été sans doute convenable de donner la liste de tous les signes assyriens, en plaçant auprès de chacun d'eux les équivalents que j'ai pu remarquer; mais ce système entraînerait des répétitions infinies, et par conséquent des dépenses considérables. Il sera plus simple, je crois, de prendre pour types les signes les plus usités, et de les faire suivre, une fois pour toutes, de leurs variantes, sans répéter cette opération pour chacune de celles-ci.

Je ferai suivre les divers articles de ce catalogue de quelques observations que j'ai pu faire, et qui me paraissent propres à aider les savants dans leurs essais de déchiffrement. La discussion des divers groupes me permettra de comparer les écritures assyriennes de Van et de Persépolis avec celle de Khorsabad, et d'en démontrer, j'espère, l'identité.

Quant à l'interprétation, j'aime mieux avouer l'insuffisance de mes efforts que de hasarder des assertions sans preuves. Pour ces sortes de recherches, nous manquons ici de la base la plus étendue et la plus solide, l'inscription de Bisitoun; et je crois que M. Rawlinson seul, à l'aide des noms propres si nombreux que contient cette inscription, parviendra à résoudre le problème. Il est sans doute aisé de proposer une lecture quelconque pour les quatre ou cinq noms contenus dans les inscriptions de Persépolis; il est encore plus facile, à l'aide de ces

résultats problématiques, de fabriquer des mots que l'on dit avoir tel ou tel sens; mais j'ai peu de confiance dans cette manière de procéder, et j'aime mieux attendre modestement. Je me résigne avec d'autant moins de regret que cette étude est beaucoup plus difficile qu'elle ne le paraît au premier abord. Quand on a proposé une lecture pour les noms de Darius, d'Ormuzd, etc. on croit tenir la clef du problème; mais plus on l'examine, plus la solution s'éloigne : c'est du moins ce qui m'est arrivé et ce qui arrivera, je crois, à toutes les personnes qui tenteront le déchiffrement. Je sais même, par une lettre de M. Layard (1er avril 1847), qu'on en juge comme moi à Bagdad, malgré les ressources incomparablement plus grandes que l'on a le bonheur d'y posséder.

Je me proposerai donc ici uniquement de démontrer :

1° Que dans l'écriture assyrienne certains caractères peuvent se mettre indifféremment à la place de certains autres;

2° Que les écritures assyriennes de Van, Persépolis et Khorsabad ne diffèrent réellement pas entre elles (je ne puis me prononcer encore au sujet de l'écriture babylonienne, n'ayant que depuis peu de jours entre les mains la grande inscription du musée de la Compagnie des Indes à Londres);

3° Que si l'écriture assyrienne de Van paraît différer de celle de Khorsabad par une moins grande variété de signes, et par la répétition plus fréquente

des mêmes groupes, c'est uniquement parce qu'on y a moins employé les équivalents, et qu'ainsi les mêmes sons se trouvent plus souvent représentés par les mêmes caractères ;

4° Que la langue employée dans les inscriptions de ces trois localités est très-probablement la même, puisque les pronoms, articles et signes grammaticaux ne diffèrent pas.

Mais avant d'entrer en matière, je dois rectifier une erreur qui a été commise en gravant le nom d'une des forteresses dont la prise est représentée à Khorsabad. C'est la première que j'ai découverte, celle dont j'ai donné un croquis dans le Journal asiatique. Dans la planche publiée, le nom de cette forteresse commence par le signe au lieu de , qu'il faut réellement. Je suis obligé de faire cette observation, parce qu'on s'est basé sur cette erreur du lithographe, pour proposer une lecture nécessairement fausse, du moins en ce point. Cette rectification me fournit une occasion naturelle de dire, à mon tour, ce que je sais par rapport à ce nom. Le voici d'abord tel qu'il doit être, et il ne peut y avoir de doute, puisque j'en ai une empreinte parfaite.

Il faut d'abord en retrancher le premier signe , qui, quelle qu'en soit la valeur phonétique, précède tous les noms de villes représentées à Khors-

abad. Ce caractère doit signifier ville ou pays, car c'est un équivalent indubitable du signe , lequel n'est autre chose, à son tour, que le signe de Persépolis. Comme on le sait, en effet, celui-ci, deux fois répété et suivi du signe du pluriel, représente, à Persépolis, le mot qui doit signifier région. De plus, à Nakchi Roustam, ce même signe se trouve en tête des noms de pays, comme cela a lieu, pour le signe , à Khorsabad. Il n'y a donc pas lieu de douter que ne soit un caractère signifiant à lui seul, ou par abréviation, pays, région ou ville.

Ce premier signe étant retranché, il nous reste cinq caractères; mais, pour avoir le vrai nom de cette ville, il faut encore retrancher les trois derniers, qui n'en font pas partie; et voici comment je le prouve. Dans les grandes inscriptions de Khorsabad, on retrouve la liste des villes dont la prise est représentée dans les bas-reliefs. Chaque nom, dans cette liste, est, comme dans les inscriptions des bas-reliefs, précédé du groupe indicatif , souvent remplacé par , et, dans la série, se trouve le nom dont il s'agit ici. Or, en comparant la série dans plusieurs inscriptions, j'ai vu que souvent, à la place où ce nom devrait être, on trouve, au lieu des caractères qui le représentent ordinairement, ceux-ci :

Digitized by Google

Mais il y a plus : ce même nom se trouve plusieurs fois répété dans les inscriptions de Van, et on l'y remarque sous les deux formes qu'il a à Khorsabad. Pour le reconnaître, il suffit de savoir qu'à Van, la pierre étant très-cassante, le graveur a constamment évité de faire traverser un clou par un autre, de peur de faire éclater les angles au point de rencontre. Ainsi le signe de Khorsabad, ; est fait à Van de cette manière, , comme le signe est fait . C'est une règle générale à Van; mais ces formes se trouvent aussi à Khorsabad.

Le nom de cette forteresse se trouve donc à Van sous les deux formes qu'il prend dans mes inscriptions.

, Schulz, pl. I, n° II, l. 7, et pl. II, n° VII, dernière ligne.

, *id.* pl. I, n° III, 1/4e ligne avant la fin[1].

Chose remarquable, on le voit même renversé et écrit ainsi :

Cela me semble prouver complétement que les

[1] Il faut remarquer qu'à Van les signes et sont faits ainsi et . Ces formes n'en ont pas moins des valeurs identiques; car je ne pourrais dire si, à Khorsabad même, elles sont plus fréquentes l'une que l'autre. Il y a identité parfaite entre ces signes; et les graveurs qui ont sculpté les inscriptions de Khorsabad, ont tantôt employé l'un, tantôt l'autre. Je ne considère pas même ces différences comme des variantes réelles.

deux portions de ce nom sont indépendantes l'une de l'autre, puisqu'on peut les transposer. Cela me semble d'autant plus certain, qu'à Persépolis les groupes paraissent avoir le sens de peuple ou région; du moins, dans la colonne assyrienne, ils occupent une place qui répond à celle de ces mots dans la colonne persane.

On peut, cependant, d'expliquer ce fait d'une autre manière. On peut supposer que, puisque les groupes remplacent les groupes , ils représentent des sons à peu près semblables; dans ce cas, il serait possible de ramener le nom en question au nom même du rocher sur lequel est bâti le château de Van, le Khorkhor; mais ce n'est pas le moment de traiter cette question, sur laquelle je reviendrai.

Il est sans doute intéressant de trouver dans les inscriptions de Van le nom d'une des villes dont la prise est représentée à Khorsabad, car là ce nom ne fait pas partie d'une énumération de pays, et l'on ne peut supposer qu'il s'agisse d'une ville conquise dans une autre contrée. Bien au contraire, dans les inscriptions de Van, ce nom de ville est presque toujours précédé des signes , qui, dans les inscriptions de Khorsabad, semblent précéder le nom du roi. Il y a donc lieu de croire que c'est le nom d'une ville de l'Arménie; et ce fait peut être utile en rétrécissant le champ des conjectures.

Je reviens aux variantes, objet principal de ce travail. Comme je l'ai dit, je ne comprends pas

dans ce nombre les simples variations de forme qui ne rendent pas un groupe méconnaissable; je ne m'occuperai de celles-ci que lorsque cela pourra être nécessaire pour montrer les dégradations et les passages d'une forme à une autre, comme celui du *d* de Persépolis, , par exemple, au *d* ordinaire employé à Khorsabad, . Mais, en général, je n'appellerai variantes, homophones ou équivalents, que des groupes n'ayant aucun rapport de forme, et pouvant cependant se remplacer mutuellement.

Pour mettre le lecteur en état de vérifier mes assertions au sujet de l'équivalence de certains signes, il faudrait indiquer les inscriptions et les lignes dans lesquelles j'ai remarqué les substitutions. J'ai ce travail tout fait; mais j'avoue que je recule devant l'impression inutile de tous ces chiffres; les inscriptions, d'ailleurs, ne sont pas encore toutes publiées, et l'on ne pourrait pas vérifier les citations. J'aime mieux donner simplement les résultats de mes observations; et quiconque voudra s'assurer de leur exactitude n'aura qu'à comparer, signe par signe, deux ou trois des inscriptions de Khorsabad. On acquerra promptement la conviction de l'existence d'homophones, comme vient de le dire M. Löwenstern, et comme je l'ai dit depuis si longtemps à M. Rawlinson et à l'Académie des inscriptions.

Voici maintenant le catalogue de ces variantes. Le lecteur voudra bien se rappeler que l'astérisque indique les variantes démontrées par de nombreux

exemples ; le point d'interrogation, au contraire, indique celles qui ne s'appuient que sur un ou deux exemples, rendus plus douteux par la similitude des groupes. Les chiffres qui suivent les lignes indiquent combien de fois, dans cinq inscriptions, j'ai trouvé un caractère substitué à un autre. Au-dessous des variantes, je placerai ou des exemples, ou des assemblages de signes rendus par des signes différents.

CATALOGUE

DES VARIANTES DE L'ÉCRITURE ASSYRIENNE.

1.

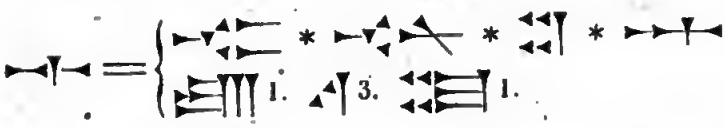

Toutes ces variantes sont indubitables ; les trois premières surtout sont très-fréquentes. Le type ne se rencontre pas à Van où il est constamment remplacé par la quatrième variante . Je crois que tous ces signes sont des dentales, probablement des *t*. Je reviendrai sur ce sujet, à l'occasion d'un autre groupe, .

2.

Le premier équivalent est seul certain et très-fréquent. Le second est probablement une erreur causée par la similitude du groupe avec la première variante. Il en est de même de la troisième variante, due probablement à une confusion avec le type. La quatrième est certaine, mais rare.

3.

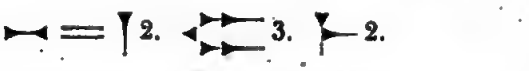

On remarquera la correspondance entre et ; ce dernier est l'équivalent de , comme celui de , qui, lui-même, remplace fréquemment .

4.

Tous ces groupes, sauf les deux derniers, sont certainement équivalents, comme cela sera démontré par la série des composés qui va suivre. Les formes et se rencontrent dans les inscriptions trilingues, mais la seconde est rare; on ne la voit que dans l'inscription de Xerxès à Van. Le groupe est très-commun dans l'écriture babylonienne. Dans les inscriptions assyriennes de Van, c'est la forme qui est presque constamment employée.

5.

Dans la première variante, le signe ▲▼ équivaut certainement à l'élément ▼. Cela est prouvé par la substitution constante du caractère ▲▼ au signe ▼▼, soit isolé, soit en composition. Je reviendrai sur ce fait plus tard, et il me servira à ramener à l'écriture de Khorsabad beaucoup de caractères babyloniens.

6.

Équivalents certains; le premier et le dernier sont usités à Persépolis. Dans l'écriture cunéiforme persane, le type ◀◀ est, selon M. Lassen, substitué aux lettres *dh*. C'est une des raisons qui me portent à croire que ces caractères ont la valeur d'une dentale; cela prouve, en outre, que l'on n'est pas en droit de conclure, de la terminaison du nom de Darius, que les quatre petits coins ◀◀ n'aient d'autre valeur absolue que celle d'une voyelle. Je crois, au contraire, qu'ils peuvent entrer dans la composition des groupes simplement comme éléments.

7.

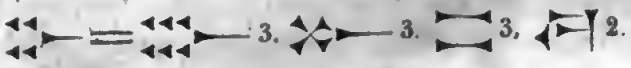

8.

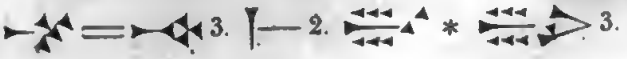

Il me semble très-probable que les deux der-

nières variantes ne sont que la réduplication du type.

9.

10.

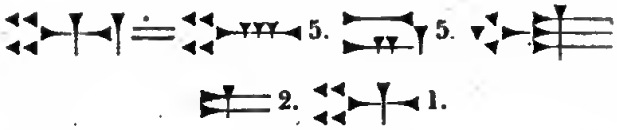

La dernière variante de ce type est précisément la terminaison du nom de Darius; mais je ne l'ai rencontrée qu'une fois, et, comme un trait peut facilement avoir été omis, je regarde l'équivalence comme douteuse. Cependant, la première lettre du nom d'Hystaspe, , paraît cinq fois comme variante, et, la forme du type étant très-différente, on ne peut soupçonner qu'il y ait eu confusion. La rencontre de ces deux variantes porte naturellement à donner à ces caractères le son *ch;* mais, d'un autre côté, j'ai rencontré la première variante , remplacée par deux *r*, , équivalence confirmée par l'écriture médique, dans laquelle, suivant M. Westergaard, le son *ri* est représenté par . Il y a encore une difficulté d'un autre genre : le signe , qui vient deux fois comme variante du type , est cependant un des équivalents de l'*m*, . Je cite ces particu-

larités comme un exemple des difficultés que l'on rencontre lorsqu'on veut fixer la valeur des signes à l'aide des faibles indications que nous possédons ici; nous en rencontrerons d'autres également inexplicables.

11.

Je viens de citer, dans le paragraphe précédent, l'équivalence de ces signes. Quoique je n'en aie qu'un exemple, je ne puis avoir de doute, à cause de la grande différence des groupes.

12.

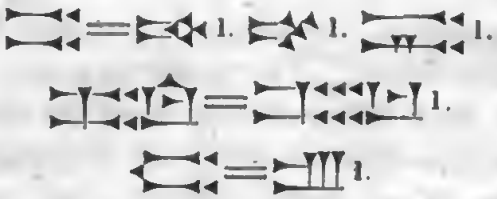

13.

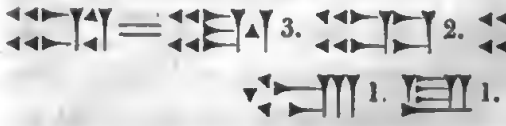

Ici nous voyons encore la terminaison du nom de Darius, , paraître comme équivalent d'un autre signe. Comme l'exemple est unique, c'est peut-être une erreur.

Digitized by Google

Trois fois le type a pour équivalent un groupe qui contient le *d*, tel qu'il est fait dans les inscriptions trilingues; mais la variante la plus intéressante, quoique unique, est le signe , qui, à Khorsabad, précède les noms de villes. En effet, ce n'est qu'une simple variété de forme du groupe , dont j'ai parlé au commencement de ce mémoire. L'une et l'autre forme s'emploient indifféremment dans mes inscriptions, et sont toutes les deux très-fréquemment remplacées par le caractère . Lorsque je parlerai de ces derniers groupes, je dirai ce que j'en pense.

14.

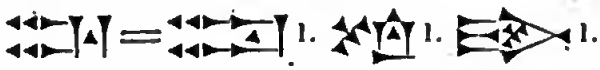

Ce type me paraît n'être qu'une simple variété de forme du précédent.

15.

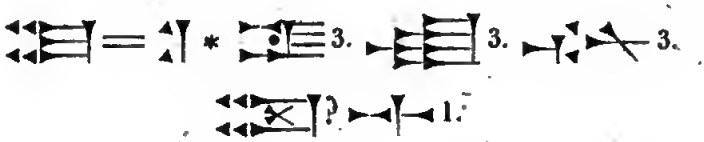

La première variante de ce type est tellement fréquente, qu'on peut assurer qu'il a été indifférent de s'en servir ou de se servir du type lui-même; les autres variantes, quoique moins usitées, n'en sont pas moins certaines, car leur forme est trop différente

pour avoir pu être une source d'erreur. Je dois, d'ailleurs, dire, une fois pour toutes, que les nombres indiquent seulement combien de fois j'ai trouvé un signe substitué à un autre dans un très-petit nombre d'inscriptions; il ne faut pas du tout en conclure que je n'aie vu à Khorsabad tel signe, , par exemple, que trois fois. Bien loin de là, il y a des inscriptions où ce signe est très-commun, et alors jamais on ne rencontre le type ; mais beaucoup de ces inscriptions, différant par leur contenu, ne sont pas strictement comparables à d'autres, et je n'ai voulu baser mon catalogue que sur des exemples indubitables, sur des textes dans lesquels le contenu, les mots, étant évidemment identiques, un groupe se trouvait remplacé par un autre.

Le signe se voit fréquemment dans les inscriptions trilingues, mais avec une forme un peu différente, . Il me paraît certain cependant que ces groupes sont identiques; d'abord, j'ai rencontré à Khorsabad la forme persépolitaine; et si je ne l'ai pas indiquée comme variante, c'est parce que je ne l'ai pas trouvée dans des inscriptions strictement comparables. Dans beaucoup d'autres caractères, d'ailleurs, usités dans les inscriptions trilingues, on a employé quatre clous horizontaux là où à Khorsabad on n'en mettait que trois. On voit au lieu de ; au lieu de , etc. Enfin, les deux groupes ont chacun une variante à peu près identique; on trouve à Khorsabad

et l'on trouve à Persépolis

(Comparez Westergaard, pl. XIV, l. 5, 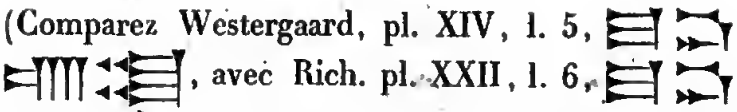 , avec Rich. pl. XXII, l. 6, .)

Le groupe manque dans les inscriptions de Van, où il est remplacé par son équivalent .

Comme ce caractère se rencontre souvent à la fin des lignes, il est probable qu'il forme la terminaison de beaucoup de mots.

On est naturellement tenté de décomposer ce groupe en deux portions, dont la première serait une voyelle, , et la seconde, la lettre *m*, telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd. Je crois cependant que, dans ces sortes de recherches, il ne faut pas se fier à ces ressemblances. D'abord, les écritures cunéiformes persane et médique nous prouvent qu'aucune règle n'a été suivie dans la composition des caractères; on voit des groupes très-dissemblables représenter des sons très-rapprochés, *et vice versa*. La même chose a évidemment lieu dans l'écriture assyrienne; car certainement on ne peut trouver la moindre analogie entre les divers groupes qui représentent la lettre *r*, par exemple, comme l'a déjà vu M. Löwenstern. Il a

dit, avec raison, que les signes , , , sont des *r*, et je puis en ajouter d'autres, , , . Au contraire, le groupe , très-voisin de quelques-unes de ces formes, représente probablement l'*y* dans le nom de Darius, comme l'a dit depuis longtemps M. Burnouf, dans son Mémoire sur les inscriptions de Hamadan. Je ne l'ai vu qu'une fois remplacer , et la ressemblance des groupes rend cet unique exemple très-douteux.

Je pourrais donner avec certitude la valeur du caractère , si je possédais l'inscription de Bisitoun; je sais, en effet, qu'on y trouve l'équivalent, . M. Rawlinson m'a envoyé trois courtes lignes, comme échantillon de l'écriture assyrienne de cette inscription, et dans ces trois lignes se trouve un nom propre indiqué, comme à Persépolis, par un trait perpendiculaire, . Depuis la publication du mémoire de M. Rawlinson, j'ai cherché, parmi les noms propres, celui qui pouvait se rapporter à cette inscription. Je ne puis faire que des conjectures; mais il m'a semblé que ces trois lignes devaient être la traduction assyrienne de la légende du mage Gomatès. En voici la première ligne :

Les trois premiers groupes sont, comme à Persépolis, le pronom démonstratif. Le premier, après le clou perpendiculaire, serait un *g*, et cette valeur s'ac-

corde bien avec la lecture probable de deux noms de pays, à Nakchi Roustâm. L'*m* est telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd, et il en résulte la valeur de *t* ou *th* pour le signe et, par conséquent, pour son équivalent . M. Rawlinson seul peut dire si cette lecture est juste, puisque, seul, il connaît la place de ces trois lignes dans l'original.

Le groupe et presque tous ses équivalents se voient dans la grande inscription de Londres. Le type y présente deux formes: et .

16.

1. 1. 1.

17.

2.

18.

3. 1. 2.

Il me semble que les divers paragraphes précédents montrent que le nombre des petits coins, ◂, était à peu près arbitraire. Quant à la valeur à attribuer à ces assemblages de coins, quel que soit leur arrangement ou leur nombre, elle me paraît assez difficile à déterminer. La terminaison du nom de Darius, dans les inscriptions trilingues, porte à

donner au groupe la valeur de la voyelle *ou;* mais cette détermination ne me paraît rien moins que certaine; rien n'indique en effet que le signe final du nom de Darius, , soit composé de deux portions distinctes, et c'est peut-être un caractère unique, comme le groupe . Pour moi, j'aimerais mieux faire de ces coins le signe d'une aspiration, plus ou moins forte, selon leur nombre, et modifiant les caractères auxquels ils se joignent. Je me fonde sur la fréquence de ce groupe à la fin des lignes, et par conséquent à la fin des mots dans les inscriptions de Van; il s'y rencontre en effet très-souvent, mais il affecte toujours une des formes usitées à Khorsabad, . Quelle que soit la nature de la langue assyrienne, qu'on lui attribue une origine sémitique ou indienne, il est impossible d'admettre que les mots de cette langue aient pu être aussi souvent terminés par la voyelle *ou;* l'aspiration, au contraire, est une finale très-usitée dans ces deux classes de langues.

Je dois cependant faire remarquer que, dans les inscriptions de Khorsabad et de Persépolis, le groupe n'est jamais isolé, mais se présente toujours uni à d'autres caractères; aussi ne se trouve-t-il jamais seul à la fin des lignes, comme à Van. Cela peut tenir à une différence dans les langues employées dans les inscriptions de ces localités.

19.

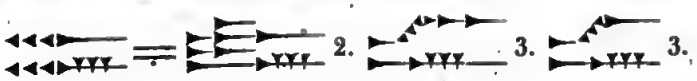

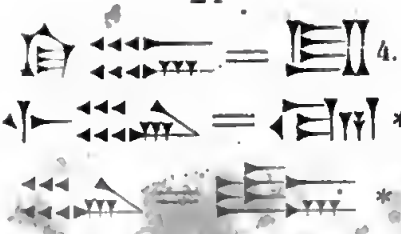

La comparaison de ce type avec sa première variante prouve que les six coins peuvent être représentés par six clous horizontaux . Le paragraphe suivant en montrera encore un exemple, et il s'en présentera d'autres par la suite.

Il se pourrait qu'il y eût une différence entre les groupes et ; car on voit, par les exemples ajoutés, que le second se montre beaucoup plus souvent que le premier comme équivalent de ; mais, avant de discuter ce qui a rapport au groupe , je dois donner les variantes d'un de ses équivalents, .

20.

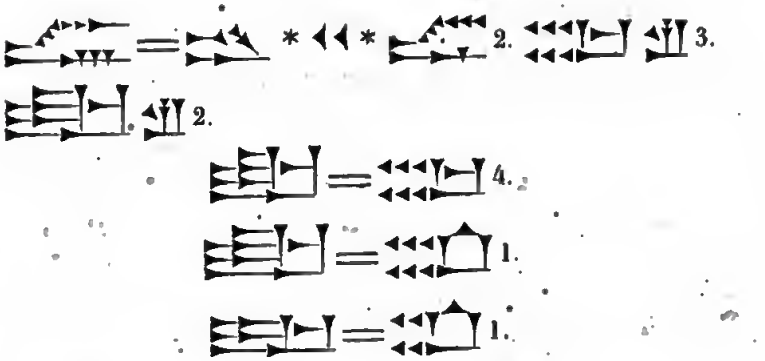

Le groupe , très-remarquable par sa com-

plication et par la valeur qu'il me paraît avoir, se rencontre plusieurs fois au commencement de la plupart des inscriptions de Khorsabad, et chaque fois il est suivi de quelques signes qui paraissent être des épithètes; cette espèce de série est même précédée du trait perpendiculaire ▼ qui, à Persépolis, indique les noms propres. Dans le courant des inscriptions, au contraire, le groupe dont je parle se présente rarement, et cette inégale distribution porterait seule à croire que ce n'est pas un signe usité comme lettre. En effet, la première et très-certaine variante ed ce caractère, , est presque entièrement semblable au monogramme , qui, dans les inscriptions trilingues de Persépolis, Van et Hamadan, représente certainement le mot *roi*. La ressemblance est d'autant plus frappante, qu'à Khorsabad même le caractère est très-souvent figuré ainsi ; dans cette forme, l'inclinaison du clou inférieur rappelle encore plus la forme persépolitaine, et pour qu'il y eût identité, il suffirait de reporter un peu plus en haut les deux clous horizontaux.

Voilà donc déjà une raison de croire que le signe et son équivalent représentent le mot *roi;* mais il y a plus : dans nos inscriptions, ce caractère est plusieurs fois remplacé par un assemblage de trois autres, dont le dernier est certainement un *r*, ; or, si l'on jette les yeux sur les inscriptions qui entourent les fenêtres à Persépolis (Westergaard, pl. XVI, L.), on verra que le

nom de Darius n'y est pas suivi du monogramme qui, dans toutes les autres inscriptions de cette localité, représente le mot *roi*. A la place où il devrait se trouver, on remarque trois caractères, dont le dernier, comme à Khorsabad, est sûrement un *r*. ; les deux premiers ressemblent certainement aussi beaucoup à ceux qui précèdent l'*r* dans mes inscriptions. Que l'on compare, en effet, les trois signes qui, à Khorsabad, remplacent , savoir :

avec les signes

substitués, à Persépolis, au monogramme, on verra que le nombre des coins est le même de part et d'autre. Dans le second signe de Khorsabad, il suffirait de reporter en dehors le clou intérieur, pour lui donner une similitude parfaite avec le groupe correspondant de Persépolis; enfin, les caractères terminaux sont des homophones indubitables. Mais veut-on une analogie de plus pour prouver que les signes du milieu et , qui diffèrent le plus, sont en réalité les mêmes? Je prierai de remarquer que les variantes du numéro 21 établissent que les formes et se substituent l'une à l'autre. Voilà donc déjà le clou intérieur reporté à l'extérieur; de plus, cette espèce d'encadrement , très-commun à

Khorsabad, ne se rencontre pas à Persépolis, où, dans tous les groupes qu'il contribue à former, il prend la figure . Ainsi, on trouve à Khorsabad

et

et à Persépolis

et .

En définitive donc, la forme équivaut, d'une part, à , et de l'autre, à : donc, le persépolitain équivaut au ninivite .

Telles sont les raisons sur lesquelles je me fonde pour rapprocher les deux mots dont je viens de parler; on ne peut croire que dans les inscriptions des fenêtres, à Persépolis, on ait constamment omis le titre royal, et il est au contraire très-probable qu'on l'a exprimé; il a donc dû être représenté par les trois caractères qui suivent le nom propre; et de leur ressemblance avec ceux qui remplacent, à Khorsabad, le groupe , j'en conclus que celui-ci est un monogramme représentant l'idée de *roi*.

Mais quelle valeur doit-on donner à ces caractères dont un seul, l'*r*, est bien connu? Faut-il y chercher un mot chaldéen, par exemple מרא? Faut-il emprunter le سر des Persans? Faut-il remonter jusqu'au zend, et chercher dans ces caractères la racine du mot *ahura*, qui, selon M. Burnouf, a pu avoir le

sens de seigneur? C'est ce que je n'oserais décider. Cependant, si l'on me permet d'exprimer mon opinion, je penche vers cette dernière manière de voir, me fondant sur quelques raisons que je vais livrer à l'appréciation du lecteur.

Pour voir dans les trois signes le mot chaldéen *mara*, il faudrait donner aux deux premiers la valeur de l'*m*. Or, je ne les ai jamais vus paraître comme équivalents de cette lettre telle qu'elle nous est donnée par le nom d'Ormuzd; ce serait donc tout à fait arbitrairement qu'on leur en attribuerait le son. Il n'y a non plus aucun indice qui puisse nous conduire à faire une *s* des signes , et, par conséquent, nous ne pouvons avoir aucune raison de chercher dans le mot en question le mot *ser*. Au contraire, il me semble que le second signe est la voyelle *ou*. Dans les inscriptions trilingues, en effet, à la place où la voyelle *ou* doit se trouver dans le nom d'Ormuzd, on remarque le signe , et il est naturel de donner à celui-ci la valeur de cette voyelle. Maintenant, si on fait attention aux différentes formes de la lettre *r* dans ces inscriptions, on verra que cette lettre est souvent faite ainsi , au lieu de . Or,

entre et ,

il y a précisément la même différence qu'entre

et .

Si donc, malgré cette différence, les deux pre-

miers caractères sont identiques, il y a toute raison de croire que les deux derniers le sont aussi, et qu'ils représentent également le son *ou* que nous devons trouver à cette place dans le nom d'Ormuzd.

Si ce raisonnement est juste, [illegible] représenterait la syllabe *our*, et en donnant aux six coins qui précèdent la valeur d'une aspiration forte, il résulterait des trois signes [illegible] le mot *hour* ou *khour*, dont l'analogie avec *ahura*, d'une part, et *khour*, *soleil*, de l'autre, est également évidente. Je prie, au reste, les lecteurs de croire que je donne cette supposition avec beaucoup de méfiance, bien persuadé que nous n'aurons l'espoir d'arriver à des résultats certains, que quand nous posséderons l'inscription de Bisitoun.

On a vu, dans le paragraphe 20, que notre monogramme [illegible] est quelquefois représenté par [illegible]. Cela n'infirme en rien la supposition que je viens de faire; car le signe [illegible], malgré sa ressemblance avec la lettre *n*, qu'on peut déduire du nom d'Achéménide, ne paraît cependant pas en être l'équivalent. Je n'ai jamais rencontré qu'une fois ces deux signes à la place l'un de l'autre, et leur grande ressemblance peut avoir causé une erreur. Au contraire, dans le système communément appelé médique, le signe [illegible] est, selon M. Westergaard, une des formes de l'*r*, ou plutôt une des syllabes qui contiennent cette lettre. J'ai moi-même trouvé deux fois dans mes inscriptions

Si [illegible] représentait la lettre *n*, on ne pourrait comprendre son absence, qui s'explique, au contraire, si ce caractère était employé comme redoublement d'un *r* précédent. En suivant ces indices, on arrive à conclure que [illegible] représentent les lettres *khr*, au lieu de *khour* que donnent, selon moi, [illegible]. Rien ne s'oppose donc à ce que le monogramme [illegible] serve également à représenter les deux assemblages de signes.

Je passe à la seconde variante de ce monogramme, savoir : [illegible]; elle est très-fréquente et très-certaine ; mais ce qui la rend surtout remarquable, c'est que, dans les inscriptions trilingues, elle se présente à la place des deux signes [illegible] dans le nom d'Achéménide. Rien ne semble donc plus naturel que de lui donner la valeur *n*, puisqu'un de ces deux signes, et, d'après l'opinion commune, le premier, doit représenter cette lettre. Ce serait cependant, selon moi, une erreur, et je regarde ces deux coins comme une abréviation. Nous voyons qu'ils se substituent très-fréquemment à un monogramme représentant lui-même trois caractères, dont l'un a certainement le son *r*. J'ai aussi rencontré plusieurs fois ces deux coins comme équivalent de la lettre *m* [illegible], telle qu'on peut la déduire du nom d'Ormuzd; il peut donc y avoir des doutes légitimes sur la valeur qu'on leur attribuerait en la déduisant de leur substitution à l'*n* d'Achéménide.

Cependant, comme mon but est moins de faire connaître mon opinion, que de faciliter les recherches des autres, je ne dois pas cacher que, dans les inscriptions des fenêtres de Persépolis, on peut voir un *n* dans le groupe , et persister, en conséquence, à chercher cette lettre dans le terme, quel qu'il soit, qui a dû signifier *roi* chez les Assyriens. Cela confirmerait alors cette valeur de *n* pour les deux coins , puisqu'il ne serait pas étrange de les voir remplacer un groupe qui contiendrait cette lettre. On pourrait même appuyer cette manière de voir sur les mots *narpa* et *naqa*, qui, dans la partie zend de quelques inscriptions, remplacent le mot *roi* ordinaire.

Moi-même je regrette de ne pouvoir me ranger à cette opinion, qui aurait pour moi l'avantage de me donner le nom de Ninive, écrit ainsi :

Je rencontre, en effet, souvent ce nom dans mes inscriptions, et toujours précédé du signe indicatif des villes ou pays, ou . On trouve même , ce qui signifierait *roi de Ninive*. Le caractère , à en juger même par les inscriptions trilingues, est un équivalent du signe considéré comme l'*n* d'Achéménide. En lui donnant le son *nou*, et aux deux coins le son *ni*, on aurait *ninou;* puis viendrait une terminaison aspirée *ah*, et l'on obtiendrait ainsi exactement le nom de Ninive,

tel qu'il s'écrit et se prononce encore aujourd'hui. Je dois faire remarquer que la terminaison , pour des noms de pays ou de villes, est assez commune, soit dans les inscriptions trilingues, soit dans celles de Khorsabad.

Je laisse à d'autres le soin de décider entre ces deux opinions; mais peut-être serait-il possible de les concilier, en admettant qu'il y ait eu, chez les Assyriens, deux mots signifiant *roi*, comme cela a eu lieu chez les Persans.

Je n'ai jamais remarqué dans les inscriptions de Van le monogramme , ni son équivalent ; je n'y ai pas remarqué non plus le monogramme usité à Persépolis, pas même après les séries de signes, précédées du trait perpendiculaire , qui indique les noms propres. Il n'en est pas de même des deux coins ; on les trouve dans ces inscriptions, et, entre autres, une fois après un nom propre. (Planches de Schulz, n° XLII, lig. 12.) On les rencontre aussi deux fois répétés et suivis du signe du pluriel (*ibid.* n° XXXVIII, lig. 7), ce qui répondrait à la formule « roi des rois, » le mot *roi* étant représenté par , au lieu de l'être par le monogramme ordinaire de Persépolis. Enfin, on voit presque toujours, au commencement des inscriptions de Khorsabad, le monogramme , suivi des deux caractères , et il en est de même, à Van, pour les deux coins . (Voyez, pour exemple, le numéro XXVII, A, lig. 5.) Ces divers indices don-

nent lieu de croire que, dans les inscriptions assyriennes trouvées en Arménie, le rôle du signe 𒄀𒄀 a été le même que dans celles de Ninive.

Je dois dire enfin que j'ai reçu de M. Layard la copie d'une des inscriptions que les fouilles exécutées dans le monticule de Nemroud lui ont fait découvrir. Cela m'a donné l'occasion de voir que les deux coins y étaient employés comme à Khorsabad et suivis des mêmes signes que je considère comme des épithètes. Ainsi, au commencement de cette inscription de Nemroud, on remarque 𒄀𒄀 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹, de même que dans mes inscriptions et dans celles de Schulz.

21.

𒁹 = 𒁹 * 𒁹𒁹𒁹 3. 𒁹𒁹𒁹 1. 𒁹𒁹𒁹 1. 𒁹𒁹𒁹 1.

𒁹 1. 𒁹 * 𒁹𒁹 ? (𒁹𒁹𒁹 𒁹) 1.

𒁹 = 𒁹𒁹𒁹 𒁹 1.

Les équivalents 𒁹 et 𒁹 ne sont évidemment que des formes un peu différentes du type 𒁹; elles proviennent de la position du coin oblique à une extrémité ou à l'autre du clou perpendiculaire. La première variante 𒁹 est extrêmement fréquente; il est, je crois, permis d'assurer qu'elle est composée d'abord du type 𒁹, dont le coin incliné est représenté par le clou inférieur le plus long, 𒁹, puis de trois clous horizontaux ajoutés à ce type. On trouve, en effet, le caractère 𒁹, figuré ainsi

, forme qui démontre bien l'indépendance des deux portions qui, selon moi, entrent dans sa composition. Ce n'est pas le seul cas où j'aie remarqué l'adjonction arbitraire de trois clous horizontaux à un groupe ordinairement plus simple; le caractère nous en fournira un autre exemple; car, dans quelques-unes de mes inscriptions, il est constamment fait ainsi, , ce qui, comme je le dirai, m'a conduit à le retrouver dans l'écriture babylonienne.

Le type est un caractère très-fréquemment final dans mes inscriptions, et il en est de même de son équivalent . Au contraire, on ne le trouve pas à la fin des lignes dans les inscriptions assyriennes de Van, quoiqu'il se rencontre dans leur intérieur. Je n'ai pas vu dans ces mêmes inscriptions le signe , du moins sous cette forme complète; mais il est possible qu'il y soit remplacé par un autre qui en diffère peu, , et que je n'ai pas vu à Khorsabad.

Dans les inscriptions babyloniennes, le type se rencontre; quant à son équivalent , au contraire de ce qui a lieu pour ce même signe à Van, il semble être augmenté d'un clou horizontal; on y voit au lieu de . C'est le cas, au reste, pour d'autres caractères; ainsi, dans la grande inscription de la compagnie des Indes, on a au lieu de .

A Persépolis, on trouve les deux formes ◁𐏑 et 𐏑𐏑𐏑; mais celle-ci est plus fréquente et quelquefois modifiée. On n'a qu'à remarquer, en effet, dans les inscriptions trilingues, le mot qui doit signifier *protéger* 𐏑𐏑𐏑 𐏑𐏑𐏑 𐏑𐏑𐏑 𐏑𐏑𐏑; on verra que quelquefois il a pour finale 𐏑𐏑𐏑 (Westergaard, pl. XIV, lig. 19), et d'autres fois 𐏑𐏑𐏑 (*id.* pl. XVII, lig. 9). ces mêmes formes se voient aussi dans les planches de Rich. Je reviendrai sur ce sujet lorsque je parlerai du signe 𐏑𐏑𐏑 lui-même et de ses variantes.

22.

◁𐏑— = ◁𐏑? ◁𐏑—? ◁𐏑—? 𐏑𐏑𐏑 1. 𐏑— *

Comme on le sait, le caractère que j'ai pris pour type se rencontre plusieurs fois dans le nom de Xerxès. Toutes les variantes marquées d'un point d'interrogation sont assez fréquentes, surtout la seconde ◁𐏑—; mais, comme la forme en est très-semblable à celle du type, la substitution peut avoir été causée par une erreur; aussi, pour qu'on puisse bien comprendre à quelle difficulté donne lieu la variante ◁𐏑—, je dois d'abord donner les équivalents de celle-ci.

23.

◁𐏑— = 𐏑𐏑𐏑 4. 𐏑𐏑𐏑 2. 𐏑𐏑𐏑 1. ◁𐏑 2. 𐏑— 1. 𐏑— 1.
𐏑𐏑𐏑 𐏑𐏑𐏑 1.

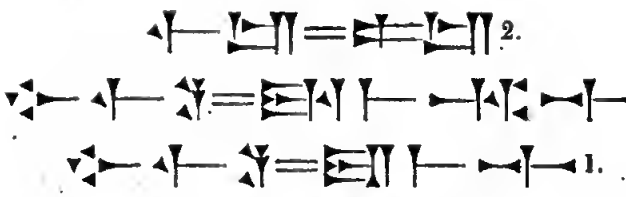

Le type a, comme on le voit, quelques variantes, , , , qui ne sont peut-être dues qu'à des fautes; mais nous le voyons paraître quatre fois comme équivalent du caractère , auquel on se croit fondé à donner la valeur de *n*, puisqu'on trouve un signe presque semblable dans le nom d'Achéménide. L'équivalence de ce type avec le caractère précédent , qui se rencontre dans le nom de Xerxès, était un fait si difficile à concilier avec sa substitution au caractère , que j'ai dû m'assurer avec soin de ce dernier fait. Les exemples en sont certains, car ils se trouvent dans des inscriptions d'une conservation admirable et dont j'ai des empreintes parfaites. On serait donc conduit, par ces exemples, à donner au signe la valeur de *n* ou une valeur approchante, et l'on peut même trouver, dans le système médique, une analogie qui vient à l'appui de cette détermination. Dans ce système, le son *ni* est, selon M. Westergaard, représenté par le signe , qui ne s'éloigne certainement pas beaucoup du nôtre. D'un autre côté, cette lettre *n* ne peut faire partie du nom de Xerxès, et cependant les exemples de substitué à sont fréquents. Cette double équivalence

nous conduit donc à donner au caractère ◁⊢— deux valeurs inconciliables.

D'où cette difficulté peut-elle provenir? Il est permis de l'attribuer à la confusion possible de deux signes comme ◁⊢— et ◁⊢►—, dont la forme serait presque semblable, quoique la valeur en fût très-différente. J'ai trouvé, en effet, le caractère ◁⊢— très-souvent figuré ainsi ◁⊢►—; la tête du clou horizontal commence à paraître, et le graveur n'aurait eu qu'à la séparer un peu du clou perpendiculaire pour obtenir le signe ◁⊢►—. Sans doute, on peut trouver singulier que des sons aussi différents que *n* et *ch* aient été représentés par des lettres presque semblables; mais il y a d'autres exemples de ce cas, et l'on en trouve même dans le système médique, et précisément pour les mêmes sons: dans cette écriture, en effet, les sons *ni* et *chi* sont respectivement représentés par ◁⊢— et ◁⊢►—.

Si l'on n'admet pas la confusion possible de nos deux caractères, il faut renoncer aux lectures les plus naturelles des noms de Xerxès et d'Achéménide, et les lettres ⊢⊢ et ◁⊢►— ne peuvent plus être les lettres *n* et *ch;* il faut alors en faire des voyelles ou des aspirations, seules articulations qui puissent se rencontrer à la fois dans ces deux noms. Cette opinion, je l'avoue, paraîtra peu probable, mais c'est cependant celle vers laquelle je penche; je crois que les noms d'Achéménès et de Xerxès ont été mal lus, et que les signes ⊢⊢ et ◁⊢►— n'ont pas les va-

leurs de *n* et de *ch*, mais que ce sont des voyelles simples ou aspirées. C'est, selon moi, la seule manière d'expliquer la présence de ce signe au commencement du nom d'Artaxerxe.

Le signe a un autre équivalent remarquable; je l'ai trouvé deux fois substitué au caractère , qui termine le nom d'Hystaspe. Cette substitution me paraît inconciliable avec la valeur de *n* ou de *ch*, qu'on peut déduire, soit de sa ressemblance avec le de Xerxès, soit de son équivalence à l'*n* d'Achéménide. J'ai donné les deux exemples de la substitution de à pour qu'on puisse en juger.

Dans la troisième colonne des inscriptions trilingues, à Persépolis et à Van, je n'ai vu que le signe et jamais ; il en est de même dans les inscriptions purement assyriennes de Van. Dans l'écriture de Ninive, j'ai remarqué que le signe était assez souvent supprimé, et cette particularité existe aussi dans les inscriptions trilingues. On en a un exemple dans le mot ou (West. Pl. XIV, lig. 7), et (*Id.* Pl. XIII, lig. 3). On peut voir dans ce fait un nouveau motif de croire que ce signe n'est pas une consonne, mais une voyelle ou une aspiration.

Dans ces mêmes inscriptions trilingues, on remarque un assemblage assez fréquent, , dans la composition duquel entre notre signe .

Dans l'analyse que j'ai faite du contenu de ces inscriptions, il m'a semblé que, partout où elle se rencontre, cette réunion de signes paraissait jouer le rôle du pronom conjonctif, *qui, lequel*. Si l'on démontrait que le signe ◁⊢ a réellement la valeur du *ch*, il serait très-facile de trouver, dans l'assemblage en question, le pronom relatif des hébreux, אשר; car j'ai quelques substitutions propres à faire supposer que le second signe ⊢⊤⊣ est lui-même une des formes déjà si nombreuses de l'*r*. Ce qui me semble certain, c'est que, dans les inscriptions de Ninive, l'assemblage dont je parle est représenté par ◁⊢—⊢⊤⊣ ou par ◁⊢—⊢⊤⊣, la première forme étant la plus usitée. Or, dans mes inscriptions, ces deux lettres réunies ont certainement une fonction qui permet de les supprimer dans la contexture de la phrase, puisque cela a été souvent fait. D'autres fois, ces deux lettres sont représentées par le seul signe ◁, dont M. Westergaard fait, dans l'écriture médique, un *ou*, et il est facile de concevoir que dans beaucoup de cas, sans altérer le sens, on ait pu lier deux idées par la simple conjonction *ou*, ו, au lieu de les lier par le pronom relatif. Cela expliquerait très-bien la substitution du coin ◁ au groupe ◁⊢—⊢⊤⊣.

Le même assemblage a été employé dans l'écriture babylonienne; on le voit souvent, dans la grande inscription de la Compagnie des Indes, fait exactement comme dans la troisième colonne des inscrip-

tions trilingues. Il existe aussi sur la pierre de Michaud.

24.

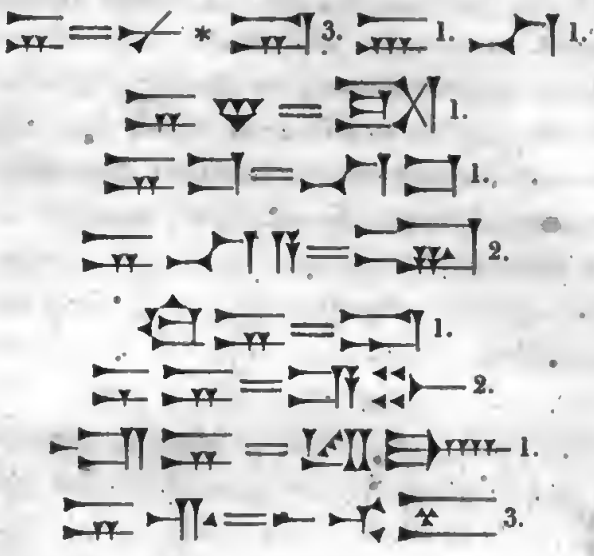

25.

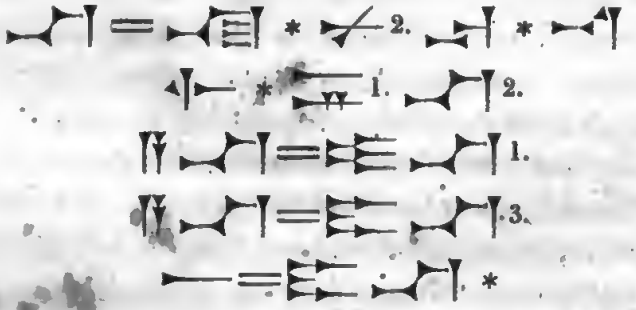

Je mets ces deux paragraphes à la suite l'un de l'autre parce qu'ils doivent être discutés ensemble.

Sauf l'inclinaison du clou horizontal supérieur, le type est tout à fait semblable au signe qui,

dans le nom d'Achéménide, semble représenter la lettre *n*. La forme conduirait donc seule à donner cette même valeur *n* à notre signe ; mais on arrive, par une voie indirecte, à rendre cette détermination encore plus probable.

Il faut d'abord remarquer que est un équivalent de ; je n'en puis, il est vrai, donner qu'un seul exemple direct; mais une double équivalence vient à l'appui de cet unique exemple :
On a d'une part

et de l'autre

donc . Ceci posé, il me reste à faire voir que le groupe peut avoir lui-même la valeur de la nasale *n*, pour confirmer au caractère cette même attribution déjà déduite de sa ressemblance avec l'*n* d'Achéménide.

On sait, par les travaux de MM. Westergaard et Rawlinson, que dans les écritures cunéiformes persane et médique, une des formes de l'*n* est , qui se rapproche déjà beaucoup de notre signe , et encore plus de ses variétés , etc. que l'on trouve, soit dans mes inscriptions, soit dans les inscriptions trilingues. A ces ressemblances de forme se joint l'exemple d'un équivalent commun aux deux signes. On vient de voir, en effet, que peut être remplacé par ; et il en est de même pour le signe dans les inscriptions tri-

lingues. Le verbe *creavit* y est en effet écrit tantôt

(Rich, tab. XVIII, lig. 1),

tantôt

(Schulz, tab. VII, lig. 4).

Cet exemple prouve l'équivalence de et de ; nous avons, en conséquence, cette double identité :

=

=

donc = , comme cela résultait de la simple ressemblance de forme. Cette discussion me semble conduire à trois conséquences :

1° Le signe est un équivalent certain de , caractère très-semblable lui-même à la lettre *n* du nom propre Achéménide;

2° est également semblable à une autre forme de la lettre *n*, empruntée aux écritures médique ou persane;

3° Ce double rapprochement confirme la valeur de *n* pour les deux signes équivalents et .

Si ces raisonnements étaient justes, il en résulterait quelques conséquences curieuses. J'obtiendrais d'abord la lecture d'un des pronoms de la troisième personne dans la langue assyrienne. En analysant les inscriptions trilingues, j'ai remarqué un groupe de deux signes , qui, presque partout, commence des membres de phrases et m'a paru avoir le sens de *lui* ou *il*. En donnant au signe le son *n*,

on obtiendrait *án* ou *han*, הן, ce qui serait presque exactement le pronom syriaque.

Il faut remarquer que ce mot [illegible], très-commun dans mes inscriptions, est tellement un mot à part, qu'il est très-souvent représenté par une abréviation, un clou horizontal [illegible]; ce groupe est souvent aussi remplacé par [illegible] ou [illegible], dont la première partie [illegible] est très-probablement une voyelle ou une aspiration, comme je le montrerai. Rien n'est plus fréquent que la substitution du clou horizontal [illegible] à ces groupes, que je considère comme le pronom de la troisième personne.

Il y a plus, on sait que dans les inscriptions trilingues, après l'invocation ordinaire, le roi parle à la première personne; or, à cette même place où nous devons trouver dans la colonne assyrienne le mot *ego*, nous voyons [illegible]. Le dernier de ces trois caractères est tout à fait semblable au caractère initial du nom de Cyrus, et il devient alors bien facile de voir dans notre mot le pronom hébreu de la première personne אנכי. Cette coïncidence est certainement curieuse.

Enfin, le mot *homme*, autant qu'on peut le séparer de ce qui l'entoure, est écrit de deux manières; quelquefois un seul caractère [illegible], suivi du signe du pluriel [illegible], le représente (Rich, tab. XXII, l. 3); quelquefois il y en a deux, et enfin on en rencontre trois [illegible]. En donnant à ce

dernier signe le son *ch*, on obtiendrait pour le mot *homme* le mot assyrien *ich* ou *anich*, très-semblable à la racine sémitique. M. Löwenstern a déjà remarqué ces deux faits, mais il croit pouvoir tirer le même mot *anoch* d'une autre forme du mot *homme*, qui se rencontre également dans les inscriptions trilingues. Mon intention n'est pas de critiquer son travail, et je me bornerai à faire observer que l'attribution du son *ch* au caractère final de cette autre forme du mot homme, aurait pour conséquence de forcer cet auteur à abandonner sa lecture actuelle du nom de Xerxès. C'est ce que je démontrerai en parlant du caractère , et je ferai voir en même temps combien, avec nos moyens actuels, l'analyse de ce nom propre est difficile.

Toutes les suppositions que je viens de faire sont bien séduisantes; mais il ne faut pas oublier que ce sont de pures suppositions, et je ne les ai exposées que pour recueillir les moindres indices; je n'en suis pas moins disposé à croire que les signes , et sont des voyelles, et j'espère pouvoir le démontrer. Mais, pour le moment, revenons aux faits matériels.

Ces trois derniers caractères se trouvent, comme je l'ai dit, dans les inscriptions trilingues; dans l'écriture babylonienne, on ne trouve pas le signe . Quant au signe , je crois l'y voir souvent, mais modifié ainsi , forme qui a une analogie évidente avec ma variante . Je doute

d'autant moins de la justesse de ce rapprochement, que, dans l'inscription de la Compagnie des Indes, on voit à chaque instant ce signe babylonien associé aux caractères [illegible] et [illegible], comme cela a lieu dans mes inscriptions, pour [illegible], ou son équivalent [illegible]. Je retrouve donc dans cette inscription ce que je regarde comme le pronom de la troisième personne, car les groupes babyloniens [illegible] ou [illegible], me semblent correspondre tout à fait aux groupes ninivites [illegible] ou [illegible].

Quant à l'écriture assyrienne de Van, c'est au contraire le signe [illegible] qui y manque, ce qui explique pourquoi les caractères [illegible] et [illegible] sont beaucoup plus fréquents que dans mes inscriptions. Je n'ai pas pu par conséquent y retrouver mon pronom ordinaire [illegible], mais il peut y être remplacé par le groupe [illegible], qui se rencontre souvent. Il ne faut pas, en effet, voir une différence réelle dans la forme du premier signe, car si à Van on trouve constamment [illegible], ce signe à Khorsabad se substitue indifféremment à [illegible]. Ces deux formes sont tout à fait équivalentes, comme le prouvent mille exemples.

Parmi les variantes du signe [illegible], il y en a une, [illegible], qui s'est présentée trois fois, mais qui, cependant, peut être due à une erreur; il est possible, en effet, que l'adjonction ou l'oubli de la portion [illegible] ait causé une substitution apparente de [illegible] à

; ce fait n'en mérite pas moins l'attention, car le caractère est la lettre initiale du nom d'Hystaspe; s'il était réellement équivalent à , il serait impossible de faire de celui-ci une *n*, et on serait au contraire porté à en faire une aspiration; aucune autre valeur, en effet, n'expliquerait l'équivalence de ce caractère avec l'initiale du nom d'Hystaspe, d'une part, et de l'autre avec un signe qui se trouve au milieu du nom de Xerxès, et au commencement de celui d'Artaxerxe.

Je n'ai rencontré qu'un cas de la substitution de à ; par conséquent, il y a tout lieu de l'attribuer à une erreur très-facile à commettre, la différence ne consistant que dans un seul clou.

J'ai ajouté quelques exemples de combinaisons dans lesquelles entre le signe , remplacées par d'autres caractères. Deux fois, par exemple, j'ai vu substitués à ; cela conduirait à rapprocher la valeur de de celle de , car le caractère qui précède est certainement un équivalent de , ainsi que de ou ; mais il ne serait pas prudent de se fier à ce rapprochement, car il s'agit peut-être, dans ce cas, d'un mot remplacé par un autre tout différent. A cette occasion, je dois faire une remarque que j'aurais dû faire dès le commencement de ce travail; c'est qu'on ne doit baser la certitude d'une équivalence que sur les cas où un seul signe en remplace fré-

quemment un autre, tout le reste, d'ailleurs, étant exactement semblable. Sans cette précaution, on s'exposerait à regarder comme équivalents des signes qui représenteraient en réalité d'autres mots, et non pas les mêmes sons; en changeant un mot dans une phrase, il peut y avoir équivalence pour le sens, la valeur phonétique des caractères étant cependant très-différente.

Une seule fois j'ai vu remplacé par ; je n'en ai pas moins noté ce fait, parce que souvent ce dernier signe remplace un groupe très-remarquable qui se trouve au commencement de toutes mes inscriptions; c'est . Le dernier de ces signes est certainement, comme nous l'avons vu, l'équivalent de ; par conséquent, il n'est pas étonnant de voir un seul et même signe remplacer à la fois les deux groupes et .

J'ai vu deux fois le signe en remplacer trois autres , et j'ai vérifié ce fait sur les empreintes, parce que, d'après les valeurs attribuées ci-dessus à ces derniers caractères, on est tenté d'y chercher le nom de Ninive, et de voir, par conséquent, une abréviation de ce nom dans le caractère ; dans aucun de ces deux cas, le prétendu nom n'est précédé du déterminatif ordinaire des villes ou .

26.

J'ai déjà dit que les signes et étaient tout à fait équivalents, et je ne reviendrai pas là-dessus. Deux fois seulement j'ai vu paraître à la place de ; je regarde en conséquence cette substitution comme douteuse et comme provenant d'une confusion possible entre les deux signes. Dans mes inscriptions, en effet, les deux coins obliques s'allongent souvent comme de véritables clous, et il devient alors facile de confondre avec ; quoi qu'il en soit, l'équivalence de avec est certaine, et par conséquent ce que l'on a regardé comme le nom de la Perse, dans l'inscription de Nakchi Roustam, ne peut être le nom de cette contrée; le voici : . Les deux premiers signes étant homophones, il faut y chercher un nom dont les deux premières lettres soient identiques ou tout au moins semblables, comme la Babylonie ou la Susiane, par exemple. Le second nom conviendrait mieux, car le signe ne peut être une *l*, mais bien plus probablement la voyelle *ou* avec ou sans aspiration. Le but de ce travail n'étant pas la détermination de la valeur des lettres, je ne veux rien décider au sujet de ce nom; mais je puis assu-

rer que si est un *b* il doit en être de même de .

J'ai fait remarquer l'équivalence du signe avec , et j'ai dit que ce dernier contenait le premier, plus trois clous horizontaux ajoutés. Il est singulier que soit dans le même cas relativement à sa variante ; il y a à peu près le même rapport entre

et ou

qu'entre

et ou .

Un rapport du même genre s'est montré, comme je l'ai dit, entre l'équivalence de

et .

et celle de

et .

J'appelle l'attention sur ces détails, parce que les cas où l'on peut apercevoir, dans la formation des caractères cunéiformes, quelque trace d'un système sont fort rares.

Le caractère se voit dans l'écriture assyrienne de Van aussi bien que dans celle de Babylone.

27.

= 1. 1.

28.

= 2. 2. 1. 1.

3. 2. 1.

1.

Je place à la suite l'un de l'autre les paragraphes 27 et 28, pour que le lecteur puisse voir que les signes et nous offrent la même difficulté que nous ont déjà présentée les signes et ; sont-ce des formes différentes d'un seul et même caractère, ou sont-ce des caractères différents en réalité, mais qu'une forme assez semblable a pu faire confondre souvent entre eux? Je n'ose rien décider, mais je suis porté à croire à une différence réelle entre et . Pour ces deux signes, la variante me paraît positivement provenir de l'oubli d'un coin oblique.

Dans l'écriture assyrienne de Van on trouve les caractères et ; dans celle des inscriptions trilingues, je ne trouve que l'équivalent ; enfin, dans l'écriture babylonienne, je vois, outre le signe , plusieurs caractères qui me semblent avoir beaucoup de rapport avec et ; mais je n'ai pas encore assez étudié cette écriture pour pouvoir affirmer l'identité des formes ninivite et babylonienne.

29.

* 3. 2. 1. 1.

2 1. 1. 1.

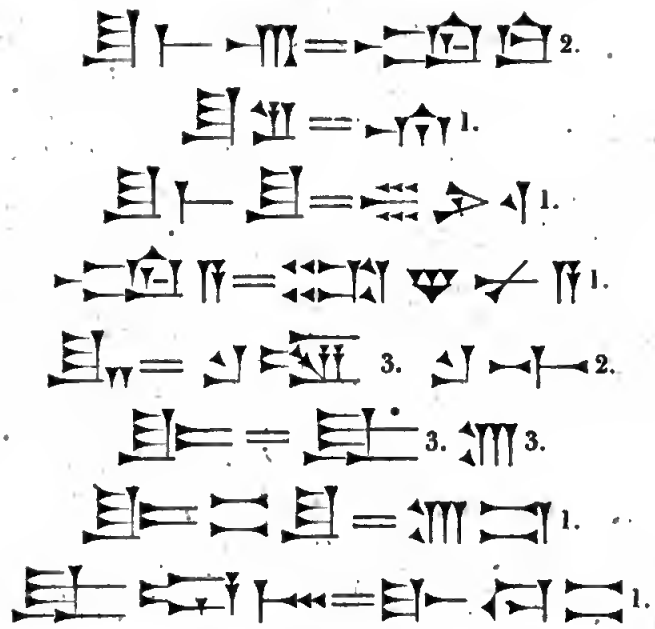

Rien n'est plus fréquent que l'échange de avec ou , et il ne peut y avoir de doute sur l'équivalence de ces signes; les formes et montrent d'ailleurs comment s'opère le passage de l'un à l'autre. Le caractère , au contraire, ne s'est présenté qu'une fois comme remplaçant de , et, en conséquence, j'attribue cet exemple à une confusion entre et .

Il ne peut y avoir de doute sur les cas dans lesquels est remplacé par ou ; mais il ne faut pas y voir, je crois, une équivalence réelle : en effet, les exemples que j'ai remarqués sont peut-être des abréviations d'un verbe très-usité et

qui se rencontre dans les inscriptions trilingues, c'est le verbe , dont la signification doit être *bâtir* ou *protéger*, selon la manière dont on analyse la partie assyrienne de ces inscriptions. Ce verbe se rencontre souvent dans les textes découverts à Khorsabad, et c'est dans cet assemblage de lettres seulement que j'ai vu à la place de ou de . Il semble, en effet, évident, qu'on a fait souvent usage d'abréviations dans les inscriptions assyriennes, et il est possible que le cas dont je parle en soit un exemple au lieu d'être un exemple d'une lettre substituée à une ou deux autres.

La forme est précisément celle sous laquelle notre caractère est quelquefois gravé à Persépolis. On en a un exemple dans ce même mot (Westergaard, tab. XIX, lig. 19). Quant aux équivalents et , ils sont trop différents de pour qu'on puisse soupçonner une erreur; mais, comme on le voit, ils sont très-rares. Le second est cependant remarquable, car c'est le *b* du système cunéiforme persan, et on en voit certainement le rapport avec la dernière lettre du nom d'Hystaspe , dans le système assyrien. En se fondant sur cet exemple de substitué à , on pourrait voir, dans ce dernier groupe, un *b* ou un *v*; il n'y aurait alors rien d'étonnant à ce.

qu'il parût comme équivalent de , qui est la première lettre du nom d'Hystaspe, et pourrait être un *v* (Vistaçpa). Je fais ce rapprochement sans y attacher aucune importance; le signe est trop fréquemment final pour avoir pu être un *b*. Pour moi, si la langue assyrienne est réellement une langue sémitique, je serais très-porté à faire du signe le pronom affixe de la troisième personne.

Dans les inscriptions de Van, le type ne se rencontre pas, à moins qu'il ne soit représenté par , ce qui est possible; les équivalents ou s'y trouvent. Dans l'écriture assyrienne de Persépolis, le signe est usité, et quelquefois, comme je l'ai dit, il est figuré ainsi , si ce n'est pas une erreur du copiste; on y voit aussi et . Dans l'écriture babylonienne, le caractère a un clou horizontal de plus , comme cela a lieu pour presque tous les signes babyloniens.

30.

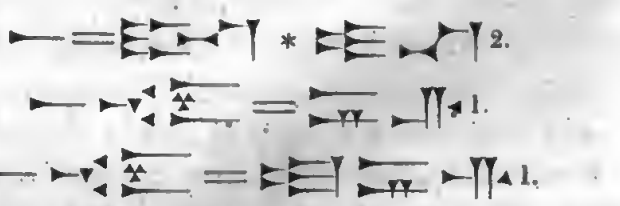

J'ai déjà fait remarquer que ce clou horizontal est une abréviation du groupe , que je crois être le pronom de la troisième personne. Je

l'ai vu seulement deux fois à la place de , mais cela vient probablement de ce que la première de ces deux formes est beaucoup plus fréquente que l'autre dans mes inscriptions. Ces deux groupes, malgré la différence du premier caractère, n'en sont pas moins équivalents, et je les ai vus plusieurs fois substitués l'un à l'autre. Beaucoup d'autres faits contribuent d'ailleurs à prouver qu'il n'y a aucune différence de valeur entre les deux dispositions et ; ainsi :

se substitue à ,

comme à

et à .

Dans l'écriture assyrienne de Persépolis, le clou horizontal remplace, comme dans mes inscriptions, le mot ; seulement, il faut remarquer qu'à Persépolis notre signe est presque toujours figuré ainsi . En comparant, par exemple, Rich, tab. XVIII, lig. 9, avec Westergaard, tab. XIV, lig. 16, on verra dans le premier

, etc.

et dans le second

, etc.

et l'on ne peut pas dire que les groupes qui diffèrent de part et d'autre appartiennent à des mots précédents et réellement différents, car ces mots

dans ces endroits, sont très-connus, et représentés chacun par des assemblages de caractères qui se retrouvent ailleurs. Dans le premier cas, c'est le verbe , et dans le second un verbe également connu, .

La même équivalence se remarque dans les inscriptions XXe de Rich et XIe de Schulz. A la ligne 15 de la première, on a

, etc.

et à la ligne 17 de la seconde

, etc.

Dans l'un et l'autre cas, également, les deux équivalents sont précédés de mots bien connus, en sorte que l'on est forcé d'admettre qu'ils en sont bien réellement séparés.

Je ne me souviens pas d'avoir vu le clou horizontal dans l'écriture assyrienne de Van, mais il a été employé dans celle de Babylone; il semble même qu'il y vient encore comme substitut de , mais je ne puis l'assurer.

Le signe dont je parle, , est, selon M. Westergaard, usité dans l'écriture cunéiforme médique comme marque de séparation ou comme signe indicatif de certains mots. Ne serait-il pas possible qu'il y jouât le même rôle que dans mes inscriptions?

31.

4. 2.

32.

J'ai peu d'observations à faire sur les deux paragraphes ci-dessus; seulement, le changement de forme qu'on remarque entre le type du numéro 32 et la seconde variante se retrouve dans un autre signe, , qui souvent est figuré ainsi, . Il y a certainement la même dégradation entre

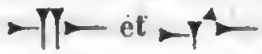

qu'entre

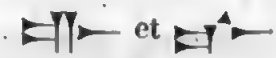

33.

Le signe n'a qu'une variante, mais elle est certaine. C'est un signe assez commun, surtout en composition, et il est pour nous intéressant parce qu'il fait partie du nom d'Ormuzd, dans les inscriptions trilingues. Il s'y trouve, en effet, à la place

où l'on doit s'attendre à trouver la voyelle *ou*, si on lit la première partie de ce nom *aour* ou *hour;* voilà donc déjà un motif assez plausible de donner cette valeur *ou* à notre signe ; mais il faut remarquer, en outre, que, dans le système cunéiforme persan, une des formes de la lettre *m* est très-voisine de celle du caractère dont nous parlons. Il y a peu de différence, en effet, entre et ; or il y a une affinité certaine entre les lettres *m*, *b*, *v*, *w*, *ou*, et elle était telle dans l'écriture cunéiforme médique, que le nom de la Médie était *Wada* au lieu de *Mada*. Une confusion pareille entre les mêmes lettres a déjà été reconnue par plusieurs personnes dans le système assyrien, et il est donc tout simple d'y trouver, comme signe de la voyelle *ou*, le signe de la lettre *m* dans le système persan. Il y a là, si je ne me trompe, une nouvelle probabilité en faveur de l'attribution du son *ou* à notre caractère .

Les signes et sont très-propres à faire voir cependant que, s'il ne faut pas rejeter tout indice tiré de la similitude de forme, il ne faut pas non plus trop s'y fier pour en déduire une similitude de valeur. Ces deux caractères, en effet, sont disposés de la même manière et ne diffèrent que par un seul clou, et cependant jamais ils ne sont substitués l'un à l'autre, du moins dans les inscriptions sur l'exactitude desquelles on peut compter.

Parmi les exemples de substitution que j'ai ajoutés à ce type, le premier, , est

peut-être dû à une erreur; car, en général, ces deux groupes sont très-distincts et ne se remplacent pas mutuellement. Dans le troisième exemple, [illegible] = [illegible], les deux groupes ne diffèrent évidemment que par la disposition.

L'équivalence de [illegible] avec [illegible] est remarquable, parce que ce dernier signe est la lettre initiale du nom d'Hystaspe; la grande différence des caractères ne permet pas de soupçonner une confusion, et les exemples sont assez nombreux pour mériter l'attention. Si, au lieu de regarder le signe [illegible] comme un seul groupe, on cherchait à le décomposer, on y trouverait la voyelle *ou* [illegible] précédée des quatre coins [illegible], que l'on peut regarder comme un signe d'aspiration, et l'on obtiendrait la syllabe *hou*, qui peut très-bien commencer le nom d'Hystaspe. Cette analyse s'accorde assez bien, d'une part, avec l'orthographe de ce nom propre, et de l'autre est une probabilité de plus en faveur de la détermination de [illegible] comme voyelle *ou*, et de [illegible] comme signe d'aspiration.

La substitution de [illegible] à [illegible] peut provenir d'une erreur. Ce groupe [illegible], très-fréquemment figuré ainsi, [illegible], est souvent final dans mes inscriptions.

Deux fois [illegible] paraît à la place de [illegible], que j'ai trouvé à son tour substitué au coin [illegible] et même au signe [illegible]. Ces équivalents, ayant probablement à la fois la valeur de *m* et *ou* ou *w*, c'est

une raison de plus pour donner un son équivalent à notre groupe . Ce dernier serait alors la voyelle *ou*, plus l'aspiration, et on en concevrait très-bien la substitution à la simple voyelle *ou*.

La substitution de . à . est assez commune, comme on le voit. J'ai déjà montré, au numéro 8, que les signes initiaux de ces deux groupes sont respectivement équivalents, et il en résulte alors que . le sont aussi. Cependant, il ne faut pas se hâter de tirer cette conclusion, car, d'un autre côté, j'ai trouvé une fois . substitué à ., et, dans ce dernier groupe, nous voyons paraître une *r*. Faut-il voir là une erreur provenant de la grande similitude des signes . et ., ou faut-il y voir le changement d'une *r* finale en aspiration? Je ne me charge pas de prononcer; mais je crois qu'il vaut mieux attribuer le fait à une erreur.

Le signe . a été employé dans l'écriture assyrienne de Babylone, de Van et de Persépolis, aussi bien que dans celle de Ninive.

34.

. = . * . 2. . 1. . 1.

. = . 2. . 1.

. = . 1. . 1.

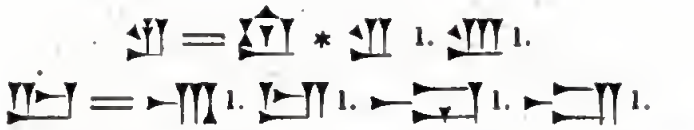

J'ai réuni ensemble toutes les différentes formes de l'*r* pour montrer comment les équivalents se confirment les uns par les autres. La plupart de ces substitutions, d'ailleurs, se remarquent aussi dans les inscriptions trilingues, et il ne peut guère rester de doutes sur la similitude de valeur de tous ces signes, si on en excepte , dont la substitution a pu avoir lieu par erreur. Je dois répéter, en outre, que je n'ai noté que les exemples pris dans les inscriptions dont le contenu est exactement semblable; je n'en ai pas moins la certitude que des exemples pareils se rencontrent à chaque instant dans les autres inscriptions, car je les ai copiées trop souvent pour ne pas reconnaître dans les textes non comparables les mots que j'ai vus dans ceux que je pouvais comparer mot pour mot. Par exemple, je n'ai marqué qu'un seul cas de la substitution de à et à ; j'en ai cependant vu beaucoup d'autres, et un, entre autres, dans un nom de pays très-remarquable :

A la place de ce nom, on trouve tantôt

et tantôt

La substitution de à et serait très-remarquable si l'on pouvait s'y fier, car ces deux derniers signes sont employés indifféremment à la place de ; comme celui-ci, ils précèdent les noms de villes ou de pays, et si ces signes indicatifs étaient des *r* on pourrait y voir une abréviation du mot sémitique עיר, ville. Malheureusement, c'est une seule inscription, qui, comparée à deux autres, m'a donné à la même place le signe ; ce n'est par conséquent, en réalité, qu'un seul exemple du fait, et il est très-permis d'en douter.

Je vais maintenant donner des exemples de la substitution des signes précédents.

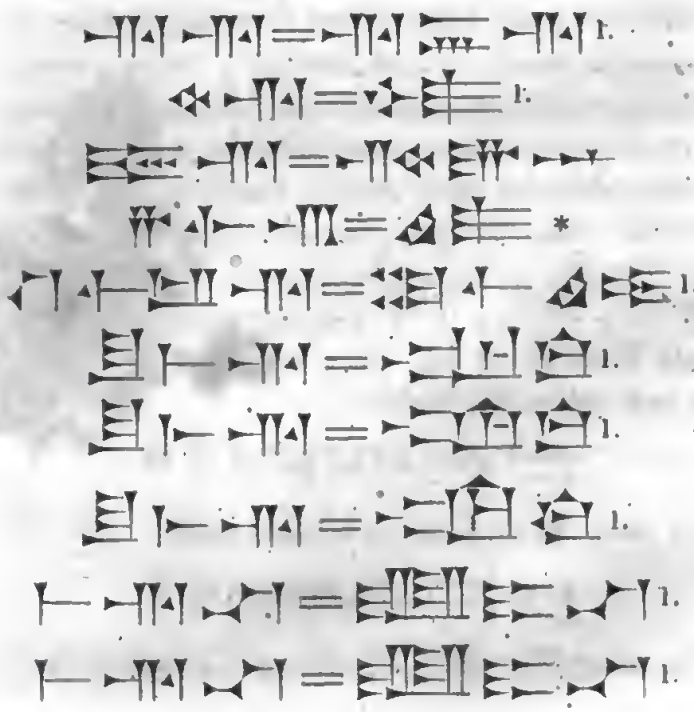

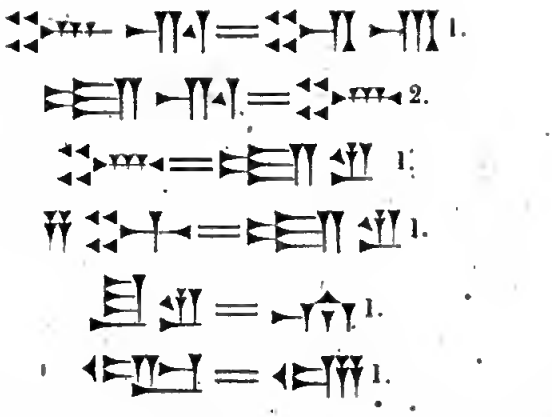

Je dois faire remarquer que la substitution de à n'a lieu que dans le nom de ville dont j'ai parlé en commençant ce travail; il ne faut pas en conclure qu'il y ait équivalence de son, puisque les deux parties de ce nom peuvent être des mots et non pas des lettres ou des syllabes.

35.

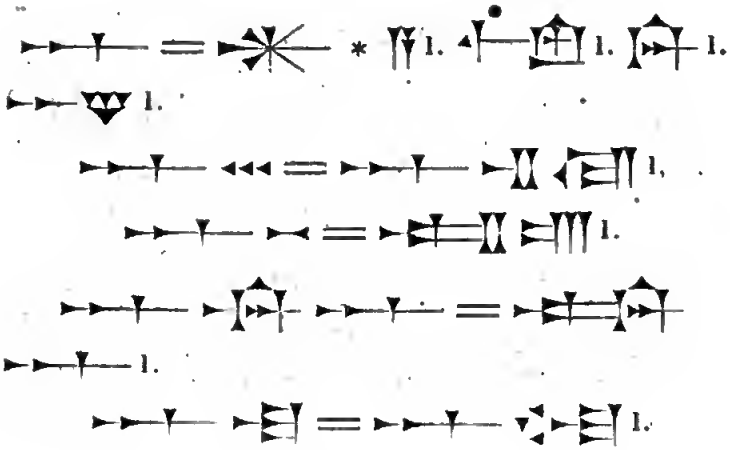

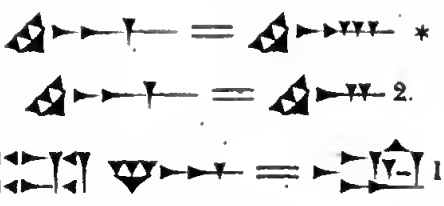

Ce type fournit un exemple propre à montrer avec quelle réserve on doit se prononcer sur l'identité ou la différence des diverses espèces d'écritures assyriennes. On ne peut jamais savoir si un caractère qu'on n'a pas encore rencontré dans une localité ne se montrera pas dans d'autres inscriptions tirées du même endroit. Ce n'est, en effet, qu'à la fin de mes recherches à Khorsabad, que j'ai trouvé, dans plusieurs inscriptions, le signe constamment remplacé par , groupe considéré comme caractéristique de l'écriture babylonienne. Les exemples de substitution en sont si nombreux, qu'il n'est pas possible de douter de l'identité de valeur, et pourtant, pendant longtemps, j'aurais pu assurer que le signe babylonien n'avait pas été employé dans l'écriture de Ninive. C'est, au reste, quand il est isolé, qu'il remplace et jamais lorsque ce dernier signe entre en composition avec , comme dans . Dans ce cas, les variantes de sont différentes, ce sont et , comme on le voit par les exemples. Il me semble cependant qu'il y a deux cas de composition dans lesquels on peut apercevoir une sorte de passage entre et ; dans le second et le troisième, en effet,

on voit une certaine analogie entre , substitut de , et , qui entre dans la composition de et de .

Les exemples de substitution de à sont très-nombreux. Ce sont les signes qui, selon moi, représentent, dans l'écriture de Ninive, le caractère , qu'on voit souvent dans les inscriptions trilingues et, en particulier, dans le nom de Xerxès. Je crois pouvoir démontrer cette identité par des équivalents remarquables.

Le signe lui-même se rencontre dans les inscriptions de Persépolis et de Van, mais il manque dans l'écriture babylonienne, où il est probablement toujours remplacé par .

Il n'est pas inutile de remarquer que, quoique les signes et se substituent fréquemment l'un à l'autre, on n'est cependant pas en droit d'en conclure que soit l'équivalent de . Ce dernier, en effet, n'est jamais isolé et ne paraît que joint à ; il semble qu'il n'ait pas de valeur par lui-même, ce qui n'est pas le cas pour , que l'on rencontre fréquemment isolé.

Tout le monde fait du signe une des formes de la voyelle *a*, et l'on se fonde sur ce qu'il a cette valeur dans le système cunéiforme médique. Je ne crois pas cette raison valable, car il est évident pour moi que le déchiffrement de cette écriture n'est pas arrivé à un degré de sûreté assez grand pour pouvoir servir de terme positif de comparaison.

Pour en être convaincu, il suffit de considérer à quelle langue étrange conduisent les valeurs résultant de ce déchiffrement. En outre, nous ne savons pas si les mêmes signes n'ont pas, dans les diverses espèces d'écriture cunéiforme, des valeurs différentes. Quoi qu'il en soit, si l'on retranche la preuve tirée de l'écriture médique, il n'en reste absolument aucune pour nous engager à donner à ►►▼— la valeur d'une voyelle; on ne peut, en effet, s'appuyer sur sa présence dans le nom d'Achéménide, puisque c'est précisément sur cette valeur déterminée *a priori*, que l'on se base pour lire ce nom comme on le fait. Cette lecture est donc purement arbitraire et rien n'en prouve l'exactitude. A la fin de ce travail, après avoir passé en revue tous les caractères, je donnerai mes propres idées et ferai voir qu'on peut très-bien lire le nom d'Achéménide, en considérant le signe ►►▼— comme la lettre *n*, et ►▼▼ comme une voyelle, ainsi que je l'ai proposé. Ce changement rendrait possible la lecture du mot *ciel* dans les incriptions trilingues; ou du moins, il me semble que l'on pourrait le ramener, d'une manière plausible, à deux mots chaldéens, qui seraient la traduction de l'*Ahûm Vahistêm* zend.

36

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit au sujet de ce type, en parlant de et de ; il ne peut y avoir de doute sur l'équivalence de ces signes, puisqu'on en rencontre des exemples même dans les inscriptions de Van. L'inscription XLII de Schulz nous montre, en effet, dans le même nom propre lig. 2, le signe remplacé ligne, 13, par .

37.

2. 1.

1.

1.

1.

1.

2.

2.

Au commencement de ce travail, j'ai eu occasion de parler de ce type et de ses très-fréquents équivalents et ; j'ai dit que ces signes se trouvaient en tête de tous les noms gravés sur les villes dont la prise est représentée dans les bas-reliefs de Khorsabad; j'ai aussi montré l'analogie de forme

et d'emploi entre l'équivalent et le signe qui, à Nakchi Roustam, précède les noms de pays. Il ne peut, je crois, y avoir aucun doute sur l'identité de tous ces caractères.

Parmi les exemples ajoutés, il en est un, le troisième, dont je viens encore de vérifier l'exactitude sur les empreintes et qui mérite l'attention; le signe y paraît comme l'équivalent d'un groupe très-compliqué ; celui-ci n'est pas sans quelques rapports avec le monogramme représentant le mot *roi*, , que cependant il ne remplace jamais; mais ces rapports n'en entraînent pas moins une certaine analogie entre les équivalents respectifs de ces deux caractères; ainsi on trouve,

et

Le type n'existe pas dans les inscriptions trilingues, et son équivalent y prend la forme de . Dans l'écriture assyrienne de Van, on rencontre et ; dans les inscriptions babyloniennes on ne trouve, que le signe . Cependant, il me semble qu'il y a, dans la pierre de Michaud, un exemple de la substitution du signe à ; cela conduirait à voir dans le caractère babylonien une forme diverse du ninivite .

Il serait bien important de pouvoir fixer la valeur des signes , et , mais j'avoue n'avoir pu, avec les moyens que je possède, arriver à un résultat satisfaisant. La première idée qui se présente en voyant ces signes précéder sur les bas-reliefs les noms de villes, est d'en faire un pronom démonstratif signifiant *ceci est*; mais il me paraît impossible de faire concorder cette supposition avec la présence de ces mêmes caractères au commencement de ces mêmes noms reproduits dans les listes que contiennent les inscriptions elles-mêmes. La figure des objets dont on parle n'étant plus présente, on ne peut supposer que dans ces listes les démonstratif. Il faut nécessairement alors y chercher ou un mot ou une abréviation servant de déterminatif.

On doit d'ailleurs observer que, quoique le signe soit constamment placé au commencement des noms inscrits sur les villes, on ne peut dire, cependant, qu'il n'ait pas été employé autrement que comme déterminatif. Au contraire, non-seulement il paraît avoir eu une valeur phonétique et avoir été employé comme lettre, mais encore, j'ai de fortes raisons de croire qu'il précède aussi des noms propres d'hommes, ou du moins des groupes de caractères précédés du clou perpendiculaire . Je puis citer, pour exemple, le nom suivant :

: cet assemblage de caractères est, comme on le voit, précédé du trait perpendiculaire et suivi du monogramme représentant le mot *roi*. Or, j'ai vu, dans une autre inscription, ce même nom précédé du signe ; il faut donc que ce dernier signe puisse tout à la fois indiquer les noms propres d'hommes ou de contrées, ou bien qu'un nom de roi ait pu être en même temps un nom de ville.

Ce n'est pas ici le moment de discuter ce qui a rapport à ce nom propre, qu'on peut si facilement représenter par les lettres *Kh*, *n*, *n*, et qu'on peut, par conséquent, ramener à un nom sémitique, *Hanon*, par exemple, ou *Canaan*. Plus tard, je retous les caractères et prépare ainsi les bases d'une discussion approfondie.

Comme dernière observation, je dois dire qu'une de mes inscriptions paraît contenir une liste dans laquelle le signe est constamment suivi de , qui, dans l'écriture ninivite, est le remplaçant du *d* , usité à Persépolis. On y trouve, par exemple :

, etc.

38

Le signe est extrêmement rare dans les inscriptions. Le caractère , que j'ai rencontré deux fois à sa place, est, au contraire, assez commun. C'est la seule observation que j'aie eu lieu de faire.

39.

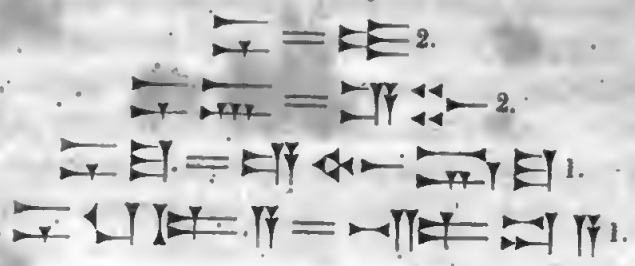

Le type m'a paru deux fois substitué à , qui est lui-même un équivalent fréquent de . Dans l'inscription XIV de M. Westergaard, à la ligne 16, nous avons même un exemple direct de la substitution de à au commencement du verbe si commun . Or les caractères et sont certainement des voyelles simples ou aspirées, comme je le montrerai; il est donc impossible de faire la lettre *n* de leur équivalent , comme le voudrait M. de Löwenstern, pour obtenir le mot *nacar*, qui, suivant lui, signifie *terre*. Pour y parvenir, il est obligé

d'assimiler le signe 𒁹 à 𒁹𒁹, dont on fait l'*n* du mot Achéménide; mais jamais ces deux caractères ne se substituent l'un à l'autre, et il n'y a ni dans les inscriptions trilingues, ni dans les miennes, aucune preuve de leur équivalence. En conséquence, quand même la valeur de *n* pour 𒁹𒁹 serait certaine, on n'est nullement en droit d'en déduire la même valeur pour 𒁹, surtout quand on obtient pour résultat un mot comme *nacar*. Il est possible, je crois, de proposer des valeurs plus satisfaisantes pour les trois lettres qui, dans certains cas, forment le mot terre. Dans les inscriptions achéméniennes, le signe 𒁹𒁹, comme tout porte à le croire, est le *h* des Hébreux; son substitut 𒁹𒁹𒁹 doit donc avoir une valeur semblable, et il doit en être de même du signe 𒁹, qui remplace 𒁹𒁹𒁹. Ces caractères peuvent donc représenter l'article; en en faisant abstraction, il nous reste, pour le mot terre, deux lettres, 𒁹𒁹 et 𒁹𒁹𒁹, dont la dernière est certainement un *r* et la première inconnue. En supposant à celle-ci la valeur *b*, on obtient le mot *bar*, qui répond assez bien aux conditions de sens et de forme. Je ne tiens pas, au reste, à cette hypothèse, contre laquelle il est fort aisé d'élever beaucoup d'objections.

L'exemple de la substitution de 𒁹 à 𒁹𒁹, que nous donne l'inscription de M. Westergaard, a paru douteux à ce savant; mais il ne l'est pas pour moi; car j'en trouve la confirmation dans mes propres inscriptions, et précisément dans le même

mot. Les exemples que j'ai ajoutés montrent, en effet, le signe remplaçant dans des abréviations du verbe , qui est tout aussi commun dans les inscriptions de Ninive que dans celles de Persépolis. J'appelle l'attention du lecteur sur cette coïncidence, parce qu'elle concourt à prouver que, non-seulement l'écriture, mais même la langue des inscriptions ninivites sont identiques à celles des inscriptions trilingues. De plus, je vois dans ce fait la preuve que l'inclinaison des clous horizontaux ne change rien à la valeur des signes. En nous démontrant que les signes et sont identiques, cet exemple s'ajoute à d'autres pour montrer qu'il en est de même de et de , de et de .

40.

J'ai déjà parlé des équivalents de ce signe à propos des caractères et .

41.

1. 1.

*

*

3.

1.

2.

2.

On voit que le signe , quand il est isolé, n'a que de rares équivalents, dont l'un n'est peut-être dû qu'à une faute, puisqu'il n'y en a qu'un exemple et que les deux formes sont très-voisines.

Le premier est certain ; mais on aurait tort d'en conclure immédiatement que les deux signes et aient la même valeur ; car celui-ci n'est peut-être qu'une abréviation d'un autre groupe, peut-être même d'un mot. Les exemples ajoutés montrent, en effet, que le groupe compliqué , dans la composition duquel entre le signe , est lui-même très-souvent remplacé par trois caractères , dont le dernier se rapproche beaucoup du type dont nous parlons. Il est fort possible que les mots et soient en réalité différents, quoique de sens rapproché, et qu'ils soient respectivement remplacés, dans quelques cas, par un des signes qui les forment : l'un par , et l'autre par . Les abréviations respectives de ces deux mots à sens équivalents pourraient les remplacer, sans que, pour cette raison, on fût en droit de conclure que les signes représentatifs de ces abréviations eussent des valeurs phonétiques semblables.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur

l'équivalence des deux signes et ; cependant, on voit que, joints à , ils ont chacun une variante différente : pour le premier, et pour le second. Ce dernier groupe a beaucoup de rapports avec le monogramme royal , qui souvent, comme on l'a vu, est figuré ainsi : ; il en diffère cependant, parce que, dans celui-ci, le clou horizontal supérieur du signe est remplacé, dans le monogramme, par trois têtes de clous . On serait peut-être en droit d'en conclure que, dans cette abréviation du mot *roi*, les trois têtes horizontales forment la portion du groupe qui représente la lettre *r*, qu'on voit à la fin du mot complet . Dans ce cas, si la lecture que j'ai proposée pour ce mot était certaine, on pourrait en déduire la valeur *ou* pour le signe , puisque les clous horizontaux représentent certainement les six petits coins . Cet indice tendrait encore à confirmer au signe la valeur d'une voyelle, puisqu'un caractère de forme très-rapprochée en serait une également. Mais je n'ose rien affirmer; car j'ai très-peu de confiance dans une méthode de déchiffrement basée sur la décomposition des signes. On ne doit pas, sans doute, négliger ces indications; mais il ne faut pas s'y fier. Dans le cas présent même, on doit se rappeler que j'ai trouvé

substitué, non-seulement à , mais encore au monogramme lui-même, et, s'il n'y a pas eu erreur, cela prouverait qu'il n'y a pas de différence réelle entre et .

J'ai vu quelque fois le signe supprimé entre deux *r*, exemple :

Ce caractère ne se rencontre pas dans l'écriture assyrienne de Van; dans celle de Babylone, il a été usité; à Persépolis, on trouve deux signes qui lui ressemblent et . Le premier me paraît identique au signe de Khorsabad, mais je n'oserais assurer qu'il en fût de même du second.

42.

2. 2. 1. 2.

1.

*

1.

Tout le monde connaît le caractère , qui, dans l'écriture cunéiforme persane est un *b*. Dans les inscriptions de Darius, à la fin du nom d'Hystaspe, on trouve la première variante , et cette raison engage à conserver à , dans l'écriture assy-

rienne, la valeur qu'il a dans le premier système. Je n'ose contredire cette opinion, mais je conserve et conserverai des doutes à cet égard, jusqu'à ce que d'autres noms propres viennent confirmer cette détermination.

Deux fois, comme on le voit, j'ai trouvé remplacé par , mais ce n'est pas, selon moi, une preuve d'identité. Ces deux signes ont une forme si rapprochée, qu'on a pu facilement les confondre; je le crois, d'autant plus que, ces caractères étant très-communs, deux exemples de substitution ne sont presque rien, en comparaison du nombre de cas ou ils ont été employés.

Une équivalence plus singulière est celle du signe ; on ne peut l'attribuer à une erreur, les deux signes étant très-différents; mais le caractère a, dans le système médique, la valeur de *ch*, et, comme dans les inscriptions trilingues il se rencontre à la fin du nom d'Achéménide, on est tenté de lui attribuer la même valeur dans le système assyrien. Mais comment accorder alors cette valeur avec celle du *b* déduite, pour le signe , de sa présence à la fin du nom d'Hystaspe? C'est ce que je ne me charge pas d'expliquer.

Le caractère est certainement composé de deux signes, et , car on le trouve fréquemment scindé en deux portions.

Je n'ai rencontré que deux fois substitué à ; ce n'est pas une raison suffisante pour regarder ce

dernier signe comme équivalent de , car la ressemblance a pu causer une erreur; par conséquent, lors même qu'on ferait un *b* ou un *p* du signe , on ne pourrait attribuer la même valeur au signe , qui commence le nom de pays de , dans lequel M. de Löwenstern voit le nom de la Perse.

43.

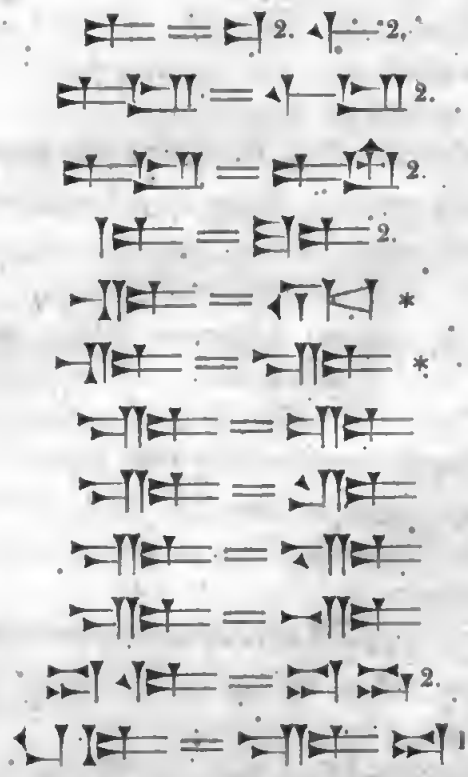

Je n'ai presque rien à dire sur ce caractère, qui

se voit dans les écritures assyriennes de toutes les localités. C'est seulement en combinaison avec qu'il m'a paru comme équivalant de ; il n'y a donc rien à conclure de ce fait, puisque ce sont peut-être des mots différents.

Le signe isolé est rare, et c'est surtout en combinaison avec ou qu'il est le plus fréquent. Il produit alors le groupe que l'on remarque dans plusieurs noms tirés des inscriptions de Van.

44.

J'ignore par quelles raisons on a proposé la valeur de *r* pour le signe ; car je n'ai jamais vu ce signe ni sa variété, , remplacer aucune des formes de l'*r*; pour moi, je suis conduit à lui donner une valeur toute différente. , en effet, remplace et , signes qui doivent être des

voyelles ou des aspirations à peu près semblables, puisqu'elles se substituent l'une à l'autre dans le même mot ; j'ai donc quelque raison d'avancer que le signe , est lui-même une voyelle ou une aspiration, et la très-fréquente suppression de ce caractère, soit dans mes inscriptions, soit dans celles de Van, me confirme dans cette opinion. On peut même, par une suite d'inductions assez plausibles, arriver à lui donner la valeur d'un *i* ou d'un *y*; je viens de dire en effet que , se substitue fréquemment à ; il y en a des exemples nombreux même dans les inscriptions trilingues; or, dans une des inscriptions des fenêtres à Persépolis, ce dernier signe se trouve ajouté à celui qui ordinairement se trouve seul pour représenter l'*i* du nom de Darius. On y voit

au lieu de

Il est difficile de ne pas croire que, dans ce cas, représente l'*i* bref, et l'*i* long ou *y* : en conséquence, le signe doit aussi avoir la valeur d'un *i*, puisqu'il remplace si fréquemment à Persépolis le signe . Je dois faire remarquer que, selon moi, les caractères ninivites et , ont les mêmes valeurs que les caractères persépolitains et ; il n'y a qu'une légère différence de forme et, comme de part et d'autre ils équivalent aux mêmes signes, je ne crois pas qu'on puisse con-

tester leur équivalence mutuelle. Telles sont les raisons qui me portent à attribuer au signe la valeur d'une voyelle simple ou aspirée.

Puisque je suis conduit à parler du nom de Darius, je ferai remarquer une erreur que l'on a commise au sujet des variétés qu'il peut présenter. On a dit à tort que les signes sont équivalents à ; cette substitution n'est due qu'à une faute de copie. Dans sa VIIIe inscription, Schulz a, par inadvertance, introduit dans le nom de Darius les deux signes de la ligne suivante, qui font partie de ce qui représente le mot père. Depuis longtemps je connaissais cette faute, parce qu'en 1843, étonné de ce fait, j'avais collationné l'inscription de Schulz avec une copie de la même inscription prise par M. Dittel, compagnon de voyage de M. Westergaard, et que, dans cette copie, le nom de Darius avait sa forme ordinaire. S'il restait des doutes à cet égard, je ferais remarquer que la XXIIe inscription de Rich est la même que la VIIIe de Schulz, et la copie de Rich donne le nom de Darius écrit comme partout.

Je fais cette remarque, parce que je sais que l'on a déjà basé des interprétations sur cette erreur. Il est évident, cependant, que l'on ne peut appeler variantes ou homophones, les différences qui se présentent dans les copies de la même inscription prises par diverses personnes; le même signe n'a pu être écrit que d'une seule manière dans une seule inscription, et les différences sont des erreurs. La compa-

raison entre ces diverses copies ne doit servir qu'à trouver la vraie forme d'un signe dans un cas donné; mais, une fois cette forme démontrée par une bonne copie, on ne doit pas enregistrer les autres comme des homophones; c'est ce que j'ai cherché à éviter, et, avant de prononcer que j'avais trouvé un équivalent, j'ai eu soin de m'assurer que je ne comparais pas deux copies d'un seul et même objet. Pour moi, je me suis basé sur les inscriptions de Rich, Westergaard et Niebuhr, et je n'ai pas tenu compte des différences que peuvent offrir les mauvaises copies rapportées par des personnes dont les inutiles travaux n'ont rien ajouté à ce que leurs devanciers avaient su faire mieux qu'elles.

C'est au commencement d'un même verbe, [illegible], qu'on remarque à Persépolis la substitution mutuelle de [illegible] et de [illegible] (ou bien [illegible]); or je prie le lecteur de se rappeler que M. Westergaard, dans sa planche XIV, lig. 16 et 19, nous montre ce même verbe commençant tantôt par [illegible], tantôt par [illegible]. Nous avons donc dans le même mot un exemple de l'échange des signes [illegible], [illegible], [illegible] et [illegible], et il ne faut pas oublier que les deux premiers s'échangent avec [illegible], et le dernier avec [illegible]. Il y a donc quelques raisons de donner une valeur à peu près semblable à tous ces caractères dont l'un [illegible], est indubitablement une voyelle ou une aspiration. Si je ne me trompe, ces rapprochements semblent indiquer une sorte de système dans la formation de certains caractères, et nous

montrent peut-être une différence entre les voyelles simples ou brèves d'une part, et longues ou aspirées de l'autre. J'invoque l'indulgence des lecteurs sur ce que je vais dire; mais, dans un sujet si obscur, il peut m'être permis de présenter modestement mes conjectures.

Le signe , est, de l'aveu de tout le monde, une voyelle ou une aspiration; or cent exemples prouvent que les formes et sont absolument équivalentes, soit isolées, soit en composition. On verra, par exemple, les mots et écrits et on trouvera également les signes et figurés ainsi et . Cette forme est [illegible] plus commune dans les inscriptions baby-[illegible] sur la pierre de Mi-chaud. Or la forme , est composée d'un clou perpendiculaire plus de l'élément , qui équivaut à .

Maintenant qu'est-ce que le signe ou , si ce n'est , plus ce même élément , ou ? Or nous avons vu dans un même mot ces deux caractères et substitués l'un à l'autre; leur valeur doit donc être à peu près semblable. N'est-il pas permis de supposer qu'ils ne diffèrent que par l'aspiration, le *hamza* en quelque sorte, qui serait représenté par l'élément — — ?

Il en serait de même du caractère , qui remplace si fréquemment dans le mot dont j'ai parlé; c'est certainement une voyelle, comme

cela est prouvé, non-seulement par sa substitution à , mais encore par sa présence après l'*r* dans le nom de Darius; dans certains cas, cette voyelle subirait l'adjonction de l'aspiration et deviendrait . Je sais que dans ce cas l'élément , signe de l'aspiration, ne serait plus seul, et qu'il y aurait un clou perpendiculaire de plus ; mais est peut-être une diphthongue aspirée, et si représente *i*, représente peut être *iah*.

On va voir que j'ai rencontré une fois un autre caractère substitué à ; quoique la règle ne s'applique pas exactement à ce cas, il est permis cependant d'y voir une certaine analogie; elle serait complète si le signe avait trois clous verticaux simples, et la voyelle aspirée.

On fait du signe la lettre *n*, mais j'ai déjà fait remarquer à quelle difficulté donnait lieu cette détermination. D'une part, se substitue très-fréquemment à , dont on fait le *ch* de Xerxès; de l'autre il s'échange également avec , première lettre du nom d'Hystaspe. Si on donnait à la valeur de *n*, on ne pourrait expliquer ces substitutions que par des erreurs trop nombreuses. Tout s'explique au contraire aisément si l'on regarde le signe , non comme la consonne *n*, mais comme une voyelle simple, et le signe , non plus comme un *ch*, mais comme une voyelle aspirée. La substitution de ces deux signes devient alors

facile à concevoir sans l'attribuer à des erreurs trop nombreuses pour être supposables.

Dans ce système, pour avoir la voyelle aspirée, il faudrait lui adjoindre l'élément ou , et c'est ce que donnerait précisément la première lettre du nom d'Hystaspe . Je sais qu'on veut faire de ce dernier signe un *ch;* mais pour cela il faut nécessairement supprimer l'aspiration radicale qui commence ce nom, et cependant on sait combien ce genre d'articulation est tenace. Pour moi, je crois préférable de la conserver et de voir dans la voyelle aspirée. *Hittaspa*, par exemple, représente certainement mieux le nom d'Hystaspe que *Chtaspa*. Je proposerais donc de voir dans les signes et , qui se substituent l'un à l'autre, les signes d'une voyelle simple, dans le premier cas, aspirée dans le second.

Le caractère n'aurait donc plus pour moi la valeur de *ch*, mais ce serait l'aspiration d'un signe , qui effectivement le remplace assez souvent. Cela changerait nécessairement les lectures proposées pour le nom de Xerxès, mais je crois possible de déchiffrer ce nom d'une manière tout aussi plausible en donnant à la valeur d'une voyelle ou d'une aspiration, qu'en en faisant la lettre *ch*. Ce signe , en effet, se trouve trois fois dans ce nom, et il est radicalement impossible d'y mettre trois chuintantes; aussi, les personnes qui ont adopté cette lecture, sont-elles obligées d'en supprimer une en la confondant avec l'*r* suivante. Il n'est pas moins im-

possible de faire commencer par une chuintante le nom d'Artaxerce, et cependant nous voyons en tête de ce nom les lettres . Enfin, la suppression fréquente du signe tend encore plus à confirmer mon opinion.

Je pourrais étendre cette analyse à d'autres caractères et montrer que beaucoup ont deux formes interchangeables et différant par la présence ou l'absence de cet élément , que je suis porté à regarder comme un signe d'aspiration, mais je suis loin d'en conclure qu'il faille voir des voyelles aspirées dans tous les caractères qui le contiennent. On remarque, en effet, la présence de cet élément dans des signes dont la valeur comme consonne est fixée d'une manière indubitable, tels que l'*r* et le *d* . Quant au premier, on sait que dans certaines langues, comme en zend, l'aspiration est inhérente à la lettre *r*; par conséquent il ne serait pas étonnant de la voir indiquée dans un caractère cunéiforme ayant cette valeur. Quant au *d* , j'aurai occasion de montrer que la forme qu'il affecte dans les inscriptions trilingues n'est qu'une corruption d'une forme plus compliquée , qui est la plus commune à Khorsabad. J'ai, en effet, dans mes inscriptions tous les passages d'une forme à l'autre.

, , , , , .

Si mon idée est juste, nous aurions une suite de voyelles avec leurs aspirées correspondantes.

Simples. Aspirées.

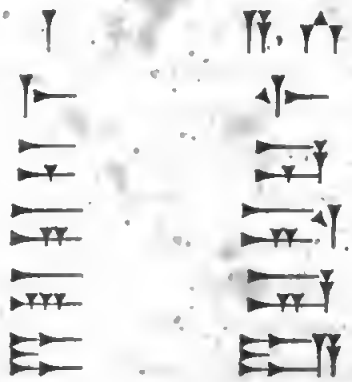

Il serait même possible de montrer que les signes et , substitués si fréquemment à et à , n'échappent pas à cette espèce de règle. Le signe est en effet certainement composé de et de ou , car on le trouve souvent figuré ainsi ; le caractère , de son côté, supporte l'adjonction de la marque d'aspiration , et devient ; on aurait alors à ajouter à la liste précédente :

Simples. Aspirées.

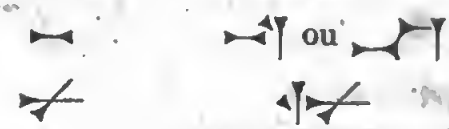

Je ferai remarquer enfin que, dans le système médique, M. Westergaard donne au signe , la valeur de *ou* ou de *v* devant les voyelles; ainsi il lit *vi* le premier caractère du nom d'Hystaspe . Dans ce système, ce caractère ne serait-il pas notre voyelle précédée du signe de l'aspiration ? *Hystaspa*

serait certainement une lecture de ce nom tout aussi satisfaisante que *Vistâspa*. Ce changement de valeur pour le signe ◁ peut également s'appliquer au nom de Darius dans ces mêmes inscriptions, mais j'ignore s'il pourrait avoir aussi heureusement lieu partout où il se présente dans l'écriture cunéiforme médique.

Les valeurs que je viens de proposer pour les signes ▸⊥, ⊥⊤⊤, ◁⊤⊢, renversent nécessairement tout ce qui a été dit par d'autres et tout ce que j'ai dit moi-même dans le paragraphe 25; par conséquent, il faudrait lire autrement tout ce qu'on a cru lire, soit en noms propres, soit en pronoms, etc. Quant à ces derniers, depuis bien longtemps j'ai proposé pour lecture du pronom de la première personne le mot *apoc*, ⊤⊤ ⊥⊤⊤ ⊢⊢⊤, mais j'ai toujours conservé des doutes, parce que ce mot se rencontre plusieurs fois dans les inscriptions à des places où il est impossible de lui donner le sens de *je* ou de *moi*, à moins de supposer que les transcriptions assyriennes ne reproduisent pas exactement le texte zend. Cela peut être, certainement; mais si on peut supposer une différence de texte pour expliquer la présence des lettres ⊤⊤ ⊥⊤⊤ ⊢⊢⊤, avec le sens de *ego*, dans des endroits où l'on ne s'attend pas à trouver le pronom, je suis tout aussi bien en droit de me servir de cette supposition et de donner à ces lettres un autre sens dans un seul cas, celui où elles se présentent avant le nom du roi. Je puis dire que, dans le texte assyrien, le roi ne parle pas à la première personne comme dans le texte zend; dans un cas

comme dans l'autre il faut faire un changement. Quant au mot , que je regarde comme un des pronoms de troisième personne, on peut très-bien, dans mon système, le lire *haou* ou *hou*, ce qui donne une forme sémitique très-satisfaisante.

Je livre ces considérations au lecteur pour ce qu'elles valent, et ne serai ni étonné, ni fâché, si l'on trouve un meilleur moyen d'expliquer l'échange mutuel et la suppression fréquente des caractères dont j'ai parlé. Mieux que personne je connais les difficultés de cette étude, parce que, sachant pour ainsi dire par cœur des textes très-nombreux et d'une correction parfaite, je connais ce qui concerne chaque caractère et aperçois les obstacles et les contradictions là où tout paraît à d'autres simple et facile. Je suis convaincu que nous ne sortirons des hypothèses que lorsque de nouveaux noms propres nous fourniront des moyens de contrôle qui nous permettent de fixer d'une manière certaine la valeur de certains signes importants, tels que , , , , etc.

Après cette longue digression je reviens aux faits qui concernent le signe . Une seule fois je l'ai trouvé remplacé par la marque du pluriel . Quoique unique, cet exemple n'en est pas moins remarquable, car, si l'on pouvait conclure quelque chose d'un cas isolé et que le signe fût réellement un *i*, on arriverait à donner la même valeur à , et l'on pourrait y voir la forme sémitique du pluriel construit.

La substitution de à est également digne de remarque, car ce dernier groupe représente, selon moi, à Khorsabad, le groupe des inscriptions trilingues, employé dans le nom de Xerxès et dans quelques autres. Si est un *i*, le composé serait un argument à faire valoir en faveur de l'opinion qui attribue au groupe la valeur de la diphthongue *ia*. Mais comment accorder cette valeur avec la présence de à la fin des noms d'Ormuzd et de Xerxès?

Le signe est tout aussi fréquent dans les inscriptions de Van et de Persépolis que dans les miennes; à Van et à Khorsabad il est très-fréquemment final. Le même fait se remarque sur la pierre de Michaud, où, en outre, prend souvent, comme dans l'écriture ninivite, la forme . Je n'ai pas vu ce signe dans la grande inscription de la compagnie des Indes.

45.

= * 2. 1. 1.
1.

= 1.

Je n'ai pas d'observations à faire sur ce type, si ce n'est que je crois, comme je l'ai dit, que c'est une voyelle.

46.

= *

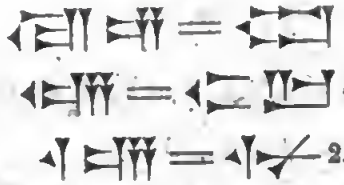

Le type est certainement composé de deux portions et , car il est aussi fréquent de les trouver séparées que réunies. Je crois que ce signe représente à Ninive le persépolitain , mais je ne puis cependant l'assurer parce que ces deux caractères n'ont pas d'équivalents connus, et l'on ne peut, en conséquence, les identifier qu'à cause de la ressemblance de forme.

47.

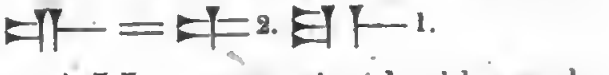

La variante est peut-être due à la grande ressemblance des signes et .

48.

49.

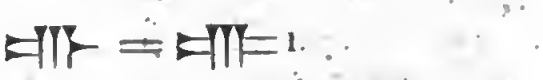

50.

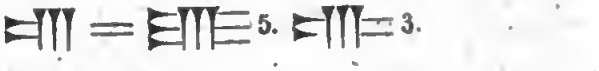

51.

4. 2.

1.

J'ai réuni ensemble les paragraphes 48, 49, 50 et 51 pour qu'on puisse voir comment ces différents signes passent de l'un à l'autre, en sorte qu'il est difficile de décider si les substitutions proviennent de la similitude de valeur ou de la ressemblance des formes. On peut, par exemple, soupçonner une erreur dans la substition de à , puisque la prolongation des clous horizontaux dans l'un de ces signes en fait l'unique différence; mais on voit, d'un autre côté, que ce même signe se substitue encore plus fréquemment à , et dans ce cas l'erreur est moins probable, puisque la différence de forme est plus grande.

Les exemples de la substitution de à sont tellement fréquents, qu'il est impossible de douter de l'équivalence de ces deux signes; ils ont d'ailleurs les mêmes équivalents, et tous les deux, en outre, sont très-souvent supprimés; par conséquent, ce que l'on peut dire de l'un s'applique également à l'autre.

Un des équivalents les plus remarquables de , est , qui se trouve au commencement du nom d'Ormuzd dans une des inscriptions de Persépolis, et qui y est suivi immédiatement de l'*r* . Cela conduit naturellement à donner au signe , et par suite à son substitut , soit la valeur

de la voyelle *ou*, soit celle de l'aspiration *hou*. Il faut de plus remarquer que, dans le système cunéiforme médique, une des formes de l'*m* est , qui se rapproche beaucoup de notre ; or on connaît l'affinité de la lettre *m* avec la voyelle *ou*, et si la détermination de la lettre médique est exacte, il n'y a rien d'improbable à donner une valeur analogue à une lettre assyrienne presque semblable. Nous voyons, en outre, que les deux signes et s'échangent avec le coin , qui, selon M. Westergaard, est l'*ou* du système médique. Enfin, le signe peut être remplacé par un groupe composé , dans lequel entre le signe , qui paraît dans le nom d'Ormuzd à la place où doit se trouver la voyelle *ou*. Tous ces indices réunis conduisent avec assez de probabilité à donner aux deux caractères équivalents et , les valeurs analogues de *m*, *ou*, *w* et *hou*.

Mais alors que doit-on penser du signe , qui paraît quatre fois à la place de ? Faut-il donner à ce caractère les mêmes valeurs? Cela est bien difficile, et cet exemple est propre à montrer combien nous avons besoin de nouveaux éléments avant de pouvoir assigner des valeurs certaines aux caractères en apparence les plus faciles à déterminer.

Les deux formes et sont également communes dans les inscriptions de Khorsabad, mais rarement elles sont employées à la fois dans la même inscription. C'est même l'emploi constant d'un de ces signes et l'absence complète de l'autre

dans quelques textes qui a appelé mon attention sur les substitutions.

Dans les inscriptions trilingues, on ne voit ni , ni : ces deux signes y sont, je crois, représentés par leur équivalent , qui y est beaucoup plus commun relativement que dans mes inscriptions. Dans celles de Babylone, comme je l'ai dit, le signe , est augmenté d'un clou dans les deux sens et se trouve figuré ainsi .

52.

= * 4. 2.

Le signe est un nouvel exemple des rapports qui existent entre toutes les variétés de l'écriture cunéiforme assyrienne. L'équivalent est un type tellement fréquent dans l'écriture babylonienne, qu'il a pu en être considéré comme caractéristique. J'avais copié plus de cent inscriptions à Khorsabad sans y avoir rencontré cette forme et, plus tard, dans d'autres inscriptions, je l'ai trouvée substituée partout à . Qui peut assurer qu'il n'en soit pas de même pour un grand nombre de signes babyloniens?

Notre signe se trouve dans quelques inscriptions de Persépolis en tête du nom d'Ormuzd, (autant du moins qu'on peut le séparer de ce qui l'entoure); aussi s'accorde-t-on en général à lui donner la valeur de la voyelle *ou*, simple ou aspirée.

Je crois en outre que ce caractère peut représenter également les lettres *w*, *b*, *m*, qui toutes ont de l'affinité avec la voyelle *ou*. Ce n'est cependant qu'une supposition; car j'avoue n'avoir jamais pu expliquer à ma satisfaction les mots très-nombreux des inscriptions trilingues dans lesquels ce signe se présente.

Le signe , suivi de ou , commence toutes les grandes inscriptions de Khorsabad, toutes celles qui sont gravées derrière le revêtement de gypse, toutes celles des briques de Ninive. L'échantillon des inscriptions de Nimroud que m'a envoyé M. Layard, commence également par ce même caractère. Sauf ce cas, est d'un emploi assez rare dans mes inscriptions ainsi que dans celles de Van. Dans celles de Persépolis, il est beaucoup plus fréquent, ce qui tient, je crois, à ce que l'équivalent n'y a pas été employé.

53.

J'ai déjà dit que, selon moi, le signe était une voyelle, et il est inutile de répéter ce que j'ai écrit à ce sujet dans le paragraphe 44; comme les autres voyelles, il est souvent supprimé.

54.

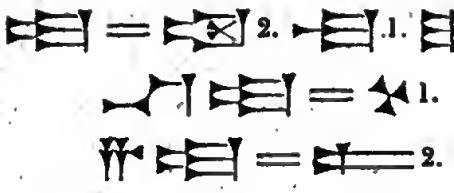

Le premier équivalent, , me paraît être le seul certain, car, non-seulement, les deux formes sont très-différentes, mais encore cette substitution est confirmée par celle de à (§ 15)[1]. Il semble résulter de la comparaison de ces deux exemples, qu'en composition remplace .

Les deux autres variantes et me paraissent être des fautes dues à la similitude des signes.

La lecture de quelques noms propres dans l'inscription de Nakchi-Roustâm a conduit à donner au signe la valeur d'un *t;* avec cette détermination, il serait impossible de trouver dans une langue sémitique ou arienne un mot, ayant le sens de père, qui convînt à la forme que ce mot présente dans les inscriptions trilingues,

Je sais qu'on l'a cherché dans la langue copte, mais ce n'est certainement pas cette langue qu'on s'atten-

[1] C'est par erreur que cette équivalence a été marquée d'un point d'interrogation; je me suis assuré qu'elle est très-certaine.

drait à trouver dans les inscriptions de la Mésopotamie. Quoique, en conséquence, je ne croie pas à cette interprétation, je m'abstiens de la critiquer puisque je n'ai rien de mieux à proposer; je ferai même observer que le mot *roi*, tel qu'il résulte de mes inscriptions (§ 20), pourrait être facilement ramené à un mot égyptien ayant cette signification.

J'ai ajouté deux combinaisons remarquables dans lesquelles entre le signe . Dans la première, on voit le signe , l'équivalent de et celui qui précède tous les noms de pays; on le voit, dis-je, remplacé par . D'après les systèmes proposés, ces signes représenteraient les lettres *nt*, et par conséquent il faudrait chercher dans ces deux lettres le mot *ville* ou *pays*. Je laisse à d'autres à trouver un mot qui convienne.

La seconde combinaison est également difficile à expliquer; elle nous donne ; c'est-à-dire la dernière lettre du nom d'Hystaspe comme équivalent de : Or on doit, d'après les idées reçues, donner à ces deux signes la valeur de *kht*. Ces valeurs sont inconciliables; il faut donc nécessairement que l'on se soit trompé dans l'une ou l'autre de ces déterminations, car les équivalents sont si différents, que l'on ne peut supposer une erreur de gravure ou de copie.

55.

= 3.

Ces deux signes sont évidemment les mêmes et tous deux représentent indubitablement la forme employée à Persépolis. Ils ont, comme je l'ai dit, la valeur d'une voyelle, et probablement de l'*i*.

56.

1. 2.

Je crois que la première variante est une erreur; quant à la seconde, , elle est certaine et très-remarquable. On sait en effet que, dans le nom d'Ormuzd, le signe qui doit contenir l'*s* ou le *z* est . Une des portions de ce groupe est notre type , et il est facile de reconnaître l'autre portion dans les six petites têtes de clous ajoutées dans l'intérieur du signe , équivalent de ce même type . Il est donc probable que le groupe persépolitain et les ninivites et sont les mêmes; or le signe persépolitain doit avoir la valeur de *as* ou *az*, et il doit alors en être de même pour les signes ninivites. Mais des deux portions qui entrent dans la composition de , savoir : et , quelle est celle qui représente la consonne? Si l'on tient compte

des résultats obtenus dans le déchiffrement du système médique, il est probable que ⊤⊤ représente cette consonne, car, dans cette écriture, ce signe a la valeur de *z* ou *za*. L'autre portion, ⊢⊢⊢, serait alors une voyelle. Cette dernière valeur est cependant contredite par une équivalence que nous donnent les inscriptions trilingues. Un des mots représentant ce que M. Lassen traduit par *sustentator, auctor,* y est écrit de plusieurs manières.

Schulz, pl. VIII, lig. 18.

id. pl. VII, l. 18.

Dans ces deux assemblages de signes, les premiers, ⊤⊤ et ⊢⊢⊢, sont certainement équivalents, et les deux derniers semblables; il en résulte, ce me semble, que le groupe ⊢⊢⊢ équivaut à ⊢⊢⊢ ⊢⊢⊢; or, dans le premier groupe composé, il est difficile de ne pas admettre que la portion ⊤⊤ représente ⊢⊢⊢, et l'autre portion ⊢⊢⊢ représente ⊢⊢⊢. Mais ce dernier signe termine le nom de Cyrus et l'on en fait un *s;* il faut donc donner la même valeur au signe correspondant ⊢⊢⊢, et l'on ne peut pas le considérer comme une voyelle, ainsi que je le disais tout à l'heure.

Je dois faire observer en passant que ces deux exemples d'équivalence sont peu sûrs, parce qu'ils sont tirés de copies dont l'exactitude est très-dou-

teuse, les inscriptions de Hamadan n'ayant pas été copiées par Schulz lui-même. J'ai cherché à vérifier le fait en consultant l'ouvrage de MM. Flandin et Coste, mais la confusion des signes y est telle que je n'ai pu en faire usage. Je doute d'autant plus du groupe , donné par la VIIIe planche de Schulz, que, dans les excellentes copies de Rich et de Westergaard, le même mot est écrit ainsi :

Le dernier groupe équivaut à (§§. 1 et 5) = = =); quoiqu'il y ait un groupe de plus, , il n'en est pas moins probable que c'est le signe ordinaire , et non pas ; qu'il faut voir dans le mot en question. Au reste, cela ne change rien à mon raisonnement, puisque a bien certainement la valeur de *s* ou *as;* s'il est remplacé par , il en résulte toujours la même valeur pour , et par conséquent pour . Ce sera alors le signe , dernière lettre du nom d'Hystaspe, qui deviendra l'objet d'une difficulté, puisqu'il se trouvera correspondre à dont on fait une *s* ou un *z;* mais ce n'est pas le moment de discuter ce point, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir.

L'exemple que j'ai ajouté à ce paragraphe donne

une nouvelle probabilité à la détermination de comme représentant l's ou le *z*. On y voit, en effet, deux combinaisons terminées, l'une par ce signe , et l'autre par . Or ce dernier signe est une chuintante dans le système médique, et il a probablement la même valeur dans le système assyrien, puisqu'il se trouve à la fin du nom d'Achéménès. Nous sommes donc conduits, par cette discussion, à donner aux signes et la valeur de sifflantes; pour expliquer leur réunion dans un seul groupe ou , ne serait-il pas possible d'admettre qu'afin de représenter une articulation étrangère à leur langue, les Assyriens eussent réuni deux lettres, comme nous le faisons nous-mêmes dans beaucoup de cas? Il est certain que les signes et sont tous les deux fort rares dans les inscriptions de toutes les localités.

57.

2. 1.

Le signe est employé dans le système médique, et la place qu'il occupe dans les noms de Darius et d'Hystaspe conduit à lui donner la valeur de *ch;* dans l'écriture assyrienne, il se trouve à la fin du nom d'Achéménès, et cette valeur y convient également à ce signe, surtout si du caractère suivant on fait une voyelle et non la chuintante.

On remarquera que vient à la place de , qui représente le *b* de l'écriture cunéiforme persane; cela, comme je l'ai déjà dit, est inexplicable. J'invite de plus le lecteur à rapprocher ce fait de celui dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent. Nous y avons vu, par l'équivalence de avec , que le signe était probablement remplacé par ; or, dans le système médique, a la valeur de *z*. Nous trouvons donc et , deux signes auxquels, dans l'écriture cunéiforme assyrienne, on veut donner les valeurs de *b* et de *p* remplacés par des signes et , ayant respectivement, dans l'écriture médique, la valeur de deux sifflantes, *ch* et *z*. Ces valeurs sont inconciliables; et, si je ne me trompe, il y a là quelque chose de propre à nous faire douter des valeurs que l'on donne ordinairement, dans le système assyrien, aux signes et .

La seconde équivalence nous montre remplaçant ; c'est, je crois, une erreur, car cet assemblage de signes, quand il n'est pas écrit en entier, est toujours remplacé par , signe dont la ressemblance avec , a pu causer une erreur, soit de ma part, soit de celle du graveur de l'inscription.

58.

= 2.

Le signe est fort rare dans les inscriptions, où il paraît comme une abréviation, à en juger du moins par l'unique équivalence que j'ai rencontrée. Il est au contraire très-commun dans l'inscription de Nemroud qui m'a été envoyée par M. Layard.

59.

= 1. 1.

= 3.

La première variante est probablement une faute. La seconde, quoiqu'elle ne se soit présentée qu'une fois, est assez différente du type pour mériter l'attention; je n'ai du reste aucune remarque à faire sur le caractère , et je me suis borné à ajouter un exemple qui peut être intéressant parce qu'il montre le signe du pluriel remplacé par d'autres caractères.

60.

= 1. 1. 1. 1.

= 1.

La première variante , me paraît douteuse, parce que l'on a pu facilement oublier le premier clou horizontal du signe . Les autres sont certaines, comme on le voit, mais rares; ce caractère

n'ayant pas d'équivalents sur la valeur desquels nous ayons des données, je ne puis rien en dire.

61.

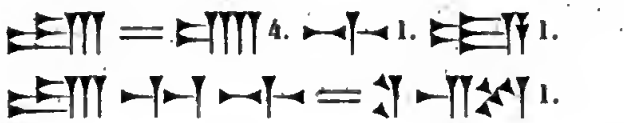

Les trois variantes du signe sont remarquables; la première , et la troisième , conduisent à lui donner la valeur d'une voyelle; mais la seconde, , rend cette détermination presque impossible, et cependant cette variante, quoiqu'elle ne se soit présentée qu'une fois, n'en est pas moins certaine, car nous en avons des preuves indirectes. En effet, la substitution de à est assez fréquente pour être regardée comme certaine, or, équivaut à , qui équivaut lui-même à , équivalent indubitable de : nous avons donc directement d'une part,

et, indirectement, de l'autre,

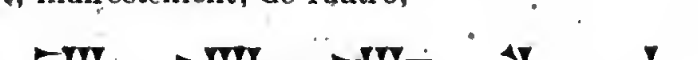

L'exemple même que j'ai ajouté nous donne, si je ne me trompe, une autre confirmation de cette équivalence. Dans ces deux combinaisons, le dernier

signe de l'une, , est un équivalent certain du dernier signe de l'autre, (§ 1); le signe du milieu de la première, , représente certainement le signe du milieu de la seconde, ; et, en conséquence, le premier caractère équivaut à . Or, comme je l'ai dit, et se substituent fréquemment l'un à l'autre.

Il n'y a donc pas lieu de douter qu'il n'y ait substitution, et, par conséquent, similitude de valeur entre et . Mais alors nous voyons reparaître la même difficulté qui s'est déjà présentée au sujet de l'équivalence de et de . Le dernier de ces deux caractères paraît être une voyelle, mais peut-il en être de même du premier , et, par conséquent, de ses équivalents , , , etc.? Pour concilier ces apparences, il faut attendre, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, que nous ayons à notre disposition de nouveaux éléments de déchiffrement.

62.

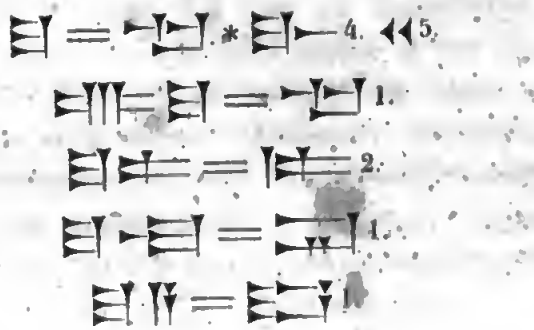

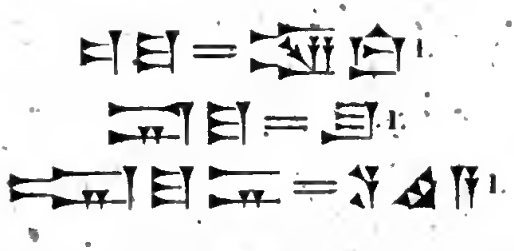

La première variante est extrêmement fréquente, mais c'est surtout à la fin des lignes qu'elle se substitue à la forme ordinaire , lorsqu'un mot n'était pas assez long pour la remplir entièrement. Il semble que, dans ces cas, le graveur, forcé d'allonger les caractères pour atteindre la fin de la ligne, ait trouvé la figure plus propre à subir cet allongement. Cependant, on rencontre cette variante substituée à , ailleurs qu'à la fin des lignes.

Le second équivalent, , quoique assez fréquent, me paraît cependant douteux, parce que le clou horizontal isolé a pu facilement être ajouté ou oublié. Quant au troisième , cette cause d'erreur ne peut être admise, parce que les signes ne se ressemblent pas, et, en conséquence, ces exemples de substitution de à doivent inspirer des doutes sur la valeur communément attribuée aux deux coins . Comme on les voit, dans le nom d'Achéménès, remplacer deux ou trois signes parmi lesquels doit se trouver celui qui représente la lettre *n*, on en a conclu, immédiatement, que ces coins devaient représenter la syllabe *ni*; mais nous les voyons paraître cinq fois à la place du signe ,

dont la position, dans les noms d'Ormuzd et d'Achéménès, est telle, qu'il est impossible de ne pas le regarder comme le représentant de la lettre *m*; il y a donc erreur, soit dans cette dernière détermination, soit dans celle du signe ◀◀.

Pour moi, je suis convaincu que ces deux coins ◀◀ ne représentent pas uniquement la syllabe *ni*, mais peuvent avoir également des valeurs très-différentes, et, par conséquent, j'admets la valeur de *m* pour le signe ⊨; en même temps, cependant, je crois que, dans beaucoup de cas, il peut représenter la voyelle *ou*; sans cela, je ne m'expliquerais pas l'adjonction si fréquente de trois clous horizontaux à beaucoup de signes dans la composition desquels ils n'entrent pas ordinairement, tels que ⊢⊨ et ⊨. Peut-être même peut-on voir quelque analogie entre le signe de la voyelle *ou*, ⊢◀, tel que je l'ai déterminé, et la variante ⊢⊢ de notre *m* ⊨.

Dans le système médique, le signe ⊨ est, selon M. Westergaard, un *p*, et par suite de l'analogie de cette lettre avec le *b*, et de celui-ci avec l'*m*, on peut y voir une confirmation de la valeur *m* attribuée dans le système assyrien à ce même signe ⊨. Il faut cependant remarquer que, dans l'écriture cunéiforme persane, ce dernier caractère représente la lettre *r*. Cela montre qu'il ne faut pas ajouter trop de confiance aux inductions tirées de la ressemblance des signes dans les divers systèmes.

63.

J'ai dit, dans le paragraphe précédent, que la substitution de à me paraissait être l'effet d'une erreur. Les autres équivalents sont certains au contraire, mais cependant il peut rester des doutes sur l'échange de et de , à cause de la similitude des signes. C'est la même difficulté qui s'est déjà présentée au sujet des signes et , et de leurs substituts , .

Je ne doute pas que le signe persépolitain ne soit le même que le ninivite , et quelques inductions tirées des inscriptions trilingues permettent de leur assigner, avec quelque probabilité, la valeur de *r*. En effet, dans la transcription assyrienne, les signes qui représentent le mot *wazarka* du texte zend sont tantôt

et tantôt

Dans ces deux combinaisons, les premiers et les derniers signes sont identiques, et si l'on suppose qu'elles représentent le même mot, il s'ensuivra que le signe de l'une représente les deux caractères de l'autre; or, de ces deux

signes, le premier est certainement un *r*, et cette même valeur devra alors se trouver dans le substitut ⊨⊢.

Un autre mot des inscriptions trilingues nous offre un second exemple de la substitution de ⊨⊢ à une combinaison de signes parmi lesquels se rencontre la lettre *r*; c'est le premier des mots qui représentent le *sustentator, auctor*, de M. Lassen. En comparant les planches XIV et XVI de M. Westergaard, on verra, à la ligne 8 de la première, ce mot écrit

A la 11e ligne de la seconde, ces deux caractères sont remplacés par

Si le signe ⊨⊢ n'était pas un *r*, ce serait un bien singulier hasard que celui qui, deux fois dans des mots différents, le montrerait substitué à des combinaisons renfermant cette lettre. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette détermination rendrait raison de la forme de la lettre *r* dans l'écriture cunéiforme persane ⊨; ce serait une simple dégradation du signe assyrien ⊨⊢.

Si l'on admet cette détermination, il devient assez facile de lire le mot ⊢⊢⊤ ⊨⊢ ⊨||||. Le premier signe, ⊢⊢⊤, est, selon l'opinion générale, un *a* ou un *h*, et représenterait l'article. Le dernier signe, ⊨||||, est probablement une des formes de

la voyelle *ou*, mais, à cause de l'affinité de cette voyelle avec la consonne *m*, on est en droit d'attribuer à 𒁹𒌋𒌋𒌋 cette même valeur, et l'on obtiendrait le mot *rom*, racine sémitique bien connue. Ce même mot convient également bien aux signes 𒁹𒁺— 𒁹𒌋𒌋𒌋, dans d'autres passages des inscriptions trilingues où ils se rencontrent après le monogramme représentant le mot *roi*. Enfin, presque toutes les inscriptions de Khorsabad commencent, comme je l'ai dit, par 𒁹𒌋𒌋𒌋 𒁹𒁺—, et l'on pourrait y voir le mot *mar* ou *mor*, qui signifie seigneur en chaldéen ou en syriaque.

Telles sont les suppositions que je puis faire, et je les donne avec d'autant plus de méfiance que, jusqu'à ce qu'on l'ait démontré par des arguments péremptoires, je me refuserai à croire que la langue des inscriptions assyriennes soit une langue sémitique.

64.

𒁹𒌋𒌋𒁹

Ce caractère étant évidemment le même que 𒁹𒌋𒌋𒁹, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit dans le paragraphe 51; je me bornerai à ajouter que l'inscription de Nakchi Roustâm nous offre, au commencement, un exemple de la substitution du coin ◀ au signe 𒁹𒌋𒌋𒌋. C'est une raison de plus d'assimiler ce caractère au signe 𒁹𒌋𒌋𒁹 ou à sa variante 𒁹𒌋𒌋𒁹, puisque ce coin remplace souvent ceux-ci.

65.

J'ai parlé de ce signe dans le paragraphe 34, et je ne le place ici que pour ne pas interrompre la série des caractères commençant par trois clous horizontaux.

66.

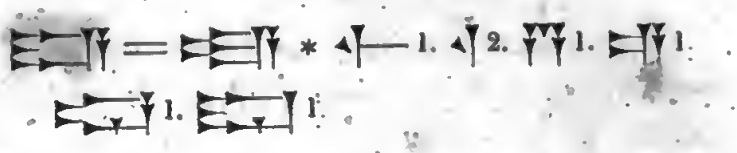

Ce type est, selon moi, identique au caractère qui tient la place de l'*y* dans le nom de Darius, c'est-à-dire à ; je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute à cet égard. Ce serait donc une voyelle, comme je l'ai dit au paragraphe 44, et cette détermination viendrait à l'appui de tout ce que j'ai avancé au sujet des signes et . Nous les voyons en effet paraître comme substituts de ; et si celui-ci est réellement une voyelle, on ne pourrait accorder cette valeur avec celle de *ch* attribuée au signe . La grande différence des caractères ne permet cependant pas d'attribuer la substitution à une autre cause qu'à une similitude de valeur.

Les variantes et me paraissent, au contraire, être dues, comme je l'ai dit, à des erreurs faciles à commettre à l'égard de signes qui

se ressemblent autant. Quant au signe , il est trop différent pour qu'on puisse le regarder comme une faute; je crois que c'est un chiffre auquel on a pu substituer une lettre, comme cela m'a paru avoir indubitablement lieu pour un autre chiffre ainsi que je le dirai plus tard.

67.

Ce type est le *d* tel qu'il est fait dans les inscriptions trilingues. J'en parlerai à propos de ses équivalents et .

68.

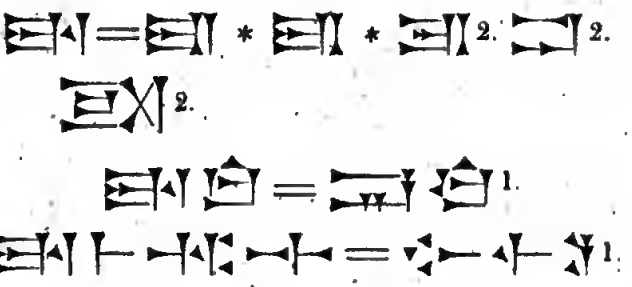

Les équivalents du type n'en sont, comme on le voit, que de simples variétés; jamais je ne l'ai vu remplacé par , ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, et ce fait se joint à beaucoup d'autres pour montrer combien peu on doit se fonder sur la ressemblance des formes pour déterminer la

valeur des caractères. [illegible] est certainement un *d*, et [illegible] n'en est probablement pas un, puisque ce dernier signe ne se substitue jamais au premier.

Il m'est au reste impossible de rien dire de probable au sujet de la valeur de [illegible], car ce caractère n'a, si je puis m'exprimer ainsi, ni tenants ni aboutissants, puisqu'il ne se substitue à aucun signe connu. Un des exemples que j'ai ajoutés paraît cependant le présenter comme équivalent de [illegible], que je suis porté à regarder comme une voyelle, mais je ne puis en donner la preuve; et d'ailleurs l'exemple n'est pas concluant, puisque les derniers signes de chacune des combinaisons équivalentes ne sont pas exactement semblables : il est possible, en conséqence, que les deux assemblages de signes représentent des mots différents.

Dans les inscriptions de Van, il y a un signe assez commun [illegible], que je n'ai pas rencontré à Khorsabad, et qui est peut-être une simple variété du ninivite [illegible]; si l'on pouvait démontrer l'identité de ces deux signes, on pourrait avoir un moyen de parvenir à déterminer la valeur de ce dernier [illegible]. En effet, après avoir bien considéré le rôle du signe [illegible], j'ai acquis la conviction qu'il représente dans les inscriptions de Schulz le signe ninivite [illegible], qui n'est autre, comme je l'ai dit, que le caractère très-usité [illegible], dont on fait généralement un *n*. Il me semble qu'à Van le groupe très-commun [illegible] représente le [illegible]

ou de Khorsabad et de Persépolis; il me paraît également qu'un autre groupe très-usité dans les inscriptions trouvées en Arménie, savoir : représente ce que l'on regarde comme le pronom de la première personne dans les inscriptions trilingues, ; dans ces dernières combinaisons de signes, l'identité des signes terminaux est à peu près certaine, comme je le montrerai. Je laisse aux lecteurs à juger si l'on peut être fondé à rapprocher le signe du ninivite et à déduire de ce rapprochement les conséquences que je viens d'exposer.

69.

Les deux premiers équivalents et sont très-fréquents, le troisième est bien certain, mais, comme il ne se rencontre que dans une seule place des inscriptions de Khorsabad, il ne serait pas prudent, je crois, d'en conclure l'identité des deux signes et ; je n'en ai pas moins dû noter ce fait, et j'ai fait voir, dans le paragraphe 37, qu'il y avait une certaine analogie entre les équivalents des signes, analogues eux-mêmes, et .

Des deux derniers équivalents, l'avant-dernier,

, quoique rare, est certain, mais il n'en est pas de même du dernier , car, en général, ce signe ne se substitue pas à , et on peut avoir oublié une fois les deux coins , qui constituent toute la différence.

Le signe , ainsi que son congénère , ne me paraît pas avoir été employé comme signe phonétique; cela du moins me semble démontré par son inégale distribution dans le cours des inscriptions, où il ne se rencontre qu'à des places déterminées et toujours les mêmes. En général, quand il paraît dans un endroit, il se répète plusieurs fois après de courts intervalles remplis par trois ou quatre signes. Cette particularité tend à faire considérer ces successions de signes comme des listes de noms, soit d'hommes, soit d'objets matériels, tous précédés d'un signe particulier , comme les noms de villes ou de pays sont précédés des signes ou à Khorsabad, et à Persépolis. Cela n'est sans doute qu'une supposition, mais elle se présentera, je crois, à l'esprit de quiconque examinera la distribution de ce signe dans les grandes inscriptions de Khorsabad, soit celles des pavés, soit celles des taureaux.

Malheureusement, je n'ai jamais trouvé le signe remplacé, comme son analogue , par plusieurs caractères, et par conséquent je ne puis avoir aucune donnée sur ce qu'il représente. Si j'avais plus de confiance dans la méthode de la dé-

composition des signes, je dirais, cependant, qu'il est l'abrégé du mot *bar*, fils, ou *mar*, seigneur. En effet, [illegible] et [illegible] ont chacun une partie commune [illegible], qui, très-probablement, représente l'*r* final du mot, quel qu'il soit, formé par les lettres [illegible] dont [illegible] est en quelque sorte le chiffre. Puisque cette portion se trouve dans [illegible], il est permis de croire que le mot représenté par ce signe se termine aussi par une *r*, et l'on peut voir le rudiment d'une *m* [illegible] dans les trois clous horizontaux qui commencent ce signe. Si l'on y voit une *m*, le mot sera *mar*; si, à cause de l'affinité de l'*m* et du *b* on y voit cette dernière lettre, [illegible] représentera le mot *bar* et, dans ce cas, les séries de signes précédées de ce caractère seraient des nome propres, et leur suite constituerait une généalogie. Je ne dois pas cacher que cette idée est contredite par l'absence du clou perpendiculaire avant les signes précédés par [illegible], mais cette difficulté n'est pas insurmontable, car il ne me semble pas prouvé, comme je le dirai, que ce clou perpendiculaire précède toujours les noms propres. Lorsque je parlerai de ce clou [illegible], je ferai voir au moins qu'il précède des mots qui ne peuvent être des noms, comme des chiffres, par exemple. Il n'y a donc aucune raison de le regarder comme une marque absolue et nécessaire des noms propres. Les personnes mêmes qui veulent voir une généalogie au commencement des inscriptions de Khors-

abad, dans les signes toujours précédés du monogramme , sont bien forcées d'admettre que le clou manque quelquefois devant les noms propres, puisque là il ne paraît qu'en tête de la liste, et ne se reproduit pas devant les signes dans lesquels on croit trouver des noms de rois. Je ne crois donc pas que l'absence du clou perpendiculaire après suffise pour empêcher de regarder les signes qui le suivent comme représentant des noms propres. Pour aider les savants qui croiraient mes idées justes à chercher des noms dans les séries de signes commençant par , je vais leur en soumettre une en attendant que les grandes inscriptions soient gravées.

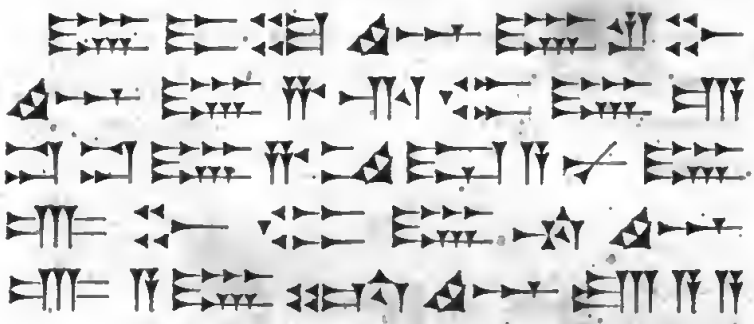

Avant et après ce passage de mes inscriptions, il y en a d'autres semblables, mais plus courts. Dans l'une d'elles (pavé de la porte L, lig. 25), on remarque le signe suivi d'un groupe de caractères précédés du clou perpendiculaire :

Je crois que quiconque observera l'inégale distribution du signe et son apparition dans de certains endroits, à des intervalles réguliers, remplis par trois ou quatre caractères, pensera comme moi qu'il faut y voir non une lettre, mais un mot.

Je n'ai rien vu de semblable à dans les inscriptions de Van et de Persépolis, mais dans ces dernières on trouve l'équivalent qui paraît y avoir été employé pour représenter le mot *homme;* cela engagerait à considérer comme des noms de peuples les caractères précédés de

70.

Je ne puis rien dire au sujet de ce type, dont l'emploi est assez rare, et qui me paraît, ainsi que le précédent, n'avoir pas été usité comme signe phonétique.

71.

72.

En comparant les numéros 71 et 72 il paraîtra

évident, je pense, que les formes et ne sont que de simples variétés, puisqu'elles équivalent toutes deux au même caractère, . De plus, ces deux exemples prouvent que, pour certains signes, le nombre des clous était à peu près indifférent et qu'on pouvait, à volonté, en mettre tantôt trois, tantôt quatre; cela concorde avec ce que j'ai dit au sujet de l'identité des signes ninivites , , etc. avec les signes persépolitains ou babyloniens , .

73.

= 3.

= 1.

74.

= 2.

Je n'ai qu'une observation à faire sur les deux numéros ci-dessus, c'est qu'ils montrent que l'on pouvait changer la place des clous. Dans chacun de ces signes, tantôt on voit les quatre clous verticaux distribués deux par deux, tantôt on les voit en deux groupes, l'un de trois, l'autre d'un seul clou. C'est quelque chose d'analogue à ce que nous avons vu pour beaucoup de signes , , , etc. que nous avons rencontrés indifféremment figurés ainsi , , .

75.

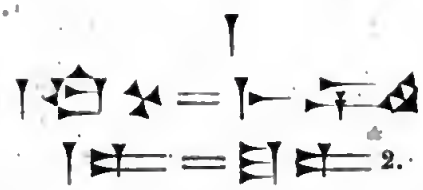

Le clou vertical isolé ▏ n'a pas d'équivalents certains; on pourrait conclure, d'un des exemples ajoutés, que sa valeur est la même que celle de ⊟, mais cette substitution me paraît due à une erreur.

Tout le monde sait que ce clou vertical précède, dans les inscriptions trilingues, les noms propres d'hommes, mais non pas les noms de dieux, puisqu'il ne se trouve pas avant le nom d'Ormuzd. On s'est hâté d'en conclure que c'était un indice certain et qu'on devait trouver un nom propre partout où il se rencontrait; c'est, je crois, une erreur, comme je l'ai déjà dit, et l'on en a la preuve, non-seulement dans les inscriptions de Khorsabad, mais même dans celles de Persépolis. Dans les miennes, d'abord, le clou est souvent supprimé; j'en conclus que son emploi n'est pas indispensable, et que, par conséquent, il peut y avoir des noms qui n'en soient pas précédés. En outre, j'ai la certitude que cette marque se place aussi devant des groupes de signes qui ne représentent pas des noms, mais des chiffres. Voici comment je m'en suis assuré : on trouve dans les inscriptions des taureaux du palais de Khorsabad cette série de signes :

Aucune combinaison phonétique ne pouvait produire un pareil assemblage de signes, et j'en conclus que ce devaient être des chiffres; ce fut aussi l'opinion de M. Rawlinson, auquel je communiquai ce fait. On y voit déjà le clou perpendiculaire employé d'une manière qui ne permet pas dans cet endroit de le considérer comme la marque d'un nom propre. Dans les inscriptions des pavés, cette série de caractères ne se trouve pas, mais on y voit celle-ci :

Ici nous voyons le clou vertical précédant des signes que nous avons été conduits à regarder comme des chiffres, et il semble évident que là, au moins, il n'est pas l'indice d'un nom propre. On demandera naturellement pourquoi la première série de chiffres n'est pas, comme la seconde, précédée de cette marque. En voici je crois la raison : ce signe , quoique pouvant être employé comme chiffre, est, comme on le verra, un équivalent très-certain d'un caractère très-usité, ; il fallait donc indiquer si on l'employait comme signe numéral ou comme signe phonétique, et dans ce dernier cas on le distinguait par le clou perpendiculaire; mais cette précaution n'était nécessaire que lorsqu'il pouvait y avoir doute, c'est-à-dire lorsque les circonstances n'indiquaient pas clairement que devait être lu

comme un chiffre. Or ce doute ne pouvait exister lorsqu'on voyait ce même caractère répété quatre fois de suite, comme dans la première série que j'ai citée; dans ce cas, le clou était inutile, tandis qu'il pouvait être nécessaire dans la seconde série, où ne paraît qu'une fois. C'est même, si je ne me trompe, la raison pour laquelle nous voyons, dans le premier cas, ce même clou précéder les deux signes et , qui ont certainement des valeurs phonétiques, mais qui là, peut-être, sont employés comme chiffres.

Cette raison est encore bien plus évidente, lorsqu'à la place du signe on a employé, dans les mêmes passages, ses équivalents ou , qui sont indubitablement des lettres. On trouve en effet, dans les inscriptions des pavés, la seconde série de chiffres écrite ainsi :

Dans ce cas, il fallait nécessairement indiquer que le premier signe ne devait pas être pris là comme lettre et c'est, je crois, dans ce but qu'on a mis le clou isolé. Les personnes qui ne connaissaient pas l'équivalence des signes et ont été trompées par cette marque distinctive qu'ils ne croyaient applicable qu'aux noms propres, et elles en ont cherché un dans cette combinaison de signes, qui certainement ne représente qu'un nombre.

Les inscriptions trilingues nous fournissent d'autres

preuves de l'emploi du clou isolé autrement que comme indication des noms propres. Examinons d'abord le nom de Cyrus dans la courte inscription de Pasagarde; cette légende commence par deux lettres semblables [illegible] [illegible]; si, pour expliquer ce fait, on suppose que la première représente le titre honorifique *kei* ou le pronom, alors ces mots se trouveront précédés du clou vertical, et cependant ce ne sont pas des noms propres. Si on ne veut pas admettre cette explication, il faudra considérer ces deux signes semblables comme n'en faisant qu'un seul, car le nom de Cyrus ne comporte pas deux lettres pareilles au commencement. Dans ce cas, on sera forcé d'admettre que les clous, en apparence isolés, font réellement, comme je le crois, partie des signes [illegible], auxquels ils sont juxtaposés, et qu'ainsi le nom de Cyrus est privé de la marque distinctive des noms propres.

Il y a plus; si l'on veut voir des noms propres dans tous les groupes de caractères précédés du clou vertical, il est évident que la colonne assyrienne des inscriptions trilingues ne représente pas du tout le texte zend. Dans presque toutes, en effet, cette prétendue marque des noms propres se trouve à des places où aucun personnage n'a pu être nommé; je citerai pour exemple les lignes 21, 22, 23, 24 de l'inscription de Nakchi-Roustâm. Mais il y en a un plus remarquable encore à la fin de la ligne 7 de l'inscription trilingue de Van, exemple indubitable,

puisqu'il se reproduit dans les excellentes copies d'une autre inscription prise à Persépolis par MM. Rich et Westergaard. (Wester. tab. XVI, l. 6, et Rich, tab. XXII, l. 6.) En jetant les yeux sur ces inscriptions, on y verra, aux lignes indiquées, le clou dans une situation où il est impossible de supposer la mention d'un personnage; pour moi, je ne doute pas que dans cet endroit le clou vertical n'indique, comme dans mes inscriptions, que les caractères suivants, , sont employés comme chiffres et représentent le nombre des pays ou satrapies soumis à Xerxès ou à Darius; le mot qui vient après est en effet celui qui doit signifier ville ou pays. Il y a même dans les inscriptions assyriennes de Van quelques endroits dans lesquels il est difficile de ne pas croire que les caractères et servent de chiffres.

Quelle que soit la valeur de cette dernière conjecture, il me paraît certain que le clou vertical a pu servir à indiquer, soit des chiffres, soit d'autres choses que nous ignorons encore; par conséquent, on a tort de chercher des noms propres partout où il se rencontre, et l'absence de ce signe ne doit pas empêcher d'en voir là où il manque.

76.

1. 3. 1. 1. ?

Le signe est un de ceux dont la valeur semble le mieux déterminée, et tout le monde est d'accord

pour en faire, soit la voyelle *a*, soit une aspiration semblable au *he* des Hébreux. Dans mes inscriptions, comme dans celles de Persépolis, ce caractère est très-souvent supprimé, indice qui confirme sa valeur de voyelle. Il est possible que quelquefois il soit employé comme chiffre, car je l'ai vu répété trois fois de suite au commencement même d'une inscription, et l'on ne peut supposer qu'un mot ait commencé par trois lettres semblables. Le signe peut aussi représenter des abréviations, du moins, il semble que, dans quelques inscriptions de Persépolis, on ne trouve que ce caractère à la place du mot qui doit signifier fils; enfin, j'ai déjà fait remarquer que, deux fois répété, il constitue la terminaison de beaucoup de noms de pays, soit à Khorsabad, soit à Persépolis.

La forme est une variante très-commune du signe isolé ou en composition, et cette substitution a lieu même dans d'autres inscriptions que celles de Ninive, comme sur la pierre de Michaud, par exemple; on y voit les formes et , au lieu des signes et .

Parmi les autres équivalents de , il n'y a que qui soit commun; cette substitution se remarque surtout dans le mot ou dont j'ai déjà parlé. Une seule fois, j'ai vu à la place de , mais les personnes qui veulent faire une voyelle du premier de ces deux signes n'en verront pas moins dans ce fait une confirmation de leurs opinions. Quant au signe , il est si rare et

si inégalement distribué dans les textes, que je ne puis m'empêcher de croire que ce n'est pas un signe phonétique, mais un chiffre ou une abréviation.

77.

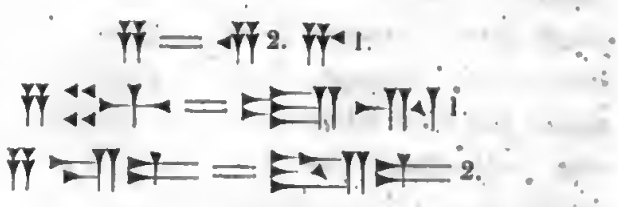

78.

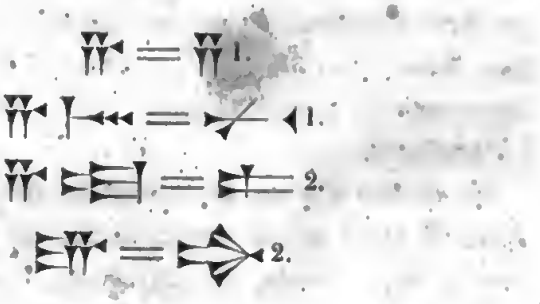

79.

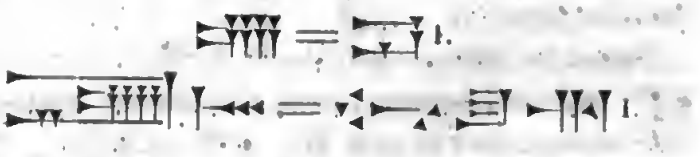

80.

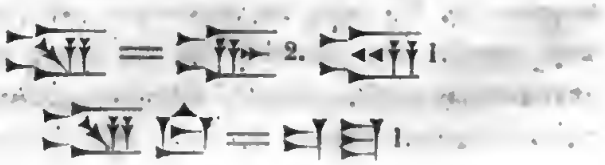

81.

82.

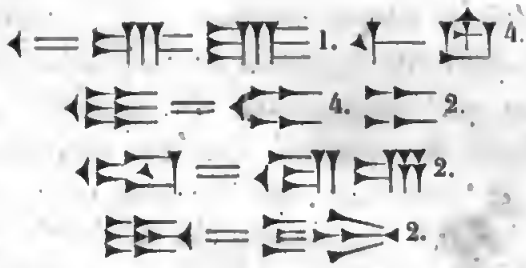

J'ai déjà parlé des équivalents du coin isolé ◂, et je n'ai pas d'observations à ajouter. Je me bornerai à dire que les inscriptions trilingues nous donnent un exemple de la substitution du coin à un autre signe que ceux que j'ai notés d'après mes inscriptions. En comparant les planches XIV et XVIII de Westergaard, on verra que le mot représentant le zend *wazarka* y est écrit dans la première, et dans la seconde ; le simple coin est donc substitué dans cet endroit à . Cet échange n'a rien d'étonnant puisque, dans les inscriptions de Khorsabad, le coin unique se substitue à , qui, ainsi que nous l'avons vu, s'échange de même avec ; c'est une confirmation de ce que j'ai dit au sujet de l'identité de valeur des signes et . On y verra

aussi, je pense, une preuve très-forte de l'identité des écritures assyriennes de Persépolis et de Ninive.

83.

J'ai déjà fait voir que les deux coins étaient un équivalent certain du signe , et par conséquent qu'ils représentaient souvent le mot *roi;* je ne crois pas qu'il puisse rester de doute à cet égard dans l'esprit de personne. Les deux autres variantes et montrent que ces deux coins peuvent encore servir à représenter des lettres, et nous en avons d'ailleurs la preuve dans les inscriptions trilingues, puisqu'ils y remplacent la syllabe *ni* dans le nom d'Achéménide. Il faut donc, je crois, être très-prudent lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur de ce signe dans un cas donné.

Admettant que les deux coins représentaient le titre royal, j'ai dit que, dans les inscriptions assyriennes de Van, ils avaient été, selon toute probabilité employés de la même manière, et j'en avais cité un exemple; comme ce fait est important, je vais en citer un autre plus concluant. La planche Ire de Schulz nous offre, sous le numéro 1, une inscription malheureusement très-fruste, mais qui cependant me paraît mériter l'attention. A en juger d'abord par le clou perpendiculaire, on y voit deux noms propres que je crois pouvoir rétablir ainsi, en comparant les lignes 1, 5 et 7 où ils sont répétés :

Il est à remarquer que le premier de ces deux noms est terminé par le signe , qui, dans quelques inscriptions trilingues, est le seul signe indiquant la relation de parenté entre les personnages; il y a donc, par cela seul, quelque raison de croire que nous avons ici les noms de deux individus, dont le premier était fils du second.

A la suite de ces deux groupes de signes, viennent les deux coins , répétés plusieurs fois, et, ce qui est plus remarquable, ils sont chaque fois suivis des mêmes signes que dans les inscriptions de Khorsabad; ainsi, à la fin de la première ligne, après l'*r* qui termine le nom, viennent les signes

A Khorsabad et à Nemroud on a

A la ligne 5 de l'inscription de Van, les mêmes noms sont répétés, mais à cet endroit, le second est suivi de , ce qui représente exactement les signes persépolitains dont la signification est certainement *roi des rois*. Je ferai observer en outre que le mot , qui dans les inscriptions de Van et de Khorsabad suit les deux coins , est le même que , qu'

à Persépolis suit le monogramme . Nous avons vu, en effet, que les signes et sont équivalents, et que le second, n'ayant pas été employé dans les inscriptions trilingues, y est toujours remplacé par .

Ce sont ces raisons qui m'ont engagé à voir des épithètes dans ces groupes de signes suivant le monogramme royal ou son abréviation . Je sais cependant que, selon MM. Rawlinson et Layard, le premier de ces groupes représente le nom même du roi : ils se fondent sur ce que ces signes varient dans les inscriptions sur pierres ou sur briques découvertes dans les divers monuments déterrés jusqu'à présent; ainsi, selon eux, le roi qui a bâti le palais de Khorsabad serait

(ou)

celui qui a construit un des monuments du monticule nommé Koyoundjouk serait

enfin, le fondateur d'un des monuments de Nemroud aurait été

M. Layard m'a même écrit qu'il a trouvé dans ses inscriptions des listes d'après lesquelles il a pu établir la généalogie de tous ces personnages. On conçoit qu'ignorant complétement les raisons sur

lesquelles cette opinion est fondée, je doive m'abstenir de la contredire; d'ailleurs, toute discussion relative à la lecture des noms propres contenus dans les inscriptions de Khorsabad, Persépolis, etc. sera mieux placée après l'exposition complète du catalogue des variantes. Pour le moment, je me contenterai de faire remarquer que si les signes [illegible] représentent le nom d'un roi assyrien, ce nom a certainement contenu, comme partie intégrante, le mot même qui signifie roi; en outre, et cela serait plus extraordinaire, ce nom serait très-souvent remplacé par une abréviation, puisque dans le même monument il est tout aussi fréquemment écrit [illegible]. Nous saurons à quoi nous en tenir sur ce sujet lorsque M. Rawlinson aura publié ses découvertes.

83.

[illegible] = [illegible] 2.

84.

[illegible] = [illegible] * [illegible] * [illegible] 1. [illegible] 1. [illegible]

[illegible] 2.

[illegible] = [illegible] 2.

[illegible] = [illegible] 1.

Le signe [illegible] est, comme on le sait, à Persépolis, la marque du pluriel; à Khorsabad, la forme

est plus commune, mais on y rencontre fréquemment aussi la forme persépolitaine ; celle-ci n'est même qu'une simple variété d'une forme très-commune à Khorsabad .

Je n'ai aucune donnée sur la valeur phonétique de ce signe qui, cependant, a certainement été employé comme lettre, puisqu'il a pu être remplacé par des caractères indubitablement phonétiques; l'un de ces caractères est , qui est certainement une voyelle, d'où l'on pourrait conclure que en est une également. Cette conjecture serait appuyée par le fait de la suppression très-fréquente du signe ; mais, sur d'aussi faibles indices, il est impossible de baser aucune détermination certaine.

85.

Je n'ai qu'une remarque à faire sur ce signe, c'est que sa variante concourt à prouver que le nombre des clous est, dans quelques caractères, à peu près arbitraire; c'est ce que nous avons déjà fait voir pour les signes , .

86.

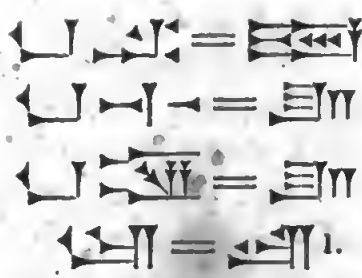

Ce signe n'a qu'une seule variante dont la forme est presque exactement celle du signe que l'on remarque parmi ceux qui représentent le mot *terre* dans les inscriptions trilingues.

A cause de la similitude des formes, on aurait pu croire que s'échangerait avec ; mais il n'en est rien comme on le voit. Les équivalents de celui-ci sont tout différents, puisque ce n'est qu'une des formes du signe , dont les équivalents certains sont , , etc.

87.

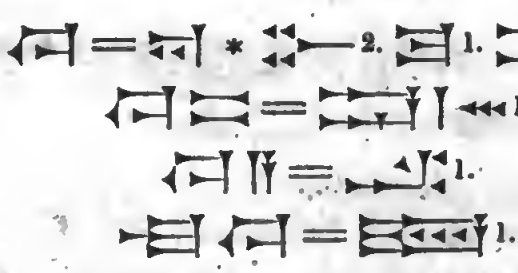

L'équivalent le plus remarquable du signe est ; les numéros 88 et 89 vont nous montrer que les signes analogues à sont également remplacés par des variantes voisines de ;

par [illegible] et [illegible] par [illegible]. Ce fait est intéressant, parce qu'il fait disparaître une des rares différences entre l'écriture assyrienne de Van et celle de Khorsabad; dans les inscriptions de Schulz, en effet, la forme [illegible] et ses congénères (souvent faites ainsi [illegible], [illegible]) sont très-fréquentes, tandis qu'on ne voit jamais les formes [illegible], etc. On ne pourrait certainement se douter de l'identité de ces signes, si, dans mes inscriptions, on ne les voyait pas fréquemment employés les uns à la place des autres.

88.

[illegible] 1.

[illegible] =

[illegible] = [illegible] 2.

89.

[illegible] = [illegible] * [illegible] 1. [illegible] 1. [illegible] 1.

[illegible] 1. [illegible] 1. ([illegible] *)

Je ne ferai qu'une observation sur ce signe : ce doit être un mot ou l'abréviation d'un mot, un pronom ou une particule; je suis conduit à faire cette conjecture, parce que je le vois souvent remplacé par un assemblage de trois signes. Comme ces signes varient eux-mêmes légèrement, je vais donner toutes les variantes.

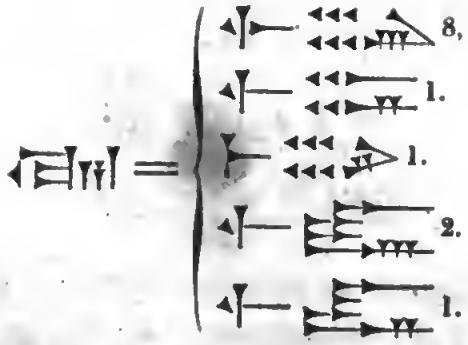

Ces variantes sont curieuses, parce qu'elles montrent tout à la fois l'échange des signes , , , la substitution des clous horizontaux aux six coins , et la suppression dans un cas de deux de ceux-ci. Selon les idées que j'ai proposées, ces trois signes représenteraient le mot اخر, mais je suis très-loin de vouloir rien affirmer.

90.

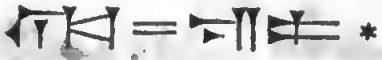

91.

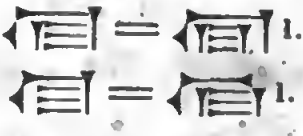

Je n'ai rien de particulier à dire sur les paragraphes 90 et 91, et je passe à une série remarquable de signes, ceux qui sont en grande partie constitués par l'encadrement .

92.

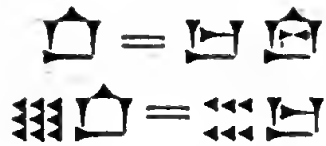

On s'aperçoit, au premier coup d'œil, que l'encadrement , très-commun à Ninive, ne se trouve pas dans les inscriptions trilingues, ni dans les inscriptions assyriennes de Van; il y est, selon moi, représenté par la forme . Nous allons voir des preuves nombreuses à l'appui de ce rapprochement.

93.

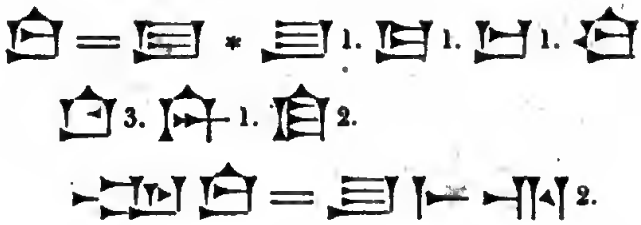

94.

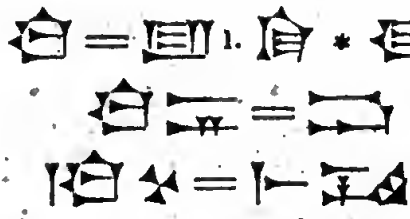

Les signes et sont au nombre des plus

embarrassants, parce qu'ils sont d'un emploi très-fréquent, et qu'ils paraissent susceptibles de recevoir des valeurs inconciliables. Je ferai d'abord observer qu'ils ne diffèrent que par l'adjonction d'un coin ◀ au second signe; aussi ce dernier est-il très-souvent figuré ainsi ◀ ou ◀. Il faut ensuite observer que cette différence, étant très-légère, a pu amener quelquefois une confusion entre ces deux signes eux-mêmes, ou entre leurs variantes respectives. C'est ainsi que j'ai trouvé deux fois substitué à , et que j'ai trouvé également deux fois la variante attribuée à , quoique en réalité elle n'appartienne qu'à . Deux seuls exemples de pareilles substitutions sont en réalité peu de chose en comparaison de l'emploi extrêmement fréquent de ces caractères, et l'on est en droit de les attribuer à la confusion produite par la ressemblance des formes. Je crois donc qu'il faut élaguer la plupart des variantes du signe , telles que , , etc. Il ne nous restera alors pour ce signe qu'un seul équivalent certain, savoir : (est probablement une faute.)

Pour le signe , il faut d'abord retrancher l'équivalent , qui appartient à un autre caractère , et qui ne me paraît avoir été substitué à que par erreur; il nous restera alors pour ce signe deux équivalents certains et , qui

n'en sont évidemment qu'un seul. Nous aurons donc :

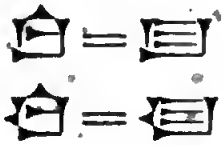

On voit que les équivalents, comme les types, ne diffèrent en réalité que par l'adjonction d'un coin ◁.

Les deux caractères et ne paraissent pas avoir été employés à Persépolis; ils y sont représentés, selon moi, par deux variantes très-rapprochées des équivalents et savoir et ; je ne crois pas me tromper en regardant ces signes comme semblables.

Dans l'écriture assyrienne de Van, on trouve les mêmes variantes qu'à Persépolis; seulement la seconde se rapproche encore plus de la forme ninivite. Ces signes sont et . On peut en voir des exemples dans la IIe planche de Schulz, n° v, lig. 3, 32, 33, etc.

Avant de discuter la valeur probable de ces signes, il est essentiel de faire observer qu'ils se rencontrent, ainsi que leurs variantes, très-fréquemment à la fin des lignes; par conséquent, il y a tout lieu de croire qu'ils constituent des terminaisons de mots très-communes. Or, si les rapprochements que j'ai faits plus haut sont justes, le signe ninivite doit être un *h* ou un *k*, puisque l'équivalent per-

sépolitain est la première lettre du nom de Cyrus. Le signe et son équivalent , ne différant que par l'adjonction du coin, ◂, seraient ou une aspiration plus forte, ou un *k* aspiré. Nous devrions donc admettre que, dans la langue assyrienne, beaucoup de mots ont été terminés par une forte aspiration ou par un *k*; n'est-il pas remarquable que ce soit précisement le même cas pour le pehlvi? Le mémoire de M. Müller (*Journal asiatique*, IIIe série) nous apprend en effet que, dans cette langue, les mots qui en persan prennent le *s*, sont terminés par un *k*, et que cette lettre, à une certaine époque, a certainement dû être prononcée: ce fait n'est pas sans importance.

La terminaison en se remarque à la fin de quelques noms de pays, dans l'inscription de Nakchi-Roustâm, et, entre autres, dans celui dont on fait le nom de l'Assyrie , nom qui se retrouve dans les inscriptions de Khorsabad sous la forme , comme l'a déjà annoncé M. de Longperrier. C'est même sur la forme de ce nom, dans l'inscription de Nakchi-Roustâm, que quelques personnes se basent pour attribuer à Ninus lui-même la fondation du palais de Nemroud. On dit que ce nom est formé de deux lettres de même valeur et ne peut, par conséquent, représenter *Assur*, mais bien *Ninive*. Le signe serait alors une *n*, mais j'avoue ignorer

complétement sur quelles raisons on peut fonder cette détermination. Il me paraît certain que si le nom de Ninive se trouve dans les groupes ci-dessus, il y est représenté uniquement par le premier , le second étant une terminaison. Mais je suis loin de rien affirmer, car il se peut que le signe soit la marque d'un pluriel sémitique et représente, par conséquent, la lettre *n*.

Si le signe était un *k*, il en résulterait une preuve assez forte en faveur de l'attribution à Sargoun du monument de Khorsabad. Un exemple ajouté montre en effet le signe comme équivalent de , qui seraient *k*, *n*; en admettant que le monogramme royal se prononçât *sar*, on obtiendrait pour le nom la valeur *sarkn*.

J'ai déjà fait observer ailleurs que, dans cette manière d'écrire ce nom propre, le signe était l'abrégé des signes ordinaires , dans lesquels le dernier est considéré comme une *n*, et j'ai dit que cela expliquait pourquoi ce même signe se substituait également à , groupes contenant aussi une *n*. Dans tous les cas, il est évident que ne peut être un *d* comme on l'a prétendu.

95.

= 4. 2. 1.

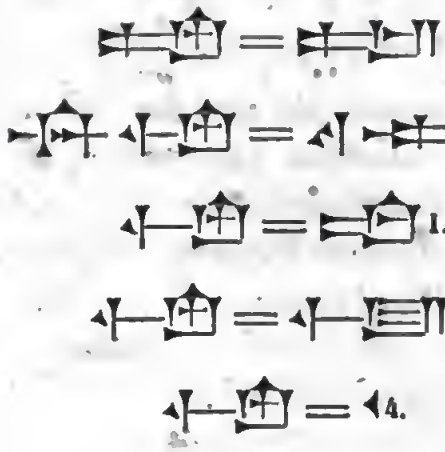

J'ai déjà eu occasion de parler du signe , et j'ai dit que l'on pourrait peut-être lui attribuer la valeur de *r;* mais cette supposition ne se fonde que sur l'équivalence des groupes et . Cette raison est loin d'être convaincante à mes yeux, car ces deux groupes peuvent représenter des mots différents, mais de sens semblable.

J'ai assimilé le ninivite au persépolitain , et je crois que personne ne se refusera à reconnaître l'identité de ces deux caractères ; j'ai montré également que, dans le mot *roi*, à Khorsabad, le signe représentait le signe , qui se trouve dans le même mot à Persépolis; aussi, quoique je n'aie pas de preuves directes à l'appui de mon opinion, je pense qu'on ne trouvera pas trop hardi le

rapprochement que je fais entre tous les signes formés à Ninive par l'encadrement et ceux des inscriptions trilingues qui sont encadrés par , rapprochement confirmé d'ailleurs par la grande ressemblance des variantes respectives. Le petit tableau suivant en rendra la justesse évidente.

Persépolitain. Ninivite.

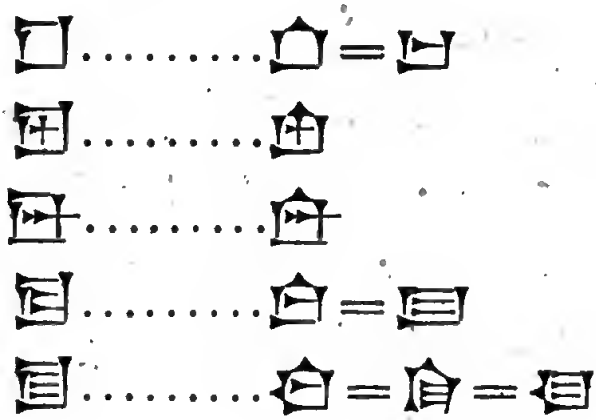

Il est à remarquer que ces signes, quoique étant d'une forme assez semblable, ne s'échangent pas les uns avec les autres, ou du moins les exemples de substitution sont assez rares pour qu'on puisse, sans crainte de se tromper, les attribuer à des erreurs. Cela est surtout vrai pour les signes , ; aussi, lors même qu'il serait certain que le premier, ,

fût l'équivalent de , première lettre du nom de Cyrus, et eût par conséquent la valeur de *k*, il serait très-possible que le second eût une valeur différente; il me semble même que, dans l'inscription de la pierre de Michaud, on voit, en comparant les lignes 5 et 7, un exemple de la substitution de , variante de , à . Ce dernier signe étant regardé comme une *n* par quelques personnes, c'est peut-être la raison qui les a engagées à voir le nom de Ninus dans les groupes de l'inscription de Nakchi Roustâm. Je ne puis contredire cette opinion par des raisons péremptoires, et en cela, comme en tout, je reste dans le doute jusqu'à ce que nous ayons de nouveaux éléments pour nous déterminer.

96.

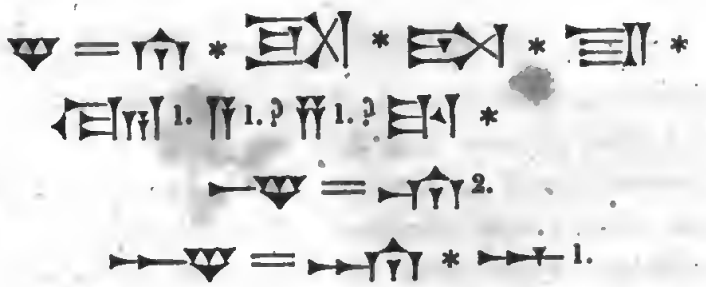

On voit que le signe a quatre équivalents indubitables, dont l'un est le *d*, tel qu'il est fait dans les noms de Darius et d'Ormuzd à Persépolis; j'ai même donné précédemment tous les passages de la

forme ninivite à . Toutes ces formes dans mes inscriptions sont très-communes et s'échangent constamment les unes avec les autres; cependant, en général, quand l'une est employée dans une inscription, elle s'y rencontre seule.

Les trois variantes , , , sont probablement des fautes; quant à la dernière, cependant, comme on en fait un *z*, on peut voir, dans cet exemple unique de substitution au *d*, une preuve à l'appui de cette détermination.

Je crois, sans doute avec tout le monde, que le signe , qui ne se rencontre pas dans les inscriptions trilingues, y est représenté par . J'en doute d'autant moins, qu'on rencontre des composés analogues dans lesquels entrent ces deux formes; ainsi, on trouve à Ninive et , au lieu des groupes persépolitains et .

L'échange de avec ou avec ses équivalents, ne permet pas de douter que ce ne soit un *d*; mais plus j'avance dans cette étude et plus je suis convaincu qu'il ne faut pas donner aux caractères des valeurs trop absolues, et qu'ils peuvent, au contraire, représenter des lettres différentes, mais passant graduellement de l'une à l'autre. Ainsi, les signes , , etc. sont probablement des *d*, mais quelques-uns, ou peut-être tous, peuvent prendre la valeur de *s* en passant par le *z*. De même,

les signes , , , etc. sont des *t*, mais ils arrivent à la valeur de chuintantes en passant par le *th*.

Il m'a semblé que, dans les inscriptions trilingues, le signe qui représente, selon moi, le ninivite , s'employait comme adjectif conjonctif et comme marque du génitif; peut-être même sert-il aussi à former des adjectifs, exactement comme le *d* en syriaque et en chaldéen; tel est du moins le résultat de l'analyse que j'ai faite des inscriptions dont on a la transcription en zend. Ce fait a été également remarqué par d'autres personnes, et c'est là certainement une preuve très-forte en faveur de l'origine sémitique de la langue assyrienne.

Le signe a été employé dans les inscriptions babyloniennes et dans celles de Van.

97.

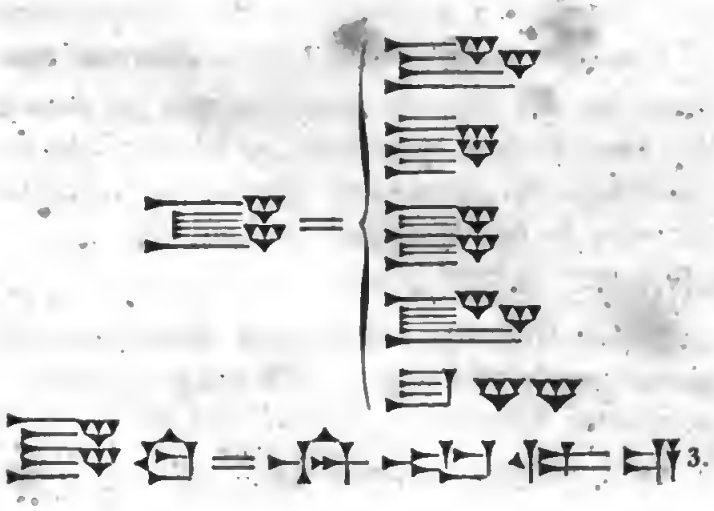

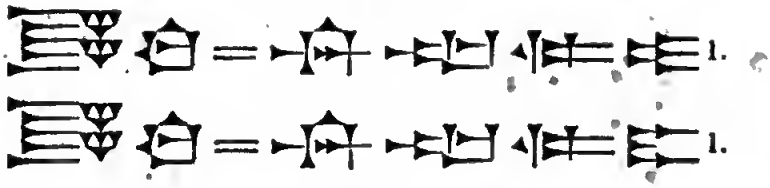

Le type ci-dessus est un des plus remarquables, non-seulement à cause de sa complication, mais encore de sa rareté. Il ne se trouve jamais qu'une seule fois dans mes inscriptions, et toujours à la même place; il me semble, en conséquence, que ce ne peut être un signe phonétique, mais une abréviation représentant quelque terme important, comme serait le nom d'une divinité, d'un roi, d'un empire, etc. Dans toutes les inscriptions où je l'ai trouvé, ce signe est suivi de la terminaison qu'on remarque également à la fin de plusieurs noms de pays à Nakchi Roustâm, et dont l'un passe pour celui de l'Assyrie. Lorsqu'au contraire ce signe ne se trouve pas à sa place ordinaire, la terminaison manque également, et tous les deux sont remplacés par une suite de caractères que j'ai donnée plus haut. Je ferai remarquer, en passant, que cet assemblage de signes nous fournit de nouveaux exemples de la substitution mutuelle des groupes , et .

J'ai fait d'inutiles efforts pour deviner ce que pouvait représenter ce groupe; je n'ai pu y parvenir : je présume seulement qu'il est formé de la réunion de deux groupes semblables ;

je crois même l'avoir rencontré sous cette forme, mais je ne puis l'assurer, parce qu'ayant voulu vérifier ce fait, je n'ai pu retrouver l'exemple. Quant à la substitution de , elle est certaine.

98.

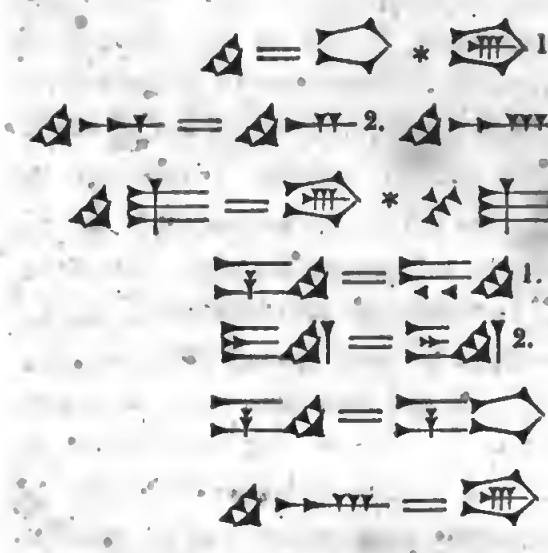

Le signe est très-souvent remplacé par , et, en jetant les yeux sur les inscriptions babyloniennes, on verra que cette dernière forme est la seule employée dans cette écriture. Pour être convaincu de l'équivalence de ces deux caractères, il suffit de remarquer qu'ils sont tous deux employés pour former des composés équivalents; ainsi remplace , et se substitue à . En se rappelant ce fait on pourra ramener

à des signes ninivites beaucoup de caractères babyloniens.

Lorsque j'ai commencé ce travail, j'étais porté à croire que le signe composé avait pour équivalent un autre signe assez rare à Khorsabad, savoir : , et je croyais avoir des exemples certains de substitution; mais, ayant voulu en vérifier l'exactitude, je n'ai pu en retrouver de bien authentiques, et, en conséquence, je crois m'être trompé. Cette équivalence supposée entre et m'avait conduit à exprimer sur une lecture du nom de Xerxès une critique qui me paraît actuellement ne reposer sur rien. J'assimilais le signe au persépolitain qui se trouve dans le mot *homme* (Westergaard, pl. XVII, lig. 2), et qui doit être une chuintante si ce mot est *anosch;* comme, d'ailleurs, il ne me semble pas douteux que les caractères ninivites ou ne représentent le persépolitain , j'en concluais que ce dernier devait, dans le nom de Xerxès, avoir la valeur de *ch;* mais aujourd'hui ces diverses analogies, excepté celle de et , me paraissent trop forcées pour être soutenables.

Le signe est généralement regardé comme un *k* ou un *kh;* s'il en est ainsi, il est bien extraordinaire qu'il ne se trouve presque jamais isolé, et qu'il soit au contraire un des signes les plus communs en composition. Je ne crois pas que, dans les ins-

criptions de Khorsabad, il y ait un seul exemple bien authentique de l'isolement de ce caractère; il en est à peu près de même dans les inscriptions trilingues où ce caractère ne se rencontre certainement isolé que dans le nom de Xerxès.

J'ai actuellement passé en revue les variantes qui se rattachent aux signes les plus usités. Sans doute j'ai laissé échapper des erreurs, soit de copie, soit de détermination, et j'ai déjà eu occasion d'en reconnaître quelques-unes, que je rectifierai bientôt. J'espère que le lecteur, qui aura égard à la difficulté de la tâche, me pardonnera des fautes inévitables dans ce genre d'étude.

Je pourrais étendre beaucoup ce catalogue, mais sans grande utilité, je crois; je vais en donner une table qui permettra au lecteur de chercher si un caractère qu'il rencontrera dans une inscription n'a pas quelque équivalent d'une valeur déjà connue; en outre, pour répondre au désir de plusieurs personnes, je joindrai à chaque équivalent le numéro des planches et des lignes où se trouvent les exemples de substitution.

Pour faire cette table, je suivrai l'ordre du catalogue raisonné que je viens d'exposer, et qui est basé sur la prédominance d'un élément dans le signe; sauf quelques exceptions dont j'ai rendu compte, ces éléments sont par ordre.

TABLE.

1*.

= XII, 42. — XVI, 63.
Id. 55. — *Id.* 70.
XLIX, 46. — XLII, 61.
XXXIX, 75. — XLIII, 93.
XXVI, 13, 16. — XL, 19, 22.
XXXVIII, 50. — XLVI, 58.

2.

= XII, 12. — XVI, 19.
(Revers des plaques.)
V. n° 51.

3.

= V. n° 41.

4.

= XII, 12. XVI, 18.
Id. 13. — XIX, 17.
XII, 36. — XVI, 56.
XXXVI, 12. — XL, 17.

5.

= XII, 12, 46. — XVI, 17, 69.
XVIII, 17. — XIX, 21.
XII, 44. — XVII, 54.

* Les exemples indiqués sont tirés des inscriptions découvertes à Khorsabad; le chiffre romain indique la planche, et les chiffres arabes les lignes de l'inscription où se trouvent ces exemples.

6.

XXI, 10. — XV, 10.
V. n° 39.

7.

V. n° 53.

8.

V. n°s 18, 34, 51.

9.

XVIII, 6. — XIX, 8.
XXXVII, 31. — XLV, 34.
XXXVI, 15. — XL, 21.

10.

V. n° 84.
XII, 14. — XVI, 20.
Id. 40. — *Id.* 61.
XII, 16, 23, 29. — XVI, 24, 34, 42.
V. 4. — IX, 6.
V. 8. — IX, 11.
XVIII, 25. — XIX, 29.
Id. 2e col. 35. — *Id.* 2e col. 39.
XII, 14. — XVII, 18.
XXXVI, 3. — XL, 3.

11.

V. n° 122.

12.

V. n° 124.

13.

V. n° 123.

14.

V. n° 122.

15.

V. n° 1.

16.

XII, 41, 52, 56. — XVI, 61, 62, 66.

XII, 55. — XVI, 5, 2° col.

id. 41. — *Id.* 62.

17.

XII, 7, 13. — XVI, 9, 19. XVIII, 14, 23. — XIX, 18, 27.

18.

XVIII, 29. — XIX, 33.

Id. 26. — XVII, 34.

Id. 43. — *Id.* 57.

XII, 27. — XVII, 35. XXXVI, 20. XL, 28.

VXXVIII, 37. — XLV, 41.

19.

= XII, 48. — XVII, 62.

XII, 32. — XVI, 47.
VIII, 33. — X, 29.
Id. 36. — *Id.* 30.

XII, 44. — XVI, 65.

XII, 32. — XVII, 44.
XVIII, 37. — XIX, 42.

XXXIX, 90. — XLIII, 109.

20.

= XL, 17, 21. — XLVIII, 14, 17.

XII, 48. — XVII, 66.
Id. 54. — XVI, 69.

XL, 27. — XLVIII, 22.

21.

= XXXVIII, 62. — XLII, 81.
Id. 69. — *Id.* 87.

XII, 52. — XVI, 1, 2e col.

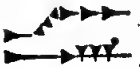 XL, 25. — XLVIII, 21.
XLI, 45. — XLIX, 32.

22.

= XII, 26, 43, 48. — XVI, 38, 64, 65.

XLII, 64. — XLIX, 49.

23.

XII, 41. — XVI, 62.
Id. 42, 2e col. — XVI, 51, 2e col.
Id. 19. — XVII, 21.
XII, 11. — XVII, 12.
XII, 45, 2e col. — XVII, 57, 2e col.

24.

XXXI, 79. — XXXV, 75.
Id. 86. — *Id.* 80.
Id. 90. — *Id.* 83.
Id. 100. — *Id.* 92.
Id. 102. — *Id.* 93.
XXX, 62. — XXXIV, 59.
Id. 71. — *Id.* 68.
XXXI, 85. — XXXV, 79.
XXXIX, 84. — XL, 103.
XXXVIII, 55. — XLII, 74.
Id. 57. — *Id.* 76.
Id. 65. — *Id.* 83.

XXXIX, 94. — XL, 113.
XLIII, 113. — LXI, 102.

25.

V. n° 24.

26.

XII, 16. — XVI, 23.
Id. id. — XVII, 20.
XII, 45. — XVII, 57.
V. n° 25.

27.

= V. n° 19.

XII, 8, 2e col. — XVI, 15, 2e col.
Id. 10, *id.* — *Id.* 17, *id.*

XII, 32. — XVII, 43.

XXXIX, 92. — XLVII, 98.
Id. 92, 97. — XLIII, 111.

XXXVI, 7. — XL, 8.

XXXIX, 92, 93. — XLVII, 99, 99.

28.

= XVIII, 13. — XIX, 17.

XII, 16. — XVII, 20.

29.

= V. n° 2.

XII, 51. — XVI, 75.

XII, 16. — XVI, 23.

30.

V. n° 35.

31.

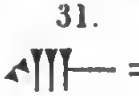 = XII, 47, 2e col. — XVII, 61, 2e col.

32.

V. n° 18.

33.

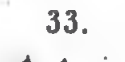 = XII, 30, 37. — XVI, 44, 56.
V. n° 1.

34.

= V. n° 23.

XII, 34. — XVI, 52.

XII, 8, 2e col. — XVI, 15, 2e col.

XVIII, 37. — XIX, 42.
XXXVII, 42. — XLV, 48.

VIII, 31. — X, 28.

VIII, 5, 2e col. — X, 16.

XII, 32. — XVI, 48.

35.

= XII, 13, 2e col. — XVI, 20, 2e col.
Id. 56. — XVI, 71.

36.

= XII, 16. — XVII, 21.
V. n° 10.

37.

= XII, 30. — XVI, 44.
XII, 2e col. 8, 12, 29. — XVI, 2e col. 15, 19, 36.

38.

= XII, 3, 5. — XVII, 4, 6.

XXXVI, 5, 6. — XLIV, 5, 6.

39.

= V. n° 51.

V. n° 2.

XXXIX, 78. — XLIII, 91.

Digitized by Google

40.

= V. n° 34.

41.

= XII, 8, 2e col. — XVII, 9, 2e col.
XVIII, 20. — XIX, 23.

42.

= XXXVII, 28. — XLV, 31.
XXXVI, 9. — XLIV, 11.
XII, 48. — XVI, 72.

43.

= XXXVI, 20. — XL, 29.
XII, 16, 17, 23, 25. — XVII, 20, 22, 29, 32.
XXXIX, 95. — XLIII, 114.

44.

V. n° 73.

45.

= (Revers des plaques.)
XXI, 11. — XV, 12.
XXXVII, 41. — XLV, 48.
XXXVI, 61. — XLVI, 69.

46.

= XII, 23, 2e col. — XVI, 29, 2e col.
Id. 25. — XVII, 25, 2e col.

47.

V. n° 119.

48.

V. n° 120.

49.

VIII, 16. — X, 20.
XII, 17. — XVII, 19.

50.

XII, 34. — XVI, 43.
Id. 34. — XVII, 41.

51.

XVIII, 18. — XIX, 22.
XII, 16. — XVII, 21.
XII, 38, 2e col. — XVII, 46, 2e col.
Id. 43, *id.* — *Id.* 54, *id.*
V. n° 25.
XLII, 74. — L, 61.

52.

XII, 50. — XVI, 64.
VIII, 31. — X, 12.

53.

XII, 46. — XVI, 68.
XXXIX, 92, 93. — XLVII, 99, 99.
XII, 2e col. 11. — XVI, 2e col. 18.
XII, 17. — XVI, 25.

54.

XVIII, 47, 2e col. — XIX, 49, 2e col.
XXI, 14. — XV, 15.
VIII, 28. — X, 11.

VIII, 26, 2e col. — X, 25, 2e col.
XXXVIII, 37. — XLI, 53.
XXXIX. 82. — XLIII, 101.

55.
= XII, 41, 2e col. — XVI, 50, 2e col.
Id. 50. — *Id.* 64.

56.
=

57.
= Voy. n° 53.

58.
= XII, 4. — XVI, 5.
XII, 49. — XVI, 73.

59.
= V. n° 60.
XII, 50. — XVI, 74.
Id. 31, 2e col. — XVI, 38, 2e col.
(Revers des plaques.)

60.
= XII, 24. — XVI, 35.
XVIII, 1. — XIX, 1.
XVIII, 24. — XIX, 27.
XII, 21. — XVII, 27.
XXXVI, 10, 23. — XL, 13, 33.
XLIII, 111. — LI, 99.
XVIII, 37, 2e col. — XIX, 40, 2e col.
XII, 2e col. 1. — XVI, 2e col. 7.

61.

= XVIII, 25, 2e col. — XIX, 31, 2e col.

62.

= XII, 44. — XVII, 55.
XII, 3, 2e col. — XVI, 11, 2e col.

63.

= XVIII, 10. — XIX, 19.
VIII, 2. — X, 15.

64.

= XII, 31. — XVI, 38.
XXXVIII, 50. — XLVI, 58.

65.

= XII, 1, 17, 29. — XVI, 25, 42.
XVIII. 1, 2, 3. — XIX, 1, 2, 3.
XXXVI, 20. — XL, 29.
XXXVII, 30. — XLI, 43.
XXXVII, 57. — XLII, 76.
XXXVII, 30. — XLV, 33.

66.

= VIII, 34, 2e col. — X, 13.
XII, 9. — XVI, 12.
XII, 33. — XVII, 45.

67.

= XII, 16. — XVI, 23.

68.

= XII, 46. — XVI, 68.

69.

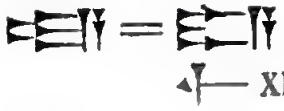

XII, 38. — XVI, 58.

70.

XVIII, 2. — XIX, 3.

71.

XLI, 53. — XLIX, 40.

72.

XLII, 65. — XLIX, 48.

XLI, 44, 54. — XLIX, 32, 51.

73.

XXII, 2e col. 20. — XVI, 2e col. 26.
XXVIII, 2e col. 13, 16. — XIX, 2e col. 19, 23.

XII, 15. — XVII, 19.
XXXVI, 11. — XL, 15.

VIII, 27. — X, 26.
XII, 28. — X, 37.
Id. 20. — *Id.* 26.

74.

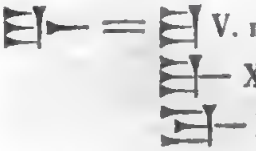

V. n° 73.

XII, 3. — XVI, 4.

XVIII, 50. — XIX, 51.

75

V. nos 42, 76.

76.

V. n° 102.
XII, 4. — XVII, 5.

77.

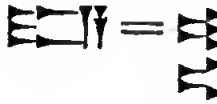
XII, 29. — XVII, 39.
XVIII, 2. — XIX, 3.
VIII, 32. — X, 14.
VIII, 26. — XVI, 25.
— XII, 38. — XVI, 58.
XII, 34, 35. — XVI, 51, 52.

78.

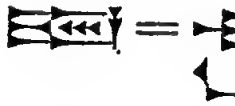
XII, 5. — XVII, 7.
XVIII, 33. — XIX, 38.

79.

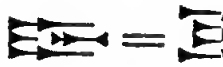
XLIII, 91. — LI, 80.
XXXIX, 73. — XLIII, 91.

80.

V. n° 20.

81.

XII, 2e col. 19. — XVI, 25.
Id. id. — XVII, 21.

82.

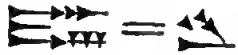
VIII, 32, 33. — X, 13, 13.
XII, 48, 49. — XVII, 62, 64.
XLIII, 118. — LI, 106.
XLI, 40. — XLVIII, 29.

XLI, 7. — XLVIII, 6.

XII, 35. — XVII, 47.

83.

= V. n° 60.

84.

= XXXVI, 8, 9, 22. — XL, 10, 12, 32.

85.

=

XVIII, 6. — XIX, 8.

XXXVII, 31. — XLV, 34.

XLV, 23, 28. — XLVII, 19, 22.

XVIII, 2, 2e col. — XIX, 10, 2e col.

86.

= XII, 17. — XVI, 23.

XII, 2e col. 17. — XVII, 2e col. 18.

87.

= XII, 18. — XVI, 26.

XVII, 20, 31. — XIX, 26, 36.

88.

= XII, 9. — XVI, 13.

89.

= V. n° 116.

90.

= V. n° 114.

91.

= V. n° 115.

92.

= V. n° 115.

93.

= XII, 15, 19. — XVI, 21, 29.
Id. 39. — *Id.* 56.
XXXVIII, 61. — XLVI, 69.
XII, 2e col. 55. — XVI, 2e col. 56.
XII, 2e col. 19. — XVII, 2e col. 20.
XXI, 14. — XV, 15.
XVIII, 31. — XIX, 36.

94.

= XII, 2e col. 21. — XVII, 2e col. 23.
Id. id. 46. — *Id. id.* 60.
XII, 2e col. 45. — XVII, 2e col. 57.

95.

= V. n° 94.

96.

= XXXVI, 8. — XL, 11.
XXXVIII, 56. — XLII, 75.
XXXVI, 10, 23. — XL, 13, 33.
XXIX, 37. — XXXIII, 34.

Digitized by Google

97.

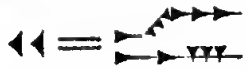
V, 2. — IX, 3.
XVIII, 2. — XIX, 2.
XXXVI, 20. — XL, 29.

XII, 15. — XVII, 19.
XXXVI, 11. — XL, 15.

XXIX, 37. — XXXIII, 34.

98.

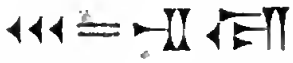
XXXVIII, 53. — XLII, 72.

99.

XXXIX, 83. — XLVII, 91.
XXXI, 95. — XXXV, 88.
XXXIX, 82. — XLIII, 101.

100.

V. n° 4.

XII, 26. — XVI, 37.
Id. 56. — XVI, 2e col. 6.
Id. 2e col. 22. — *Id. id.* 26.

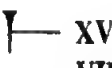
XVIII, 2e col. 22. — XIX, 2e col. 28.
VIII, 2e col. 31. — X, 28.
XXXVII, 49. — XLII, 67.

XII, 55. — XVI, 2e col. 5.

101.

V. n° 100.

102.

V. n° 111.

XVIII, 24. — XIX, 27.

103.

= XXXVIII, 70. — XLIII, 88.
XLII, 68. — L, 54.

104.

= V. n° 27.

105.

= XII, 2e col. 8. — XVII, 2e col. 9.
XII, 41. — XVI, 62.
XVIII, 8. — XIX, 10.
VIII, 24. — X, 10.

106.

= XII, 2e col. 7. — XVII, 2e col. 8.
XXXVII, 38. — XLI, 54.
Id. 31. — XLV, 34.

107.

= V, 11. — IX, 15.

108.

= VIII, 24. — X, 10.

109.

=
XII, 2e col. 41. — XVII, 2e col. 51.
XII, 2e col. 27. — XVII, 2e col. 30.
Id. id. 33. — XVI, *id.* 41.
XVIII, *id.* 23. — XIX, *id.* 29.
XII, 14. — XVI, 30.
XVIII, 2e col. 45. — XIX, 2e col. 47.

110.

V, 15. — IX, 20.
VIII, 32. — X, 13.

111.

XII, 8, 21, 24, 45. — XVI, 11, 31, 35, 68.

112.

VIII, 2e col. 3. — X, 15.
V. n° 10.
V. n° 117.

113.

XII, 44. — XVI, 66.
XII, 2e col. 2. — XVII, 2e col. 3.

114.

XII, 2e col. 52. — XVI, 2e col. 66.
Id. 25. — XVII, 32.
Id. 38. — *Id.* 50.
XLI, 49. — XLIX, 36.

115.

XII, 44, 45. — XVI, 65, 67.
V, 1. — IX, 2.
XVIII, 16, 19, 35. — XIX, 20, 22, 41.
XII, 43. — XVI, 65.
Id. 37. — *Id.* 56.
id. 2. — XVII, 2.

116.

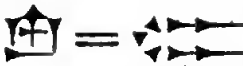 XII, 49. — XVI, 73.

XII, 2ᵉ col. 19. — XVI, 2ᵉ col. 25.

XXXIX, 82, 86. — XLVII, 89, 94.

117.

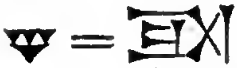 V. nº 10.

XII, 39. — XVI, 58.

Id. 42. — *Id.* 63.

VIII, 5, 25. — X, 3; 10.

XXXVI, 25, 26. — XLIV, 28, 29.

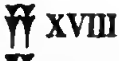 XVIII, 14. — XIX, 18.

XVIII, 2ᵉ col. 24. — XIX, 2ᵉ col. 30.

XVIII, 2ᵉ col. 45. — XIX, 2ᵉ col. 47.

118.

XVIII, 31. — XIX, 36.

119.

XII, 11. — XVII, 14.

XXXVII, 31. — XLI, 40.

120.

XVIII, 13. — XIX, 17.

VIII, 6. — X, 8.

121.

VIII, 4. — X, 2.

122.

XII, 2e col. 32, 39. — XVI, 2e col. 40, 47.

VII, 21. — X, 8.

XXIX, 37. — XXXIII, 34.

123.

XXXIX, 85, 93. — XLIII, 104, 112.

XII, 2e col. 48. — XVII, 2e col. 63.

XII, 12. — XVII, 15.

124.

XII, 48, 50. — XVI, 71, 74.

XXXIX, 75. — XLIII, 94.

XLII, 82. — L. 69.

125.

XXXVIII, 42. — XLII, 82.

Au moyen de cette table et des renvois, le lecteur aura le moyen de vérifier lui-même les substitutions dont j'ai parlé ; quiconque voudra en prendre la peine et collationnera entre elles les inscriptions de Khorsabad, restera convaincu de l'existence d'équivalents pouvant se remplacer d'une manière, on peut le dire, arbitraire.

S'il est facile de démontrer ce fait, il ne l'est pas

autant de l'expliquer. Faut-il y voir le résultat d'un système semblable à celui que l'illustre Champollion a reconnu dans l'écriture hiéroglyphique, et qui a laissé des traces même dans le démotique? Il me semble qu'il est prématuré de rien assurer à cet égard; mais, dans mon opinion, il n'y a rien de commun entre les homophones égyptiens et les équivalents assyriens; le principe de ces deux écritures est évidemment différent; un caractère hiéroglyphique représente un objet, dont le nom, dans la langue égyptienne, commence par la lettre que ce caractère est destiné à représenter quand il est employé phonétiquement. Il ne peut y avoir rien de semblable dans l'écriture assyrienne, puisque les signes ne représentent pas des objets, et que, d'après la manière dont ils sont formés, à l'aide d'un seul élément, on peut assurer qu'ils n'ont jamais été figuratifs; pour moi, je crois que les substitutions proviennent de causes diverses que j'ai énumérées dans le mémoire que j'ai lu, en 1845, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

1° Il y a des substitutions certainement causées par des erreurs; mais, évidemment, on ne peut ranger dans cette classe que celles dont les exemples sont rares et sont pris de caractères à forme très-rapprochée.

2° Elles peuvent provenir de l'emploi de formes grammaticales différentes, et, dans ce cas, les signes, quoique réellement substitués les uns aux autres, pourraient cependant représenter des sons très-différents.

Je vais en citer un exemple pour bien expliquer ma pensée. J'ai parlé de l'échange de avec au commencement du verbe ; si l'on suppose que le verbe soit à l'aoriste dans les inscriptions, et que la langue soit sémitique, on peut voir, dans les premiers caractères, des formatives différentes de la troisième personne de l'aoriste; or, il se trouve que, dans les langues sémitiques, il y a précisément, pour ce temps, deux formatives usitées, le *iod* (?) en hébreu et en arabe, et le *noun* (?) en syriaque. Par conséquent, il peut être permis de supposer qu'anciennement les deux formes aient été usitées dans la même langue, et l'on ne devrait plus voir, dans la substitution de ces deux signes l'un à l'autre, la preuve d'une similitude de valeur. On peut même dire que, dans ces passages des inscriptions, le verbe, à l'aoriste, est tantôt à la première personne, parce que c'est le roi qui parle, et tantôt à la troisième. Si cela était, on comprendrait encore la substitution de la formative à , ces deux signes ayant cependant des valeurs très-différentes. Mais cette supposition est peu vraisemblable, et, dans les inscriptions trilingues, il y a de nombreux motifs de croire que le verbe dont j'ai parlé n'est pas à l'aoriste et que, par conséquent, la première lettre est radicale; je ne les exposerai pas parce que ce mémoire n'a pas pour but l'interprétation, mais il n'en est pas moins vrai qu'on peut, dans certains cas, attribuer les substitutions à cette cause; aussi ne doit-on jamais

en tirer les exemples que d'inscriptions dont le contenu est évidemment identique.

3° L'emploi de particules différentes peut aussi causer des substitutions apparentes, et l'on sait précisément combien les particules sont fréquentes dans la langue chaldéenne ou syriaque.

4° Enfin, après avoir fait la part des suppositions précédentes, il n'en restera pas moins un grand nombre de signes dont la substitution les uns aux autres est indubitable. Faut-il y voir de véritables homophones, c'est-à-dire des signes ayant des valeurs identiques? Je ne le pense pas; je crois, au contraire, qu'ils représentent tous des sons un peu différents, mais cependant assez rapprochés pour pouvoir être confondus, sans qu'il en résulte un grand inconvénient pour la lecture; c'est ainsi que, dans certaines langues, le *b* et le *v*, quoique constituant, en réalité, chacun une articulation distincte, peuvent cependant être employés indifféremment à la place l'un de l'autre.

Cette sorte de confusion peut, dans l'écriture assyrienne, avoir lieu, non-seulement entre les consonnes de même organe, mais même entre les voyelles et les consonnes. Nous avons, en effet, dans les langues sémitiques, quelques traces d'une confusion semblable; nous y voyons le *he* se confondre avec l'*a;* le *iod* et le *waw* servir, tantôt de voyelles, tantôt de véritables consonnes; les inscriptions médiques, dans lesquelles la Médie s'appelle Wada, nous offrent un exemple de la confusion de l'*m* et de l'*ou*

et les autres noms de pays paraissent si étrangement défigurés qu'il faut croire que l'oreille de ces peuples saisissait une affinité entre certaines lettres qui, pour nous, n'en ont aucune ; n'est-il pas légitime de penser que, dans l'écriture assyrienne, chacune des nuances dans la valeur des lettres ait été représentée par un signe différent, et que, cependant, l'affinité plus ou moins grande des sons ait permis d'employer les uns pour les autres les caractères représentatifs de ces nuances. Il me paraît au moins certain que les caractères destinés à représenter le *b*, l'*m* ou la voyelle *ou* ont été substitués indifféremment les uns aux autres, et j'ai bien des motifs de croire que la même confusion a eu lieu entre la voyelle *a* et la consonne *n*, quelque étrange que ce fait puisse paraître. Les belles découvertes de M. Layard m'ont même fourni un nouvel exemple de l'*n* substituée à l'*a*; je ne puis le publier parce que je n'ai pas le droit de disposer de matériaux qui ne m'appartiennent pas; mais j'espère que, bientôt, le monde savant pourra jouir des trésors archéologiques exhumés par M. Layard.

Il y a en outre une autre cause à laquelle on peut attribuer les fréquents échanges de caractères dans l'écriture assyrienne ; on peut concevoir que l'écriture a été syllabique, en ce sens, du moins, que chaque consonne était représentée par un signe différent suivant la voyelle dont elle était affectée. On peut supposer qu'il y avait un signe pour le *b*, par exemple, un autre pour *ba*, *bi*, *etc.* Dans les

langues sémitiques, les voyelles brèves ayant relativement peu d'importance, cela a pu causer un emploi facultatif de différents signes. Ainsi la syllabe *ba* a pu être représentée par le signe du *b* seul, par les deux signes *b* et *a*; puis enfin, dans certains cas, par ceux qui représentent le *b* affecté d'autres voyelles.

Telle est, selon moi, l'idée que l'on doit se faire de ces singulières substitutions qui rendent l'étude de l'écriture assyrienne si compliquée. Quelle qu'en soit la cause, il n'en est pas moins nécessaire d'en tenir compte, car celles dont les exemples sont très-nombreux et pris d'inscriptions parfaitement identiques ne peuvent certainement provenir que de la similitude très-grande de valeurs; par conséquent, si l'on parvient à déterminer avec certitude la valeur de l'un des signes, on connaîtra la valeur précise de ses équivalents ou, tout au moins, on saura dans quelles limites il faut la chercher. Si même les substitutions proviennent de particules ou de mots différents, l'avantage d'une table des substitutions ne sera pas moindre, puisque, connaissant un de ces mots ou particules, on sera presque forcément conduit à deviner la valeur des signes substitués; ceux-ci, en effet, devront nécessairement représenter, dans ces cas, une particule analogue à celle que l'on connait déjà, et l'on n'aura plus à opter qu'entre un petit nombre de mots.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet parce que, si l'on n'est pas d'accord sur la manière d'envisager les équivalents, on l'est au moins sur le fait

Digitized by Google

des substitutions elles-mêmes ; M. de Löwenstern en avait reconnu quelques-unes dans les seules inscriptions trilingues et, longtemps avant lui, M. Grotefend[1] avait donné une table très-curieuse des substitutions qu'il avait remarquées dans les textes connus à l'époque où il écrivait, et son travail s'étendait même à l'écriture babylonienne ; enfin, en copiant les nombreuses inscriptions qu'il a découvertes à Nimroud, M. Layard s'était assuré de la vérité de ce que j'avais annoncé moi-même, et, pendant son séjour à Paris, il m'a dit avoir tiré de ses inscriptions une table de variantes tout aussi nombreuses mais souvent très-différentes des miennes. Il est donc inutile d'insister plus longtemps sur ce fait et je passe à la comparaison des écritures de Van, de Persépolis et de Khorsabad.

J'ai dit, au commencement de ce mémoire, que je regardais ces trois écritures comme identiques ; quelques personnes ne partageant pas cette opinion, je dois chercher à en démontrer la justesse ; mais, auparavant, il faut que j'explique ce que j'entends par cette identité. Je n'ai pas prétendu dire qu'il n'y

[1] Lorsque j'ai commencé l'impression de ces articles, je ne connaissais pas les travaux de M. Grotefend sur le même sujet. Ayant reçu depuis peu de temps les deux Mémoires qu'il a publiés, l'un en 1837, l'autre en 1840, sous le titre de *Neue Beiträge zur Erläuterung der babylonischen Keilschrift*, j'ai pu voir que ce savant m'avait dévancé sur beaucoup de points. J'en fais la remarque, non-seulement par esprit de justice, mais encore avec plaisir ; j'espère, en effet, que la priorité incontestable de M. Grotefend, en me mettant hors de cause, me mettra également à l'abri des réclamations un peu hostiles auxquelles j'ai été exposé.

eût absolument aucune différence entre ces trois écritures ; il y en a certainement et il ne peut en être autrement à cause des époques et des lieux différents où les inscriptions ont été gravées. J'ai voulu dire seulement que les différences sont minimes par rapport aux ressemblances, et qu'elles n'équivalent pas, à beaucoup près, à celles qui, par exemple, existent aujourd'hui entre l'alphabet grec ou même l'alphabet allemand et le nôtre.

Une première différence provient de ce qu'on peut appeler la main du graveur : ainsi les clous peuvent être plus ou moins longs, les coins plus ou moins échancrés ; cela donne aux inscriptions un aspect différent, mais on n'en peut pas moins toujours reconnaître les caractères. De pareilles variétés se rencontrent dans les textes gravés sur le même monument ; à plus forte raison doit-on en trouver dans ceux qui ont été découverts dans des pays très-éloignés les uns des autres, et qu'on peut rapporter à des temps très-différents. Il est évident que ces variétés ne suffisent pas pour constituer une différence radicale entre les écritures.

Quelques causes accidentelles peuvent aussi faire varier la forme des caractères. J'en ai déjà fait connaître une ; la nature cassante de la pierre n'a pas permis, à Van, de faire traverser un clou par un autre. Ainsi les signes 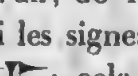 et deviennent et ; cela encore ne constitue pas une différence radicale, car on peut reconnaître l'identité des caractères, et de pareilles différences se

rencontrent même dans un seul monument, comme à Khorsabad; on y voit, par exemple, le signe [illegible] écrit ainsi [illegible].

Il y a encore une autre cause de différence et c'est la plus importante; elle provient de ce que, dans certaines inscriptions, on n'emploie pas les équivalents ou l'on emploie de préférence quelques-uns d'entre eux; il en résulte souvent un aspect très-différent et l'on peut, en observant le nombre et la nature des équivalents employés, rapporter telle ou telle inscription à une localité déterminée. Ainsi, à Van, on ne trouve pas les nombreux équivalents employés à Khorsabad, et le nombre des signes usités est, par cela même, beaucoup moins grand; les signes [illegible], [illegible], etc. sont toujours faits de la même manière et, à leur place, on ne trouve jamais les variantes [illegible], [illegible], etc. A Persépolis on ne rencontre jamais [illegible] ou [illegible], et en revanche on voit beaucoup plus fréquemment leur équivalent [illegible]. A Nimroud, cette différence est beaucoup moins marquée; elle se réduit à ce que, dans cette localité, on ne trouve pas quelques-uns des équivalents employés à Khorsabad: M. Layard m'en a donné un exemple remarquable. Dans les nombreuses inscriptions qu'il a copiées, il n'a jamais rencontré deux des monogrammes usités à Khorsabad pour représenter le mot *roi*, savoir [illegible] et [illegible]; on n'y trouve jamais employé que le signe [illegible], lequel, on se le rappelle, est un équi-

valent des deux premiers. M. Layard m'a, en outre, assuré qu'il y a, à Nimroud, des substitutions qui ne se rencontrent pas à Khorsabad, en sorte qu'il pourrait en ajouter un grand nombre à celles que j'ai fait connaître.

Ces différences, sans doute, sont remarquables, mais suffisent-elles pour qu'on fasse une distinction radicale entre ces écritures ? Évidemment non ; il faudrait, pour en avoir le droit, qu'on trouvât, dans chacune d'elles, un très-grand nombre de signes qui ne fussent pas usités dans les autres. Mais il n'en est pas ainsi ; à Van, tous les caractères, sauf quatre ou cinq peut-être, sont identiques avec ceux employés dans mes inscriptions. Si, dans cette localité, on n'a pas employé les substitutions, cela peut provenir d'un usage particulier, d'une simplification du système; mais cela ne peut empêcher que celui qui connaîtrait l'alphabet de Khorsabad ne pût lire immédiatement les inscriptions de Van.

Il en est de même à Nimroud; pour que, par exemple, la différence entre les monogrammes employés pour représenter le mot *roi* prouvât la différence des écritures, il faudrait que celui qui est usité à Nimroud ne le fût pas à Korsabad ou ailleurs; mais il n'en est pas ainsi, car les deux coins usités, dans la première de ces deux localités, pour exprimer le mot *roi*, le sont également dans la seconde avec le même sens. De part et d'autre, donc, on s'est servi du même signe avec la même valeur et l'on ne trouve pas, dans ce cas, un caractère inusité

dans l'une des écritures, ce qui, seul, pourrait constituer une différence entre elles.

Il est si vrai que l'emploi de certains équivalents de préférence à d'autres ne prouve pas la différence des écritures, que l'on en a des exemples dans les inscriptions tirées d'un seul monument. En effet, comme je l'ai déjà fait remarquer, à Khorsabad, quand un caractère est employé, il l'est constamment dans la même inscription, et ses équivalents n'y paraissent pas; tandis que, dans une inscription identique, gravée à côté de la première, ce sera, au contraire, un des équivalents qui paraîtra toujours. Ainsi, lorsque, dans un texte, on s'est servi des deux coins ◁◁ pour représenter le mot *roi*, ce signe reparaît à tous les endroits où ce même mot doit se trouver, et il n'est pas remplacé par ses équivalents ou ; il en est de même pour ces derniers et pour tous les caractères qui ont des équivalents certains et nombreux, tels que , , etc.

Une dernière preuve de l'identité des écritures de Van, de Persépolis et de Khorsabad me paraît pouvoir être tirée de l'emploi même des équivalents; ceux-ci, en effet, se substituent aux mêmes caractères dans les trois localités. Ainsi, dans les inscriptions trilingues comme dans les miennes, les deux coins ◁◁ remplacent le mot *roi*, le clou horizontal ⊢ prend la place du pronom ; on voit les signes , , , etc. substitués respectivement aux

caractères , , , etc. Ces variations me paraîtraient impossibles à expliquer si les écritures n'étaient pas identiques au fond, non-seulement quant au système, mais encore quant à la valeur des lettres. Ce genre de preuve ne peut, il est vrai, s'appliquer à l'écriture de Van, dans laquelle les équivalents sont très-rarement employés; mais il s'y rencontre si peu de signes réellement différents de ceux de Khorsabad qu'elle me paraît superflue.

J'admets donc de certaines différences entre des écritures de temps et de lieux très-éloignés; ces variétés proviennent, soit de la main du graveur, soit de l'absence de certains équivalents, soit même, dans certains cas, de l'emploi de signes inusités ailleurs; mais je ne crois pas qu'elles doivent empêcher de reconnaître l'identité de ces écritures.

Après m'être expliqué ainsi, en général, sur les ressemblances et les différences des écritures que nous offrent les inscriptions assyriennes recueillies à Persépolis, à Van et à Khorsabad, je vais passer en revue les signes employés dans la première localité et je mettrai en regard les signes ninivites correspondants. Seulement, pour éviter les frais de composition et de gravure qu'entraînerait la reproduction de caractères absolument semblables ou la fonte de caractères entièrement nouveaux, je me bornerai à donner les signes ninivites et je mettrai en regard de chacun d'eux la citation d'un endroit où se trouve le signe achéménien que je regarde comme identique; je ne ferai graver, parmi ces der-

niers, que ceux qui diffèrent assez des signes ninivites pour que l'identité puisse en paraître douteuse. Je ne construirai, au reste, cette table que pour l'écriture assyrienne de l'époque des Achéménides; l'écriture de Van n'offrant qu'un très-petit nombre de signes différents, je me contenterai d'en donner la liste.

J'aurai probablement commis quelques erreurs et quelques oublis dans cette table comparative, mais cela importe peu, car la proportion des signes identiques et des signes différents n'en serait probablement pas altérée; je dois seulement prévenir le lecteur qu'en donnant la liste des signes employés dans les inscriptions trilingues, je n'ai voulu les extraire que de textes corrects, tels que ceux de Rich, Schulz et Westergaard. Certes, j'aurais trouvé un bien plus grand nombre de signes étranges et inconnus si j'avais consulté les planches de MM. Flandin et Coste ou d'autres voyageurs; mais j'ai renoncé à m'en servir, parce que je les crois très-inexactes, quoique je n'aie pas vu les monuments eux-mêmes. Pour reconnaître si des inscriptions ont été bien copiées, et si la forme des caractères est exacte, il y a quelques règles qui ne permettent pas que l'on s'égare. Il faut d'abord avoir égard à l'intérêt que prennent aux inscriptions les personnes qui les copient; c'est, en effet, une garantie d'exactitude et, sous ce rapport, les savants ont, sur les artistes, un avantage incontestable. En outre, il est évident que les copistes n'ont pas pu inventer des formes qui se trouveraient,

Digitized by Google

par hasard, identiques à des formes usitées dans des inscriptions qu'ils ne pouvaient connaître. Si donc, on trouve aux mêmes places, dans deux copies différentes, des signes qui ne se ressemblent pas et que l'un de ces signes soit régulier, en ce sens qu'il affecte constamment cette forme dans des inscriptions inconnues aux copistes, il me semble certain que cette forme doit être la véritable. C'est cette garantie que je trouve dans les copies de Rich et de Westergaard; elles doivent être exactes puisqu'on y retrouve immédiatement les formes usitées à Khorsabad, tandis que, dans les copies postérieures, les signes sont, en général, si étrangement défigurés, qu'il est impossible de les reconnaître.

Il est encore essentiel de tenir compte des moyens employés pour exécuter les copies, du degré de détérioration des monuments, etc. On conçoit que ces circonstances puissent fortement influer sur l'exactitude. Il est remarquable, en effet, que les deux inscriptions trilingues, dans lesquelles se trouvent le plus grand nombre de signes paraissant étrangers à l'écriture ninivite, sont précisément la XIe (A. II) de Schulz et la XVIIIe de Westergaard (*Nakchi roustâm*), toutes les deux copiées avec le télescope, et la dernière en très-mauvais état; j'ai donc fait, dans la comparaison, abstraction de ces signes douteux, surtout quand ils paraissaient dans des parties frustes et à moins qu'ils ne se reproduisissent ailleurs. Voici maintenant la liste comparative[1]:

[1] Dans cette table, la lettre R indique les inscriptions de M. Rich;

Signes de Khorsabad.	Signes achéméniens.
	R. XVIII, 1, 1.
	R. XV, 1, 2.
	R. XV, 1, 8.
	R. XVIII, 1, 3.
	R. XVIII, 1, 5.
	R. XVIII, 1, 6.
	R. XVIII, 1, 10.
	R. XVIII, 2, 3.
	R. XVIII, 1, 21.
	R. XVIII, 2, 6.
	R. XVIII, 5, 2.
	R. XVIII, 5, 1.
	R. XVIII, 5, 3.
	R. XVIII, 5, 21.
	R. XVIII, 4, 1.
	R. XVIII, 1, 2.
	R. XVIII, 1, 7.
	R. XVIII, 1, 13.
	R. XVIII, 1, 17.

l'S, celles de Schulz, et le W, celles de Westergaard. Le chiffre romain est celui de la planche; le premier chiffre arabe indique la ligne où se trouve le signe que je rapporte à un signe de Khorsabad, et le second en indique la place dans la ligne.

..... R. XVIII, 4, 8.

..... R. XVIII, 4, 10.

..... R. XVIII, 4, 13.

..... R. XVIII, 4, 14.

..... R. XVIII, 5, 19.

..... R. XVIII, 5, 22.

..... R. XVIII, 6, 8.

..... R. XVIII, 6, 13.

..... R. XVIII, 6, 20.

..... R. XVIII, 6, 22.

..... R. XVIII, 7, 6.

..... R. XVIII, 7, 20.

..... R. XVIII, 7, 21.

..... R. XVIII, 8, 6.

..... R. XVIII, 8, 9.

..... R. XVIII, 8, 10.

..... R. XVIII, 8, 11.

..... R. XVIII, 9, 4.

..... R. XVIII, 9, 11.

..... R. XVIII, 9, 12.

..... R. XV, 2, 10.

..... R. XV, 2, 3.

..... R. XV, 2, 4.

R. XV, 4, 14.

R. XV, 5, 2.

R. XV, 7, 6.

R. XV, 7, 7.

R. XV, 7, 21.

R. XV, 8, 19.

R. XV, 10, 1.

R. XV, 11, 3.

W. XIV, 10, 4.

W. XIV, 12, 5.

W. XIV, 13, 13

W. XV, 1, 17.

W. XV, 3, 12.

W. XV, 3, 13.

W. XV, 6, 14.

W. XV, 21, 3.

W. XVII, 4, 13.

W. XVIII, 6, 19.

W. XVIII, 10, 21.

W. XVIII, 13, 13.

W. XVIII, 14, 8.

W. XVIII, 16, 7.

W. XVIII, 25, 6.

..... S. XI, 3, 3.

..... S. XI, 21, 5.

..... S. XI, 22, 6.

..... W. XV, 21, 1.

..... R. XVIII, 1, 8.

..... W. XIV, 3, 6.

La liste ci-dessus contient soixante et douze caractères ninivites qui ont, dans les inscriptions achéménides, des signes correspondants tellement semblables, que l'identité en est reconnaissable au premier coup d'œil; on peut, en recourant aux endroits cités, faire la comparaison et s'assurer de l'exactitude de ce que je viens d'avancer. Voici maintenant une autre liste de signes persépolitains dont la ressemblance, avec les signes de Khorsabad, n'est pas absolue, mais dont l'identité ne sera, je pense, contestée par personne :

Ninivites. Achéménides.

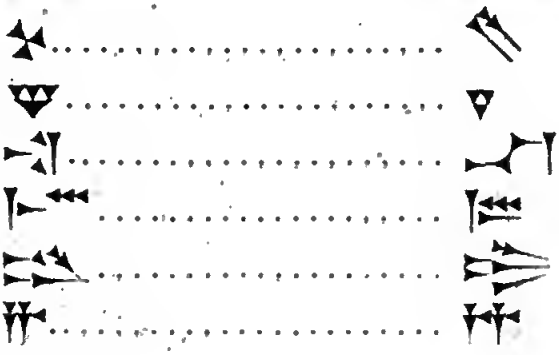

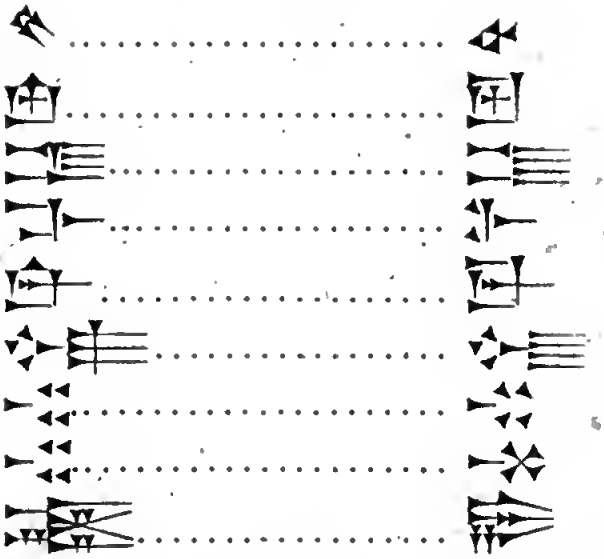

Pour la plupart des signes ci-dessus, l'identité peut être prouvée, comme je l'ai fait pour , , , etc. Quant aux autres, la similitude de forme et d'emploi est telle qu'on ne peut se refuser à admettre l'identité de signes correspondants dans les deux colonnes ; on peut donc les ajouter aux soixante et onze caractères énumérés dans la liste précédente, et l'on obtient un total de quatre-vingt-six caractères ninivites représentés dans l'écriture assyrienne des Achéménides par des signes absolument semblables. Passons aux caractères douteux ou réellement différents :

Signes ninivites. Signes achéménides.

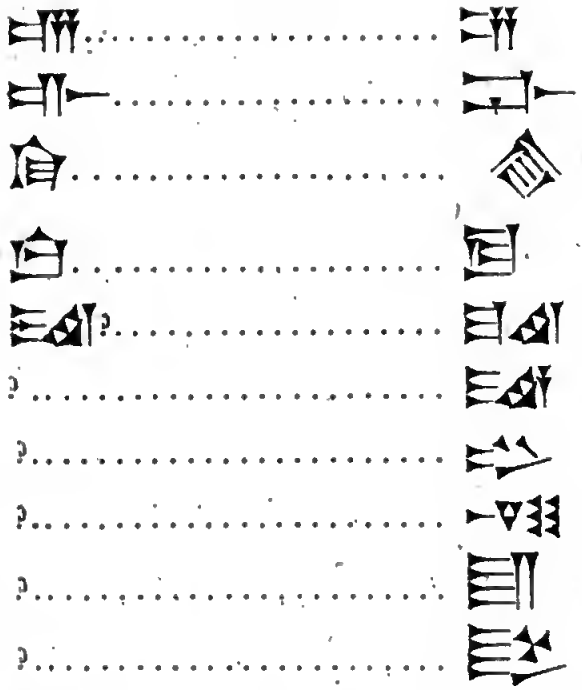

La liste des signes achéménides qui n'ont pas d'équivalents tout à fait certains dans l'écriture de Khorsabad se réduit donc à dix signes, parmi lesquels même il y en a quelques-uns dont l'identité, on en conviendra, est plus que probable.

Le résultat du dépouillement que je viens de faire me semble être démonstratif de l'opinion que j'ai émise sur l'identité des écritures assyriennes usitées à Khorsabad et dans les inscriptions trilingues. Sur quatre-vingt-seize caractères employés dans ces dernières, nous en avons quatre-vingt-six tout à fait semblables à ceux de Ninive et seulement dix dont la similitude peut paraître plus ou moins douteuse.

Si l'on tient compte des époques, des lieux, des changements de dynasties, de race, etc. on devrait plus s'étonner d'une ressemblance aussi grande, que des rares variétés qui peuvent se rencontrer.

J'ai fait le même travail de comparaison entre les inscriptions de Van et celles de Khorsabad; mais, comme je l'ai dit, je crois inutile de donner une table de tous les signes usités dans les deux localités; il y en a très-peu qui ne soient pas reconnaissables au premier coup d'œil, si l'on tient compte de la différence de main et de la particularité dont j'ai parlé. En faisant abstraction des caractères défigurés par la détérioration de la surface du monument et de ceux qui paraissent être des fautes de copie, comme le démontre la comparaison des textes entre eux, je trouve qu'il y a environ cent douze ou cent quinze caractères usités dans l'écriture assyrienne de Van telle que nous la connaissons; sur ce nombre, il y en a environ quatre-vingt-dix-huit ou cent qui sont identiques à ceux de Khorsabad. Voici les seuls dont l'identité soit douteuse, ou dont je ne connaisse pas les correspondants dans mes inscriptions :

Signes de Khorsabad. Signes de Van.

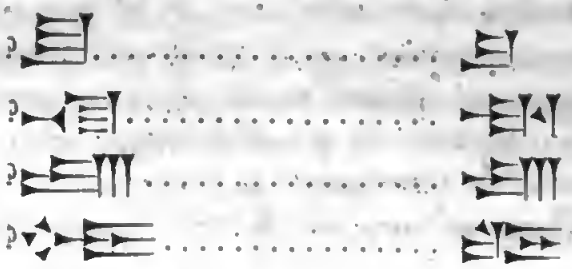

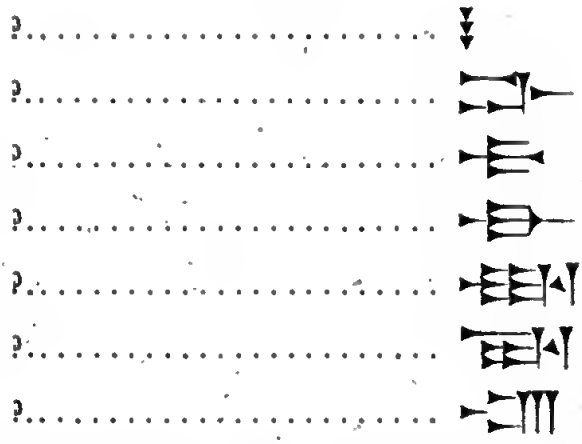

Tels sont les seuls signes de l'écriture de Van que je n'aie pas retrouvés dans celle de mes inscriptions; ils sont en bien petit nombre, comme on le voit, si on les compare à ceux dont l'identité est évidente; aussi je m'étonnerais qu'on pût voir une différence radicale entre ces deux écritures, si je ne savais combien il faut de temps et d'efforts de comparaison pour se graver dans la mémoire des signes si nombreux et qui ne diffèrent que par la combinaison d'un seul et même élément. En outre, personne n'a encore eu la possibilité d'acquérir une connaissance aussi complète de l'écriture de Khorsabad que celle que je possède, et il arrive naturellement que, lorsque après avoir parcouru un petit nombre de mes inscriptions, on ne trouve pas quelques caractères usités ailleurs, on soit porté à se prononcer contre l'identité des deux écritures; ainsi, dans beaucoup de textes copiés à Khorsabad, les signes ou ne se rencontrent pas parce que l'on

y emploie leurs équivalents [illegible] et [illegible]; si l'observation tombe sur ces textes, on en conclura que la première de ces formes, très-usitée à Van, ne l'est pas dans les autres inscriptions, et, cependant, l'on se tromperait. Je pourrais multiplier ces exemples, mais cela serait inutile. L'expérience, j'en suis convaincu, fera reconnaître la vérité de ce que j'ai avancé; savoir, qu'il n'y a, en réalité, sauf quelques légères différences, qu'une seule espèce d'écriture assyrienne employée dans les inscriptions de Van, de Persépolis, de Khorsabad, de Beirout et de Nimroud.

J'ai laissé à part l'écriture compliquée de Babylone parce que je ne l'ai pas assez étudiée pour pouvoir en parler avec connaissance de cause; au premier aspect, certainement, elle semble différer considérablement de l'écriture ninivite; mais il me semble que la différence tient surtout à une accumulation des mêmes éléments dans un signe, ce même signe, à Khorsabad, étant moins riche, en quelque sorte, et dépouillé de tout enjolivement superflu.

Quoi qu'il en soit, en consultant la table des signes contenus dans la grande inscription de la Compagnie des Indes, j'ai pu m'assurer que, sur deux cent quatre-vingt-sept, il y en a cent sept que l'on peut immédiatement ramener à des caractères de Khorsabad; j'ai même pu vérifier l'exactitude de plusieurs de ces rapprochements en profitant du fait curieux dont on doit, je crois, la première connaissance

à M. Grotefend. Une partie de cette grande inscription est reproduite en caractères beaucoup plus simples sur une planche de Kerporter représentant un fragment de cylindre; on a donc ainsi un passage entre l'écriture la plus compliquée et celle plus simple de Khorsabad.

Je laisse ce sujet, sur lequel je me suis peut-être beaucoup trop étendu, et je vais actuellement parler des langues que nous cachent ces caractères mystérieux. Quelques personnes pensent que la langue dans laquelle sont écrites les inscriptions de Khorsabad n'est pas la même que celle dont on s'est servi à Persépolis, à Babylone et à Van. Pour moi, au contraire, s'il me reste quelque doute au sujet de cette dernière localité, je n'en conserve aucun pour les deux premières. Je crois que la langue des inscriptions de Babylone, de Persépolis et de Ninive est identique, sauf, bien entendu, les différences dont la diversité des temps et des lieux peut et doit être la cause, et, quoique ce soit bien hardi de ma part, je vais essayer de le démontrer.

Avant tout, on doit se rappeler un principe sur lequel tout le monde, je crois, est d'accord : c'est que la grammaire caractérise mieux une langue que le vocabulaire ; si donc, en comparant deux textes, on parvient à démontrer que les formes grammaticales sont les mêmes de part et d'autres, on aura toute raison d'affirmer que les langues employées sont identiques, lors même qu'on ne pourrait lire un seul mot de ces textes, et, à plus forte raison,

lorsque les seuls mots lus d'une manière plausible sont communs à l'une et à l'autre. Or, il est possible, je crois, de prouver que, à Babylone, Persépolis et Khorsabad, la langue était assujettie aux mêmes règles et avait, par conséquent, la même grammaire. Pour s'en assurer, il suffit de considérer la manière dont les mots se terminent en général. Il est évident, en effet, que les inflexions grammaticales affectent de préférence la fin des mots, et, précisément, nous avons le moyen de reconnaître ces fins de mots, parce que, ainsi que cela a déjà été remarqué avant moi, les Assyriens n'étaient pas dans l'usage de couper les mots à la fin des lignes et d'en rejeter une portion à la ligne suivante. Ce fait est prouvé de la manière la plus évidente par les inscriptions de Khorsabad; on y voit les caractères s'allonger pour remplir toute la ligne lorsque le mot est court; on les voit, au contraire, se raccourcir pour restreindre le mot dans la longueur donnée. On voit même quelquefois un ou plusieurs signes placés en dehors de l'encadrement plutôt que d'être rejetés, en coupant le mot, à la ligne suivante. On peut donc être certain que le dernier signe d'une ligne est également le dernier signe d'un mot, et que, souvent, par conséquent, ces signes terminaux représentent des inflexions grammaticales. Or, si l'on compare les inscriptions de Babylone, de Persépolis, de Nimroud et de Khorsabad, on verra que la proportion relative des signes terminaux est la même dans toutes; les signes les plus fréquents à la fin des lignes sont

partout , , , , , , , , etc.

Voilà donc déjà une première et très-forte preuve de l'identité ou, tout au moins, de la similitude de langue dans toutes ces inscriptions; un autre argument se tire de l'emploi arbitraire de certaines lettres que tout le monde s'accorde à regarder comme des voyelles; il y a, en effet, dans tous les textes, des lettres qui semblent avoir pu être supprimées à volonté, et partout ce sont les mêmes. Il faut nécessairement que les langues soient soumises au même système, et, par conséquent, appartiennent à la même famille pour permettre cet emploi facultatif, cette suppression arbitraire des voyelles.

Si, de ces considérations générales, nous passons aux faits particuliers, nous verrons que tous ceux qui sont certains viennent à l'appui de mon opinion. Ainsi, par les inscriptions trilingues, nous connaissons avec certitude les deux formes qui caractérisent le pluriel dans les noms; l'une est , l'autre est ou les équivalents , . Ces terminaisons sont identiques dans les textes assyriens de toutes les localités. Il en est de même des terminaisons en et en pour des noms de peuples ou de pays; il en est de même encore de la terminaison en (*outyi*) indiquant un substantif dérivé avec le pronom affixe de la première personne, ainsi que du signe pour marquer cet affixe. (Voyez à la ligne 18 de

l'inscription XIV de Westergaard, où l'on a , *malcouty? mon royaume*, et , *mes peuples.*) Ces mêmes formes, pour les mêmes mots, se voient également à Khorsabad et dans la grande inscription de Babylone.

Voici donc quelques inflexions grammaticales importantes qui se retrouvent dans toutes les inscriptions assyriennes; l'emploi du *d*, ou , est un autre indice de l'identité des langues; mais je ne puis insister sur ce point, parce que je ne puis prouver directement que, dans les inscriptions de Khorsabad, l'emploi de cette lettre ait été le même que dans celle de Persépolis. J'ai, à cet égard, une conviction intime, résultat de ma longue pratique; mais je ne pourrais la faire passer dans l'esprit du lecteur; j'aime mieux insister sur l'identité des pronoms: nous en connaissons deux seulement, et, précisément, ces deux pronoms sont communs à tous les textes assyriens: l'un est ou ; l'autre est ou, par abréviation, . Le premier se rencontre à chaque instant dans les inscriptions de Khorsabad. Je ne me souviens pas d'y avoir vu le second, mais on le rencontre dans les textes babyloniens, et M. Layard a trouvé l'abréviation précédant le nom du roi de Nimroud exactement comme elle précède le nom de Cyrus dans l'inscription de Pasargade.

La particule , quelle qu'elle soit, est encore un trait caractéristique de tous les textes assyriens ; malgré tous mes efforts, je n'ai pas pu en découvrir précisément le sens ; elle semble jouer le rôle du pronom relatif, mais, ce qui est certain, c'est qu'on la rencontre partout.

Jusqu'à présent donc, toutes les inflexions grammaticales bien connues et tous les pronoms déterminés d'une manière plausible sont communs aux inscriptions de Babylone, de Ninive et de Persépolis ; le vocabulaire nous donnera le même résultat. J'ai retrouvé, en effet, dans les inscriptions de Khorsabad presque tous les mots distincts des inscriptions trilingues ; d'abord, comme je crois l'avoir démontré, le mot *roi*, non-seulement est représenté partout par les mêmes signes, mais encore est identiquement le même à Khorsabad et à Persépolis. De plus, les épithètes qui suivent ce nom sont exactement les mêmes partout, comme je l'ai fait voir : , etc.

Les signes qui expriment les mots *villes*, *peuples* ou *hommes* sont les mêmes partout : , , ; il y a donc toute raison de croire que les mots qu'ils sont destinés à représenter sont semblables ; sans cela, on serait forcé de regarder ces signes comme figuratifs, ce qui ne peut être.

La particule , que ce soit une marque de l'accusatif ou que ce soit une terminaison, se rencontre à chaque instant dans mes inscriptions comme

dans celles de Persépolis; enfin, pour abréger, voici la liste de tous les mots communs à tous les textes assyriens.

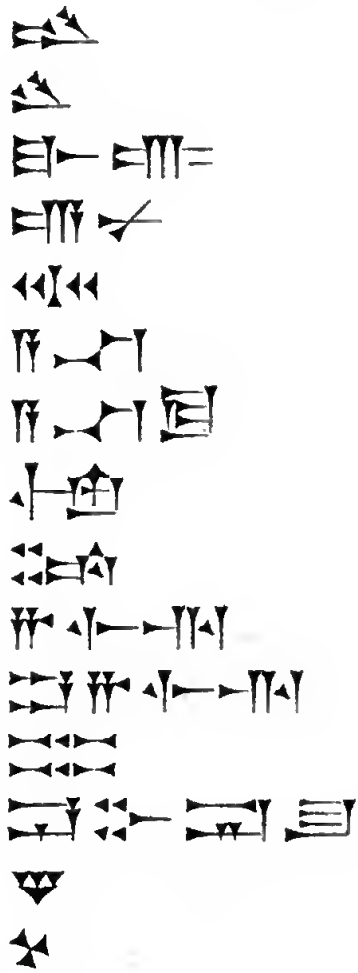

Tous les mots ci-dessus sont immédiatement reconnaissables dans toutes les inscriptions; mais il en est encore d'autres que j'ai pu reconnaître dans

celles de Khorsabad et qui se trouvent ailleurs; tel est le mot *dieu* ►►▼, au singulier et au pluriel. Je n'en fais pas mention, parce qu'on pourrait m'objecter que je me trompe tandis que cela n'est pas possible pour ceux dont je viens de donner la liste, et que ceux-ci me semblent suffire pour établir la vérité de ce que j'ai avancé. En effet, lorsque l'on voit des inscriptions écrites dans un caractère n'offrant que de légères différences; lorsque, dans ces inscriptions, toutes les inflexions grammaticales, toutes les particules que l'on a pu reconnaître avec certitude sont identiques; enfin, lorsqu'un nombre de mots relativement grand, eu égard aux textes que l'on possède, se montre également dans tous ces textes, il me semble que l'on a quelque raison d'assurer que la langue est identique dans toutes les inscriptions; on peut assurer, au moins, que tous les indices tendent à prouver l'identité, et l'on ne peut se baser sur rien pour la nier; car l'absence d'un plus ou moins grand nombre de mots dans une série d'inscriptions ne prouve absolument rien contre cette identité, puisque les sujets peuvent être différents, qu'on a pu employer des mots synonymes de la même langue, etc. En bonne logique donc, jusqu'à ce que l'on ait trouvé, dans quelques textes assyriens, des mots et des formes grammaticales différents de ceux qui sont usités dans les autres, on est fondé à croire à l'identité de la langue dans toutes les inscriptions.

On remarquera que je n'ai pas parlé des inscriptions de Van; cela vient de l'impossibilité où je

suis de démontrer que la langue en est encore la même. J'y vois bien quelques mots semblables à ceux de Khorsabad, tels que , , , , , , , , , , , etc. Mais, à l'exception de la terminaison du pluriel, qui est la même, je ne puis prouver directement l'analogie des autres formes grammaticales. Cette analogie ne repose que sur des identifications supposées de caractères, et je ne puis imposer au lecteur mes idées à cet égard. J'aime donc mieux les laisser et rester moi-même dans le doute.

Si, comme je l'ai dit, il ne me reste aucune incertitude sur l'identité des langues dans lesquelles les inscriptions de Babylone, de Khorsabad et de Persépolis sont écrites, je suis bien loin de pouvoir parler avec la même assurance sur cette langue elle-même. J'avoue qu'il m'est encore impossible de la rattacher avec certitude à l'une des deux familles arienne ou sémitique. Sans doute, quelques indices favorisent l'hypothèse d'une origine sémitique; tels sont les pronoms et , la terminaison en *y*, , pour le pronom affixe de la première personne, etc. Mais, d'un autre côté, de nombreuses difficultés s'opposent à ce que l'on adopte cette opinion. D'une part, il est impossible de trouver, dans les langues sémitiques, des mots qui puissent s'arranger avec les

signes employés pour exprimer les idées de *père*, *roi*, *ciel*, *terre*, *bâtir*, *protéger*, *etc.* de l'autre, et cette difficulté est pour moi la plus grave, la syntaxe ni la construction ne sont sémitiques ; il me serait facile d'en donner des preuves nombreuses, mais je me contenterai de faire remarquer que, dans les inscriptions trilingues, le régime est toujours placé avant le verbe sans qu'on puisse reconnaître un pronom se rapportant au régime précédemment exprimé ; le génie des langues sémitiques ne permet pas une pareille construction ou, du moins, ne la supporte que dans des cas tout à fait exceptionnels, tandis que, dans les inscriptions de Persépolis, cette inversion est constante. Je ferai remarquer que la forme du verbe [illegible] s'accorde tout aussi difficilement avec la syntaxe sémitique ; en effet, si le verbe est au prétérit, la terminaison devrait changer puisque le sujet est tantôt à la première, tantôt à la troisième personne ; si ce verbe, au contraire, est à l'aoriste, rien ne peut être plus contraire au génie des langues de cette famille que l'emploi de ce temps dans de pareilles phrases ; D'ailleurs, quand ce verbe est abrégé, comme cela arrive fréquemment dans mes inscriptions, ce sont les signes du milieu qui disparaissent ; le premier et le dernier restent toujours, ce qui semble démontrer qu'ils font partie de la racine et ne sont pas des flexions du verbe.

Je ne veux cependant exprimer que des doutes au sujet de la langue employée dans les inscriptions as-

syriennes, car ce point me paraît encore trop obscur pour me permettre de rien assurer; l'avenir seul et les recherches de savants plus versés que moi dans l'étude des langues pourront résoudre le problème.

Je pourrais ajouter à ce mémoire de nombreuses observations de détail qui ne seraient peut-être pas sans utilité pour le déchiffrement, mais je crains de paraître arrêter, sur des minuties, les lecteurs qui, probablement, n'aiment pas les observations sans résultat positif; je termine donc ce travail, espérant que, tel qu'il est, il aidera, dans leurs recherches, les personnes qui voudront s'en servir; je n'ai pas eu d'autre but, et je serai heureux si je l'ai atteint.

FIN.

Digitized by Google